COMMONWEALTH MICROFILM PRODUCTS 990
WEST CANADIAN GRAPHICS
901 10 AVE SW
CALGARY AB T2R 0B5
16-Sep-09

POUR UN ESPRIT TRANQUILLE

Prévoyez maintenant les derniers détails pour que vos êtres chers n'aient pas à trancher les décisions difficiles plus tard.



(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface

La LIBERTÉ

Assurances Insurance
d'Eschambault
138, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone : (204) 237-4816
Télécopieur : 233-2313
Courriel :
information@deschambault.biz

COMMERCIALE
HABITATION
ASSURANCES VOYAGES
PERMIS DE CONDUIRE
autopac

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 95 n° 18 • du 13 au 19 août 2008 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

Pékin à Winnipeg



photos : Daniel Bahuaud



À l'heure où tous les regards se tournent vers la Chine pour suivre les Jeux olympiques, Pékin est en visite à Winnipeg au Pavillon chinois de Folklorama. Le Pavillon canadien-français a aussi eu son lot de succès lors de la première semaine du festival.

La Liberté souhaite bonne chance à tous les athlètes canadiens lors de ces Olympiades 2008. Nos souhaits de réussite vont aussi à la délégation manitobaine qui participe aux Jeux de la francophonie. ■ **Pages 13 et 19.**

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Voyez comment votre argent peut se transformer!



www.caisse.biz

Nous pouvons vous aider à faire de votre rêve une réalité.









IMMERSION

Le Nouveau-Brunswick annonce son nouveau programme

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Shawn Graham, et son ministre de l'Éducation, Kelly Lamrock, ont présenté leur nouveau programme d'enseignement du français langue seconde le 5 août.

La seule province officiellement bilingue du Canada abolira l'immersion précoce au profit de plusieurs programmes optionnels qui visent à réduire la ségrégation des élèves.

Dès janvier 2009, la province introduira un programme universel de français pour les élèves de la maternelle à la 2e année. Ce programme permettra à tous les élèves de se familiariser avec le français. Les parents auront ensuite la possibilité d'inscrire leur enfant dans un programme d'immersion de la 3e à la 10e année. Ce programme s'inspirera de l'immersion précoce.

Les élèves qui suivent le programme régulier auront le choix entre deux niveaux de français plus ou moins intensifs. Ils auront aussi l'option d'intégrer un programme d'immersion tardive en 6e année.

Les élèves qui ne suivent pas les cours d'immersion auront tout de même 200 minutes de français par semaine, de la 6e à la 10e année.

En 10e année, tous les élèves devront se soumettre à une évaluation de compétence orale en français. Ceux qui obtiendront une note moyenne ou supérieure pourront suivre certains de leurs cours réguliers en français. Ceux qui obtiendront une note inférieure pourront suivre des cours de perfectionnement.

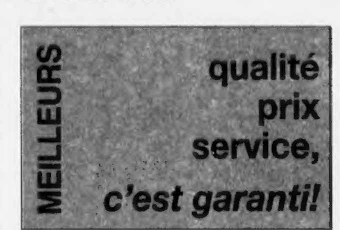
Grâce à ce programme, le ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Kelly Lamrock, estime qu'environ 70 % des élèves anglophones de la province atteindront un niveau moyen de bilinguisme.

J. A.-B.

Lentilles gratuites*

à l'achat de montures

Ceci inclut :
Lentilles régulières à vision simple
Lentilles à double foyer régulier (D25)



Toutes les lentilles spéciales à **prix imbattable**

2 paires de lentilles cornéennes claires souples de jour à partir de

99 $*

Examen de la vue disponible sur rendez-vous le soir.
Service en une heure pour la plupart des prescriptions de lunettes.
*** Expiration : le 30 août 2008**

PLUS DE 1 400 MONTURES

MEILLEURS qualité prix service, *c'est garanti!*

PEOPLES OPTICAL
Tél. : 231–0375 **43, rue Marion**
Dominion Shopping Centre à l'intérieur du Shoppers Drug Mart

C'est payant d'i$oler!

Programme d'isolation thermique des résidences

3 étapes faciles...





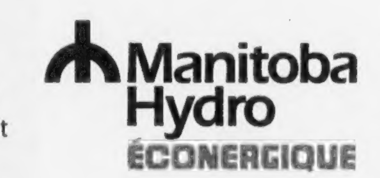


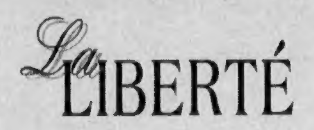
Profitez du Programme d'isolation thermique des résidences en trois étapes faciles :

1. Rendez-vous chez votre entrepreneur ou détaillant pour obtenir l'approbation préalable de votre projet.
2. Installez l'isolant.
3. Soumettez les documents appropriés pour obtenir une remise sur une partie du coût des matériaux d'isolation.

Pour obtenir la remise, vous devez satisfaire à des critères d'admissibilité et les niveaux d'isolation doivent correspondre aux normes Éconergiques minimales.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Manitoba Hydro en composant le **1 888 MBHYDRO (1 888 624-9376)**, en visitant le site **www.hydro.mb.ca** ou en vous rendant chez un entrepreneur ou un détaillant en matériaux de construction.





Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Directrice adjointe : **Sophie GAULIN** ■ Journalistes : **Julien ABORD-BABIN, Patricia BITU TSHIKUDI** et **Sophie DESRUISSEAUX** ■ Stagiaire : **Camille SÉGUY** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Adjointe administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 36,75 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canadä

JUSTICE

La cause Caron en appel

Le gouvernement de l'Alberta fait appel du jugement rendu le 2 juillet en faveur de Gilles Caron qui contestait une contravention reçue en anglais.

Julien ABORD-BABIN

La cause Caron a déjà fait couler beaucoup d'encre en Alberta où le gouvernement refuse encore de fournir des services dans les deux langues officielles à ses citoyens francophones. Après un jugement favorable rendu à Gilles Caron à la Cour provinciale de l'Alberta, la Province a décidé de faire appel. La lutte juridique s'annonce longue, mais Gilles Caron et son avocat Rupert Baudais sont prêts à aller jusqu'en Cour suprême pour faire valoir les droits linguistiques des Franco-Albertains.

En 2004, Gilles Caron a décidé de contester une amende reçue en anglais et a exigé un procès en français. Les enjeux de cette lutte juridique sont bien connus des Manitobains puisqu'ils sont presque identiques à la cause Forest qui, en 1979, avait forcé le gouvernement du Manitoba à rétablir le statut officiel du français dans les institutions juridiques et législatives. Comme Georges Forest, Gilles Caron remet en cause la constitutionalité de la *Loi sur les langues officielles* en place en contestant une contravention unilingue.

Georges Forest avait dû aller jusqu'en Cour suprême pour faire valoir ses droits linguistiques. Selon Rupert Baudais, il faudra sûrement faire de même pour la cause Caron. « Compte tenu du niveau d'opposition du gouvernement de l'Alberta, je m'attends à aller jusqu'en Cour suprême », confie Rupert Baudais.

L'avocat aurait bien sûr préféré que la Province accepte la décision du juge Leo Wenden, mais il ne s'étonne pas de voir la décision aller en appel. Cela dit, la décision du gouvernement albertain donne l'opportunité d'obtenir un jugement qui aura encore plus de poids.

« En réalité, le jugement actuel ne change pas grand-chose au niveau pratique puisqu'il ne se limite qu'à invalider la contravention de Gilles Caron, explique le vice-président de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA), Pierre Desrochers. Mais comme la cause va maintenant en appel elle pourrait affecter la loi albertaine. »

La Province estime quant à elle que le juge Wenden a erré en droit. « Le jugement suggère que toutes les lois albertaines sont invalides puisqu'elles sont écrites en anglais seulement, explique un porte-parole du ministère de la Justice de l'Alberta, David Dear. Les enjeux sont très importants et nous ne pouvons pas en rester là. »

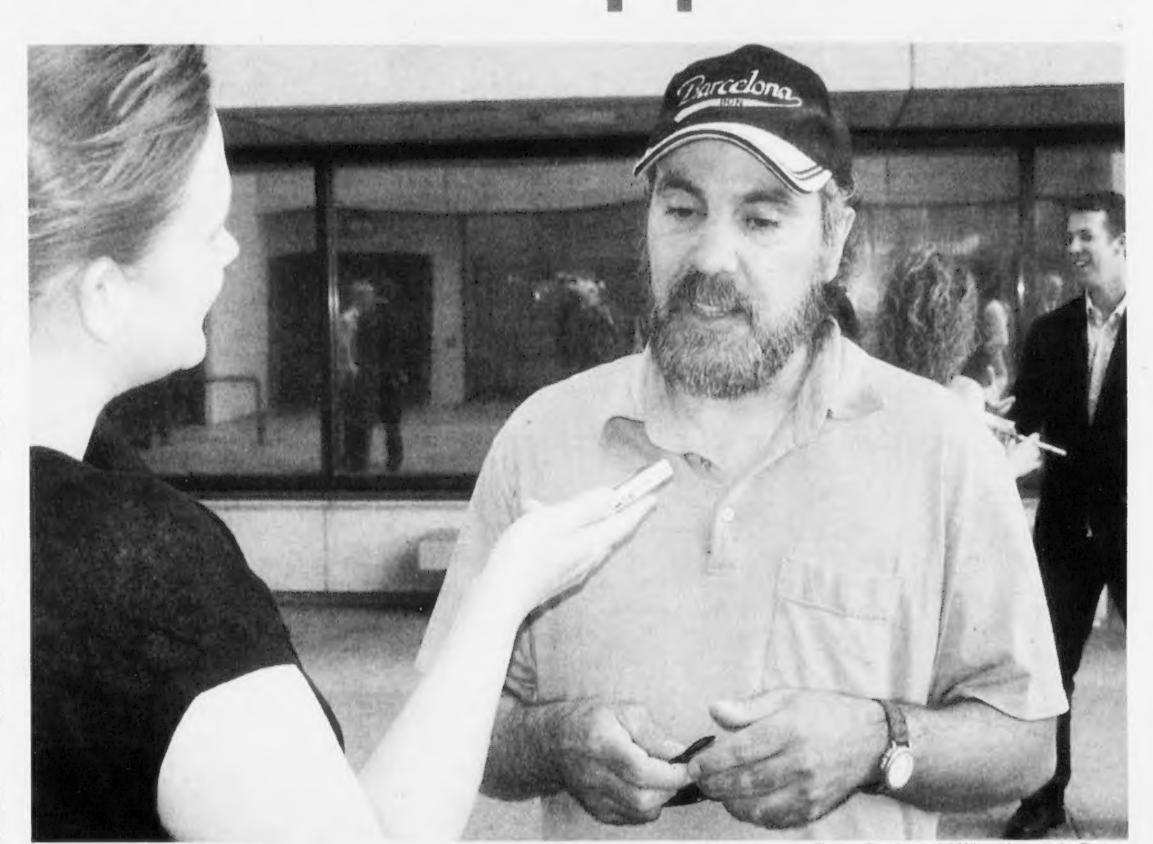


Photo : Gracieuseté Mélissa Joseph, Le Franco

L'Alberta ira en appel devant la Cour du Banc de la Reine pour contester la victoire de Gilles Caron.

David Dear ajoute que la Cour suprême du Canada a déjà rendu une décision à cet égard dans le cadre de la cause Mercure en 1987. La décision avait permis de reconnaître le caractère officiel du français en Saskatchewan et en Alberta. La cour avait décrété que l'article 110 de *l'Acte des Territoires du Nord-Ouest*, de 1877, était encore en vigueur, mais n'avait pas empêché les deux provinces de l'invalider et d'adopter l'unilinguisme dans les mois suivants.

En Alberta, c'est la loi 60, adoptée en 1988, qui décrète l'unilinguisme de la province. Afin de prouver le caractère anticonstitutionnel de cette loi, Rupert Baudais a basé son argumentation sur des documents historiques afin de montrer que l'article 110, semblable à la loi 23 au Manitoba, doit toujours être respecté. « Au lieu de m'appuyer seulement sur l'article 110, je veux démontrer que les droits linguistiques étaient une des conditions de l'adhésion de l'Ouest du Canada à la confédération, explique-t-il. Cela n'avait pas été fait, ni dans la cause Mercure, ni dans la cause Forest. »

La décision du juge Wenden pourrait ainsi avoir des répercussions en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest qui faisaient tous partie des anciens Territoires du Nord-Ouest. Si Rupert Baudais réussit à faire valoir son argumentation devant la Cour du Banc de la Reine, voire même jusqu'en Cour suprême, le jugement pourrait avoir un impact réel sur l'offre de services bilingues dans les provinces et territoires concernés.

« C'est une cause très importante pour tous les francophones de l'Ouest et toutes les personnes bilingues, fait remarquer Rupert Baudais. Elle établit le français comme ayant un statut officiel dans les institutions essentielles. »

Son impact pourrait donc être le même que celui de la cause Forest au Manitoba qui avait invalidé les lois provinciales et forcé le gouvernement manitobain à traduire sa législation. « Les implications seraient les mêmes qu'au Manitoba, explique Pierre Desrochers. Le gouvernement devrait traduire ses lois. Ce n'est quand même pas la fin du monde! »

L'appel devrait être entendu cet automne, mais la date de l'audience n'est pas encore connue.

POLITIQUE FÉDÉRALE

Des élections partielles à surveiller

Tous les observateurs politiques auront les yeux rivés vers les circonscriptions de Guelph, Saint-Lambert et Westmount-Ville-Marie le 8 septembre. Alors que des élections générales en automne semblent de plus en plus probables, les partielles pourraient servir de répétition générale.

Les élections partielles seront particulièrement importantes pour le Parti libéral qui détient deux des trois sièges en jeu, soit ceux de Guelph, en Ontario, et Westmount Ville-Marie, au Québec. La circonscription de Saint-Lambert est représentée par le Bloc québécois depuis 2004.

Comme la survie du gouvernement conservateur dépend depuis plusieurs mois de la volonté des libéraux, leur performance lors des élections pourrait leur donner l'élan nécessaire pour déclencher des élections générales. Ou en cas de défaite, forcer le parti de Stéphane Dion à réévaluer sa stratégie.

« Tous les partis vont observer attentivement ces élections, confie le député néodémocrate de Winnipeg Centre, Pat Martin. Les résultats indiqueront bien si des élections peuvent être déclenchées. Si les libéraux gagnent des votes, ils seront plus tentés de défaire le gouvernement. S'ils perdent, les conservateurs voudront passer à l'attaque. Au Nouveau Parti démocratique (NPD), nous souhaitons des élections depuis que les conservateurs ont pris le pouvoir. »

Quant au député libéral de Saint-Boniface, Raymond Simard, il estime que les jours du gouvernement minoritaire sont comptés. « Ça devient de plus en plus difficile d'appuyer ce gouvernement, explique-t-il. Nous ne l'appuierons pas aussi facilement à l'avenir et n'aurions pas de problèmes à faire face à des élections générales. »

Quant aux conservateurs ils continuent à vouloir gouverner sans trop s'inquiéter des menaces libérales. « Les libéraux aiment se faire menaçants, mais reculent toujours à la dernière minute, remarque le député conservateur de Charleswood-St. James-Assiniboia, Steven Fletcher. Ils ont eu une douzaine d'opportunités de défaire le gouvernement et ils ne les ont jamais saisies. »

« Nous sommes prêts à aller en élection s'il le faut, mais nous préférons gouverner », ajoute-t-il.

Avant de déterminer l'avenir du gouvernement, les partis se livreront à une lutte qui s'annonce serrée. Les libéraux sont confiants de conserver Westmount-Ville-Marie, considérée comme un château fort libéral et où ils présentent un candidat vedette, l'astronaute Marc Garneau. Quant à la circonscription de Saint-Lambert, ils la juge prenable. Raymond Simard admet toutefois que la lutte sera serrée puisque la cote de popularité des libéraux n'a pas beaucoup augmenté au Québec.

Quant au NPD, il est confiant de pouvoir gagner des voix lors des élections partielles, surtout dans les circonscriptions de Guelph et Westmount Ville-Marie. Le parti espère y renouveler sa performance des dernières élections, qui lui avaient permis de prendre Outremont, un autre château fort libéral, aussi situé à Montréal. « Westmount est traditionnellement libéral, mais le parti va plutôt mal et nous pensons pouvoir en profiter, confie Pat Martin. Nous avons aussi un candidat très fort à Guelph et nous sommes très optimistes. »

Les conservateurs, eux, n'ont rien à perdre et ne misent pas très gros sur ces élections partielles. « Les élections partielles se jouent généralement sur des enjeux locaux, fait remarquer Steven Fletcher. Comme les circonscriptions en question sont très libérales, nous ne nous faisons pas trop d'illusions. »

Les élections partielles laisseront aussi entrevoir l'orientation des prochains débats politiques. Les libéraux en profiteront notamment pour mettre de l'avant leur Tournant vert.

« Les élections seront un peu un test pour le Tournant vert, explique Raymond Simard. Il y a encore du travail à faire pour expliquer le plan aux Canadiens. Les élections nous en donnent l'occasion et je suis certain qu'on va pouvoir les convaincre. »

Le thème de l'environnement sera lui aussi très important pour le NPD. Quant aux conservateurs ils mettront de l'avant leur bilan en termes de réduction des impôts, de lutte contre la criminalité et de souveraineté nationale.

ÉDITORIAL

Il n'y a pas d'éditorial cette semaine!





MUNICIPALITÉ RURALE DE LA BROQUERIE

AVIS PUBLIC

La MR de La Broquerie annonce une audience publique **le 17 septembre 2008 à** 19h à **l'Aréna de La Broquerie**. Le but de cette audience publique est de rendre public le rapport du bureau de la vérificatrice générale, spécifiquement les recommandations proposées par la vérificatrice générale et les changements effectués par la municipalité.

Lori Wood, C.M.M.A.
Directrice générale
Municipalité rurale de La Broquerie



Les Franco-lions de Lacerte inc.

Organisme situé à l'école Lacerte offrant des services de prématernelle et de garde scolaire est à la recherche de candidatures pour les postes suivants :

éducateur(trice)s de la prématernelle et garderie scolaire niveau I, II ou III
à temps plein
Entrée en fonction : septembre 2008, horaire à déterminer

éducateur(trice)s pour la garderie scolaire.
Entrée en fonction : septembre 2008,
temps plein ou temps partiel
le matin de 7 h à 8 h 30 et/ou l'après-midi de 15 h à 18 h.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir une lettre de demande, accompagnée de leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous ou par courriel.

Les Franco-lions de Lacerte Inc.
12-1101, promenade Autumnwood
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1C8



Courriel : franco-lions@atrium.ca



Éditique limitée
215, rue Aubert
Winnipeg (MB) Canada R2H 3G8
téléphone : (204) 284-8794
sans frais : (877) 639-3959
mobile : (204) 792-5542
téléc. : (204) 475-9039

À VOUS la parole

Un beau geste

Madame la rédactrice,

Quel geste de générosité que celui de la part de M. Gérald Boily, propriétaire de la Librairie À la Page, envers cette jeune bénévole au Rwanda (article paru dans le *Free Press* du jeudi 24 juillet). M. Boily, qui, lui-même, aide un village au Pérou est sensible aux besoins de ces pays en situation de pauvreté.

Je reviens, moi-même du Lesotho en Afrique du Sud après deux mois de bénévolat dans une garderie/prématernelle, ainsi qu'un *home* pour jeunes déficients. Quelle expérience! Quelle pauvreté! Une partie de mon cœur y est restée. Imaginez 69 petits, âgés de 6 mois à 5 ans, coincés dans un garage mesurant 11 pieds x 13 pieds n'ayant qu'un vieux morceau de tapis au centre. Ce tapis voit un peu de tout! Quelles conditions de vie...de l'autre bout de cette même bâtisse on y trouvait 37 jeunes déficients. Mon expérience ne s'est pas terminée en atterrissant au Canada. Après plusieurs présentations, des gens généreux, tous comme M. Boily, m'ont fait parvenir une variété de choses, des jouets entre autres pour ces petits qui n'ont que quelques legos, quelques blocs, une Barbie décapitée ainsi qu'un *hot wheel* brisé...et oui, c'est si peu pour 69 bambins à partager. Les déficients n'ont qu'une balle de soccer, quelques bouteilles de plastique vides et leurs fauteuils roulants pour se divertir.

Tels que M. Gordon Sinclair appelle les gens généreux dans son article du *Free Press*, « des anges » sous le nom d'Amanda Gagnon (gérante du Fun Factor) m'ont donné une cinquantaine de nounours; une quarantaine de brosse à dents, du dentifrice ainsi qu'un grand nombre de jouets d'été du Dr. Brad et Linda Stevens (dentiste), ainsi qu'un nombre important de bébelles et de fournitures scolaires de deux entreprises désirant demeurer anonymes.

Aussi reconnaissants que nous le sommes, nous envisageons un autre défi...celui de voir à ce que ces trésors, qui nous ont été donnés, soient transportés au Lesotho...

Marjorie Beauchemin
Île-des-Chênes (Manitoba)
Le 5 juillet 2008

L'affaire Morgentaler : mauvais augure pour le pays

Madame la rédactrice,

J'exprime mon outrage et mon désarroi à l'annonce que notre Gouverneure générale veuille accepter la nomination du Docteur Henry Morgentaler pour la distinction de l'Ordre du Canada. L'impudence du Comité de l'Ordre de suggérer ce candidat et la décision de Madame Michaëlle Jean d'accepter de reconnaître cet homme ainsi est un affront à la dignité de l'Ordre du Canada ainsi qu'à l'honneur de ceux et celles qui l'ont reçu et la recevront.

Si la Cour Suprême du Canada a cru bon d'énoncer que la liberté des droits humains permet le choix aux mamans d'avorter les enfants en formation en leur sein, ce droit n'efface pas la criminalité de l'acte d'avortement qui, en soi, est le meurtre d'une vie humaine en son état le plus vulnérable. Le droit des unes au choix ne doit pas enlever le droit à la vie des autres, surtout celui des êtres humains les plus frêles et sans défense. Le droit à la vie humaine doit l'emporter sur celui de choisir d'éliminer la vie humaine.

L'avortement est un des actes des plus destructifs au pays : il détruit malignement toute valeur qui a été le fondement solide et bienveillant de notre pays. Comment pouvons nous croire que ce pays puisse être béni lorsque nous désacralisons ainsi la vie humaine en honorant ceux ou celles qui piétinent ainsi le sacré?

Brigadier-général
Roger Bazin, P.H., CD, OSJ.
Aumônier Général (CR) à la retraite
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 7 juillet 2008

Tombés bien bas

Madame la rédactrice,

Je viens de lire votre article paru dans *La Liberté* du 23 juillet, intitulé « Un choix suffisant? » sur le manque flagrant de camps non religieux avec hébergement pour les jeunes Franco-Manitobains.

On est tombés bien bas si la seule option au Manitoba francophone est le camp de l'École catholique d'évangélisation de Saint-Malo.

Je me souviens que le Conseil Jeunesse Provincial (CJP) offrait un camp non religieux avec hébergement. D'accord, c'était en 1984 et j'y ai travaillé en tant que cuistot, mais on a eu du *fun*. Je crois qu'on y accueillait des jeunes de huit ans et plus.

Le tout se passait à l'ancien camp scout au sud de Saint-Malo et on se rendait au camping à Saint-Malo pour profiter de la plage.

Il me semble que le CJP devrait de nouveau offrir un camp non religieux pour la jeunesse franco-manitobaine. Il doit y avoir des subventions pour embaucher des étudiants et il y a certainement un endroit près de Winnipeg pour accueillir tout ce beau monde?

Voilà, on a l'hiver pour y penser!

Richard Loiselle
Ex-cuistot du camp CJP
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 28 juillet 2008

Citation DE LA SEMAINE

« Affronter le racisme, c'est un grand défi, mais il ne faut pas avoir peur d'en parler et surtout de le condamner. »

Le nouveau directeur de la DSFM, Denis Ferré, réagit aux inscriptions racistes apposées sur un mur de l'école Taché et sur la propriété d'une famille d'origine mauricienne. ■ **Page 10.**

POLITIQUE FÉDÉRALE

Les libéraux à Winnipeg

Stéphane Dion ralliera ses troupes à Winnipeg pour le caucus d'été du Parti libéral du Canada.

Julien ABORD-BABIN

L'ensemble des députés et sénateurs libéraux se réuniront à Winnipeg, du 2 au 4 septembre, pour le caucus d'été du parti. Ils profiteront de cette réunion pour parler de leur stratégie face à une rentrée politique qui s'annonce mouvementée, mais aussi pour rencontrer la communauté francophone.

En tant que président du caucus libéral fédéral du Manitoba, le député de Saint-Boniface, Raymond Simard, sera l'hôte de cette importante réunion, en compagnie de ses collègues manitobains.

« Ce sera l'occasion pour tous les députés de se rencontrer et de parler de politique avant que la nouvelle séance ne commence, explique Raymond Simard. On devrait aussi parler de stratégies de communication avec le public. Plusieurs tables rondes ouvertes au public seront aussi organisées. »

Le chef du Parti libéral, Stéphane Dion, entend notamment parler de sa stratégie du Tournant vert avec les Winnipégois lors d'une réunion publique qui aura lieu le 2 septembre à 17 h 30 au Centre communautaire Crescent Wood.

« Stéphane Dion tenait beaucoup à rencontrer le public pour parler du Tournant vert », remarque Raymond Simard.

Les députés parleront aussi d'une éventuelle élection générale qui pourrait être déclenchée cet automne. Cette perspective semble de plus en plus probable.

En tant qu'hôte, Raymond Simard souhaite également faire découvrir Winnipeg à ses collègues et surtout sa communauté francophone. « On va organiser plusieurs tournées en soirée pour les députés et leur famille et c'est clair qu'on va les emmener à Saint-Boniface », confie Raymond Simard.

Stéphane Dion ainsi que plusieurs députés libéraux devraient notamment assister au grand spectacle « Terre Ouverte », qui aura lieu le 3 septembre devant le Fort Gibraltar pour célébrer le 100e anniversaire de l'incorporation de la ville de Saint-Boniface.



Archives La Liberté

Stéphane Dion ralliera ses troupes à Winnipeg du 2 au 4 septembre à lors du caucus d'été du Parti libéral.

LAC WINNIPEG

Une lente réhabilitation

Chaque été, des chercheurs étudient attentivement le lac Winnipeg afin de vérifier la salubrité des plages, mais aussi la progression des algues qui étouffent lentement le cinquième plus grand lac canadien. Leurs recherches montrent que pour l'instant, l'état du lac n'a pas beaucoup changé et que les mêmes problèmes risquent de se représenter cet été.

« Pour l'instant, on observe plus ou moins les mêmes tendances que les années précédentes, explique le sous-ministre aux services écologiques du ministère de la Gestion des ressources hydriques, Dwight Williamson. L'état des plages et la présence de la bactérie E. coli sont semblable à l'an dernier. Quant aux algues, leur prolifération survient généralement au mois d'août. Comme le printemps a été plutôt froid, elles pourraient toutefois être retardées ou peut être même diminuées. »

Malgré plusieurs initiatives mises en place par le gouvernement provincial afin de protéger le lac, dont l'interdiction d'utiliser des engrais à base de phosphore qui entrera en vigueur l'année prochaine, Dwight Williamson admet qu'il reste encore beaucoup à faire avant de pouvoir observer un changement réel.

« Toutes les études montrent clairement que le lac est enrichit d'éléments nutritifs, fait-il remarquer. Les niveaux de phosphore et de nitrates continuent d'augmenter. À moins d'agir dès maintenant, la situation va continuer de s'aggraver. »

Les résidants et propriétaires de chalets ont eux aussi observé des changements quant à la prolifération d'algues dans le lac. « Cela fait dix ans que j'ai un chalet sur le bord du lac et d'année en année la situation s'aggrave, confie une membre de la Grindstone Cottages Owners Association, Amanda LeRougetel. Il y a de plus en plus d'algues et elles arrivent de plus en plus tôt. »

Elle remarque tout de même que les gens sont plus conscients des problèmes du lac Winnipeg. « Depuis que nous avons formé notre comité et commencé à militer pour la protection du lac il y'a trois ans, j'ai observé que les gens sont plus réceptifs, explique Amanda LeRougetel. Il faut maintenant que le gouvernement et le milieu des affaires rattrapent le public, car nous devons tous travailler ensemble. »

Le ministère de la Gestion des ressources hydriques entend déjà collaborer avec plusieurs partenaires municipaux. « Nous avons déjà accomplis beaucoup de travail, mais il reste beaucoup à faire, tant dans les zones urbaines que rurales, explique Dwight Williamson. Nous devrons tous changer nos habitudes, mais il faudra laisser le temps aux communautés et au secteur agricole de s'ajuster. »

Dwight Williamson met donc en garde ceux qui s'attendraient à une solution miracle. « Il faudra encore plusieurs années avant que l'on puisse observer un véritable changement dans le lac, prévient-il. Malgré tout, chaque kilogramme de phosphore qui ne s'écoulera pas dans le lac fera une différence. »

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Roxane Stanners : l'enfant de Saint-Boniface

Militante libérale depuis son adolescence, Roxane Stanners a récemment décidé d'entrer dans l'arène de la politique fédérale. Elle tentera de se faire élire dans la circonscription de Saint-Lambert, au Québec, lors des élections partielles du 8 septembre.

Roxane Stanners a travaillé pendant de nombreuses années comme avocate, d'abord en Alberta, puis au Québec où elle habite depuis dix ans. Parallèlement à sa carrière professionnelle, elle s'est toujours impliquée auprès de divers organismes communautaires défendant des causes de justice sociale. Elle milite aussi depuis sa jeunesse, passée à Saint-Boniface, au sein du Parti libéral. Elle a d'ailleurs été co-présidente en chef de la course à la chefferie de Stéphane Dion.

C'est à la suite de cette victoire que Roxane Stanners a décidé de faire le saut en politique active. « Quand Stéphane Dion a obtenu le leadership, je me suis dit que je pourrais bien travailler avec lui,



photo : Gracieuseté Parti libéral du Canada

Roxane Stanners.

confie-t-elle. J'ai énormément de respect pour sa carrière et il a su m'inspirer avec son engagement pour l'environnement. »

La candidate fait toutefois face à un défi de taille pour cette première élection. La circonscription de Saint-Lambert est tenue par le Bloc québécois depuis 2004. « Ce ne sera pas facile et je ne prends rien pour acquis, mais je crois avoir de bonnes chances d'y arriver », explique Roxane Stanners.

La Franco-Manitobaine se sent d'ailleurs très à l'aise dans sa circonscription où les cultures francophone et anglophone se côtoient et qu'elle compare à sa ville natale. « Saint-Lambert ressemble beaucoup à Saint-Boniface, explique-t-elle. Sauf que les rôles sont inversés : on y retrouve une communauté anglophone très forte aux côtés d'une majorité francophone. »

« J'espère établir un bon partenariat avec les deux communautés pour leur redonner une voix forte au gouvernement fédéral, ajoute-t-elle. En ce moment, la circonscription est représentée par le Bloc québécois qui ne s'intéresse pas vraiment au gouvernement fédéral. »

En plus d'accumuler des appuis dans sa communauté adoptive, Roxane Stanners a déjà reçu de nombreux mots d'encouragements du Manitoba, où habitent encore plusieurs membres de sa famille. « J'ai été très émue de recevoir un tel appui des gens de Saint-Boniface », confie-t-elle.



Agents de service à la clientèle

Salaire de départ 11,05 $ l'heure
et 12,55 $ l'heure pour employés bilingues (français/anglais)

- Postes à temps plein et partiel
- Salaire concurrentiel et formation salariée
- Remboursement de frais de scolarité
- Appels d'arrivée
- Primes de vente de gamme supérieure intéressantes
- Prestation d'assurance-maladie complémentaire pour les employés à temps plein & à temps partiel
- Ambiance de travail décontractée

careers@convergys.com
www.convergys.com
Nous acceptons les candidatures spontanées! 14, bd Fultz
Appelez au 833-8460



AIR CANADA

Sauvons la base de Winnipeg!

La base des agents de bord d'Air Canada Winnipeg fermera ses portes le 1er novembre. Les 145 employés de la compagnie gardent toutefois espoir de sauver leur base.

Patricia BITU TSHIKUDI

La vague de licenciements amorcée par Air Canada se poursuit et atteint le Manitoba.

La compagnie aérienne a annoncé la fermeture prochaine de la base des agents de bord de Winnipeg ainsi que celle d'Halifax.

Une décision qui entraînera la mise à pied de 630 agents de bord à travers le pays. À Winnipeg, ce sont 145 employés qui perdront leur emploi à compter du 1er novembre. « Ça fait des années que la rumeur court que la base de Winnipeg va fermer. Mais ça ne s'est jamais produit. Ça a été un choc quand on nous a appris la nouvelle. D'autant plus qu'on s'apprêtait à revoir notre convention collective qui arrive à échéance l'année prochaine », explique l'agent de bord, Gilles LeSage.

La décision d'Air Canada s'inscrit dans le cadre d'un plan de rationalisation visant à réduire ses effectifs. La raison de la fermeture? La hausse soudaine du prix de l'essence.

Une décision vivement critiquée par les agents de bord qui ont manifesté leur mécontentement lors de rassemblements qui se sont tenus à Winnipeg ainsi que dans cinq autres villes du pays.

Les employés de la compagnie aérienne ont fait part de leur mécontentement face à l'arrogance de leur employeur le 28 juillet, lors d'une manifestation au centre-ville de Winnipeg. Arrogance que les agents de bord expliquent par la tentative d'Air Canada de se soustraire aux exigences du Code canadien du travail.

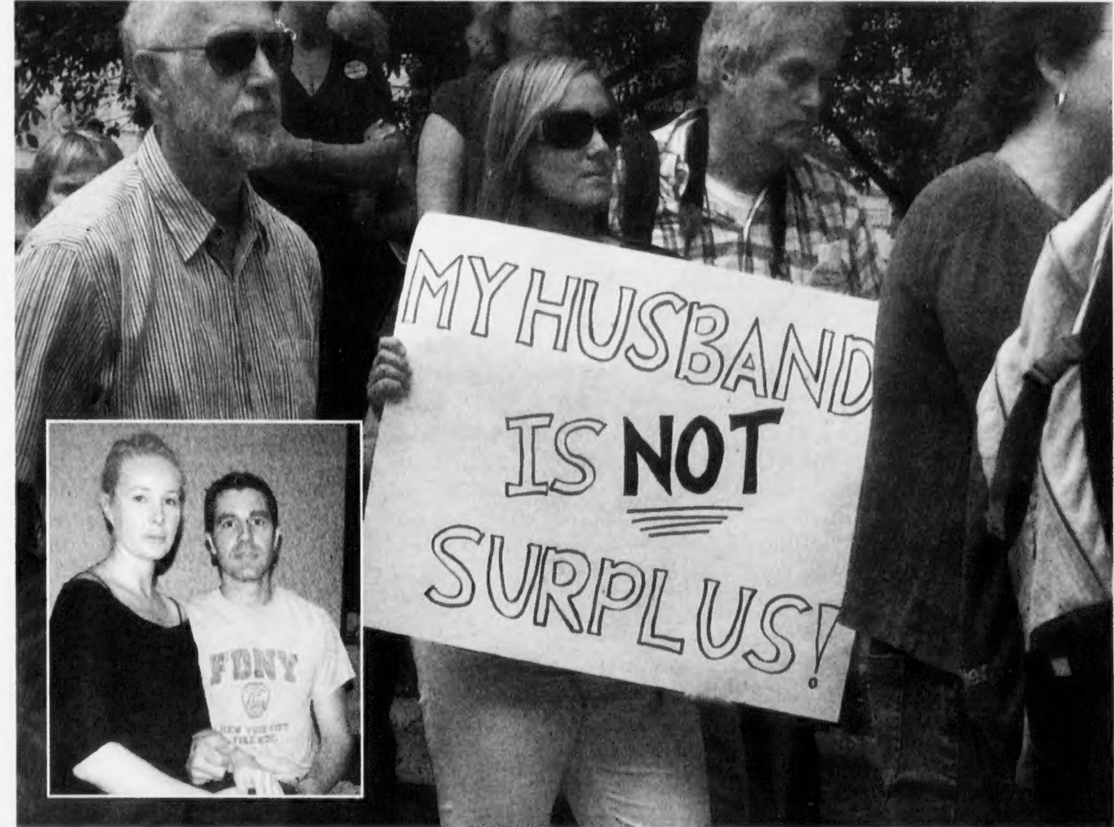


photo : Patricia Bitu Tshikudi

Un peu plus de 200 agents de bord de la compagnie Air Canada ont manifesté leur mécontentement vis-à-vis de leur employeur le 28 juillet à Winnipeg. En médaillon Susan et Gilles LeSage.

« La compagnie a soumis une demande d'exemption au Code du travail au ministre fédéral du Travail, Jean-Pierre Blackburn, qui vise à ne pas être obligé de travailler avec le syndicat en ce qui concerne les procédures de compensations, explique le président du syndicat des agents de bord de Winnipeg, Georges Bouchard. C'est inacceptable. »

Cette section du Code exige qu'un comité ralliant la partie patronale et syndicale soit constitué avant que toute décision ne soit prise. Le but de l'exercice étant d'étudier conjointement, les façons d'atténuer l'impact des licenciements.

Georges Bouchard s'est toutefois dit « très heureux » de la décision du ministre fédéral du Travail, de rejeter la demande d'Air Canada. « Nous allons mettre sur pied un comité qui préparera les demandes de compensations à la compagnie », explique-t-il.

Actuellement, Air Canada propose deux alternatives à ses employés. Les employés les plus anciens qui souhaitent demeurer avec la compagnie ont la possibilité d'être transférés à Toronto ou à Montréal où ils pourront travailler sur des navettes. Cela implique toutefois que les employés les moins anciens de ces bases perdront leur emploi.

La seconde alternative proposée par Air Canada est une compensation de 10 000 $ pour ses employés qui souhaiteraient quitter l'entreprise.

« C'est un montant inacceptable, assure Georges Bouchard. La norme voudrait qu'Air Canada donne une compensation d'au moins un an de salaire aux employés qui souhaitent quitter la compagnie. »

Des négociations

Qui dit 145 mises à pieds, dit aussi145 histoires. Les agents de bord de Winnipeg s'inquiètent pour leur avenir.

C'est le cas de Gilles et Susan LeSage, un couple de manitobains, tous deux employés d'Air Canada.

L'homme de 37 ans travaille depuis dix ans pour la compagnie aérienne. Avec deux enfants à charge et un à venir, il ne comprend pas la décision de son employeur et s'inquiète pour son avenir et celui de ses collègues.

« Ma femme travaille, elle aussi, comme agente de bord, explique Gilles LeSage. On venait d'apprendre qu'on attendait un troisième enfant quand on a entendu la nouvelle. Nous avons un bébé de huit mois. Mon épouse a dû écourter son congé de maternité et retourner au travail pour pouvoir accumuler ses heures de travail en vue de son prochain congé. Tout ce qu'on peut faire, c'est attendre la suite. »

Le cas de Gilles et Susan LeSage n'est pas isolé. « La base de Winnipeg est assez petite. Tout le monde se connaît. Il y a d'autres personnes dans la même situation que nous. Il y a des familles monoparentales et aussi d'autres qui ne pourraient pas se permettre de déménager », explique Gilles LeSage.

Les négociations s'annoncent difficiles. « On va essayer de trouver une solution qui puisse satisfaire tous les employés », affirme Georges Bouchard.

Les agents de bord d'Air Canada gardent toutefois espoir de sauver leur base à Winnipeg. « On espère toujours pouvoir sauver notre base, poursuit-il. La fermeture de la base implique des services moins bons pour les usagers et va contribuer à davantage isoler des villes comme Winnipeg ou Halifax. »

Un point de vue que partagent plusieurs politiciens. « Je veux que la base de Winnipeg reste ouverte!, a lancé le premier ministre de la province, Gary Doer devant les 200 employés d'Air Canada, le 28 juillet. Je parle aujourd'hui à titre de premier ministre, mais aussi de client d'Air Canada et de citoyen de Winnipeg. Alors que nous faisons des travaux pour agrandir l'aéroport de Winnipeg, nous n'allons pas commencer à couper dans le personnel. Ça n'a pas de sens! ». La sénatrice Maria Chaput a elle aussi marqué son soutien aux agents de bord de Winnipeg et des autres villes touchées. « Je suis contre la fermeture de la base de Winnipeg et celle d'Halifax. Je comprends qu'Air Canada doive prendre des décisions difficiles dans un contexte économique tout aussi difficile. Mais je crois que ces décisions doivent être prises de concert avec les employés qui sont les mieux placés pour aider à trouver des solutions autres que les coupures. C'est une question de respect. J'ose espérer qu'Air Canada envisagera d'autres alternatives pour sauver la base de Winnipeg. »

Air Canada et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) devaient se rencontrer le 1er août pour s'entendre sur les indemnisations que recevront les agents de bord d'Air Canada.

À l'heure d'écrire ces lignes les résultats de la rencontre ne nous avaient pas encore été communiqués.

Intervieweur travaillant par téléphone à Statistique Canada

Statistique Canada cherche des intervieweurs à temps partiel pour le bureau Régional de Winnipeg, MB. Les candidat(e)s doivent être disponible le jour, le soir et la fin de semaine, selon les besoins.

Compétence dans les langues officielles:
- Anglais essentiel ou Bilingue (Anglais et Français)

13,76 $/h plus autres avantages
Prime de quart de 2 $ l'heure Applicable après 17 h en semaine et pendant toute la fin de semaine

Les candidat(e)s doivent:
- Posséder un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Avoir une bonne capacité à communiquer.
- Expérience de travail avec le public.
- Savoir utiliser un clavier d'ordinateur.

Conditions D'Emploi :
- Être âgé(e)s de plus de 18 ans.
- Être disponible pour travailler le jour, le soir et la fin de semaine.
- Être disponible un minimum de quatre jours par semaine.
- Sécurité: Cote de fiabilité.

Les candidat(e)s doivent satisfaire à toutes les conditions d'emploi susmentionnées pour être nommé(e)s à ce poste. Tous les coûts associés à la satisfaction des conditions d'emploi sont la responsabilité des candida(e)s. Les candidat(e)s retenus doivent satisfaire aux conditions d'emploi susmentionnées et continuer à le faire pendant toute la durée d'emploi.

Statistique Canada s'est engagé à respecter les principes de diversité et d'équité en matière d'emploi énoncés dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi et veut s'assurer que notre effectif soit le reflet de la diversité de la société canadienne. L'Agence invite les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles à préciser volontairement leur groupe d'appartenance.

Postulez avant le 19 août 2008
Télécopieur : 1-800-538-7894
Courriel : ouest-recrutement@statcan.ca
www.statcan.ca

* Veuillez citer le numéro du processus de sélection.
2008-EX-WPG-001

Statistics Canada Statistique Canada
Canada

Gaz naturel

Les prix grimpent!

La facture de chauffage sera salée cet hiver pour les Manitobains. Manitoba Hydro prévoit une révision du prix du gaz naturel d'ici novembre, mais apporte des solutions pour les foyers à faibles revenus.

Patricia BITU TSHIKUDI

Le coût de la vie ne cesse d'augmenter alors que les salaires eux, demeurent inchangés ou sont très faiblement augmentés. La Régie des services publics du Manitoba a récemment autorisé une hausse des tarifs du gaz naturel. Cette augmentation de 6,9 % est entrée en vigueur le 1er août et se traduit par une augmentation moyenne de 73 $ par année, sur la facture des clients de Manitoba Hydro.

La compagnie attribue la hausse de ses tarifs à l'augmentation du prix des carburants sur le marché. « Manitoba Hydro n'a aucun contrôle sur le prix du gaz naturel, explique l'agente aux affaires publiques, Anita Mitchell. Là où nous avons un pouvoir, c'est sur les frais de distribution et sur les factures. Le prix que Manitoba Hydro facture actuellement à ses clients, c'est celui qu'il paie lui-même à ses fournisseurs. On ne fait pas de profits. »

Il s'agit de la deuxième hausse du prix du gaz naturel en un an au Manitoba. Une augmentation de presque 15 % au cours des 12 derniers mois.

D'autres augmentations sont encore à prévoir au cours des prochains moins. Le tarif du gaz naturel sera revu en novembre prochain.

« Les prix sont fixés tous les trimestres, explique Anita Mitchell. En février, mai, août et novembre. À la fin de chaque trimestre, Manitoba Hydro se penche sur le prix en cours du gaz et, en se basant sur les prévisions des prochains mois, fixe le prix du gaz. Personne ne sait jamais ce qui va arriver sur le marché. »

Un marché inconstant qui pèse lourd sur le portefeuille des consommateurs manitobains.

Le gouvernement provincial ainsi que Manitoba Hydro ont mis en place des stratégies d'aides.

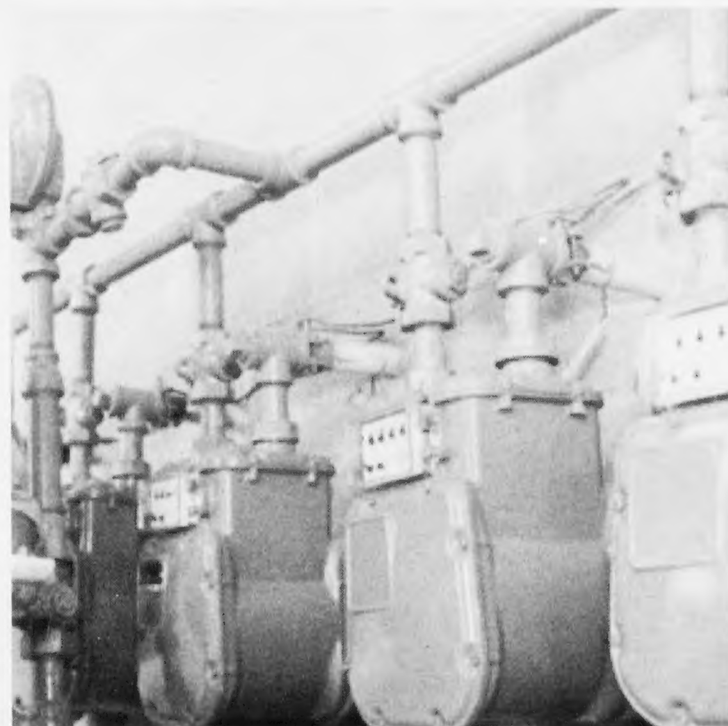
« On essaie de limiter l'impact sur les consommateurs, explique Anita Mitchell. Quand les prix augmentent trop, Manitoba Hydro peut répartir le coût du gaz sur une plus longue période, ce qui évite aux clients de devoir absorber de trop grosses hausses d'un seul coup. »

La Province et Manitoba Hydro ont mis en place un programme de remplacement des appareils de chauffage. « C'est un programme universel qui offre un rabais de 500 $ sur l'achat d'une fournaise haute efficacité qui consomme moins d'énergie », explique le ministre des Finances à la province, Greg Selinger.

Les personnes qui souhaitent bénéficier du programme de remise spéciale offerte ont jusqu'au 13 octobre 2008 pour faire la demande. De plus, jusqu'en septembre 2009, pendant une période limitée, les abonnés qui achètent des congélateurs horizontaux, des réfrigérateurs ou des laveuses à faible consommation d'énergie peuvent recevoir des crédits sur leur facture d'énergie. On a aussi pensé aux personnes à revenu modeste. Les familles de quatre personnes et plus qui gagnent moins de 50 000 $ par année pourront bénéficier d'un programme d'efficacité énergétique leur permettant d'économiser de l'énergie, de réduire leurs factures d'énergie. « Il peuvent bénéficier d'un conseiller qui fera une évaluation à domicile qui leur permettra d'économiser de l'énergie », explique Greg Selinger.

Selon les résultats obtenus, des travaux en vue d'améliorer l'isolation de la maison ou le système de chauffage seront faits. Le tout sera couvert par Manitoba Hydro.

Pour plus de renseignements sur les programmes offerts, visitez le site Internet de Manitoba Hydro au www.hydro.mb.ca/francais/.



Archives La Liberté

La facture de chauffage sera salée cet hiver pour la majorité des Manitobains.

VOUS POUVEZ-VOUS PROTÉGER CONTRE LE VIRUS DU NIL OCCIDENTAL

QUELLE SONT LES SYMPTÔMES?
- Un cas sérieux d'infection au virus du Nil occidental (VNO) peut constituer un danger de mort et peut causer une invalidité à long terme
- Certaines personnes infectées par le virus présentent certains symptômes comme de la fièvre, de l'érythème, des maux de tête, de la fatigue et des courbatures.
- La plupart des personnes infectées par le VNO ne présentent pas de symptômes et ne deviennent pas malades.

QUI EST À RISQUE?
- Dans le sud du Manitoba, quiconque peut se faire piquer par un moustique *Culex tarsalis* porteur du virus du Nil occidental pendant les mois d'été.
- Des maladies graves apparaissent le plus souvent chez les adultes plus âgés, chez ceux qui souffrent d'une maladie chronique ou d'une déficience immunitaire. Par contre, des maladies graves sont apparues dans tous les groupes d'âge.

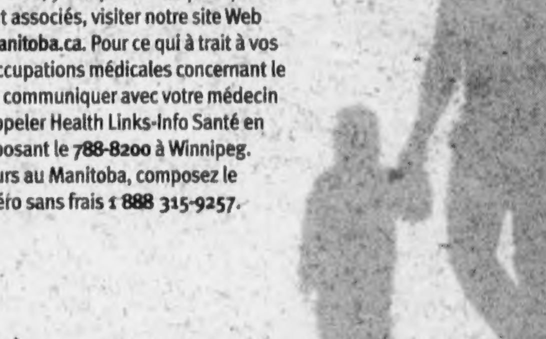
QUAND EST LE RISQUE D'INFECTION LE PLUS ÉLEVÉ?
- Le risque d'infection par le virus du Nil occidental est le plus élevé à la fin de juin, tout juillet et août et au début septembre.
- Le risque d'infection varie d'une année à l'autre en fonction des précipitations, de la température, des précipitations, du nombre de moustiques et d'autres facteurs.

COMMENT PUIS-JE ME PROTÉGER CONTRE LE VIRUS DU NIL OCCIDENTAL?
- Réduisez le temps passé à l'extérieur entre le crépuscule et l'aube.
- Utilisez un insectifuge approprié.
- Portez des vêtements amples et de couleur pâle, des pantalons longs et des chemises à manches longues.
- Réduisez l'eau stagnante sur votre propriété.
- Assurez-vous que les moustiquaires des portes et des fenêtres ne laissent aucune ouverture et ne sont pas trouées.

Pour obtenir plus de renseignements sur le VNO, y compris les risques qui y sont associés, visiter notre site Web au manitoba.ca. Pour ce qui à trait à vos préoccupations médicales concernant le VNO, communiquer avec votre médecin ou appeler Health Links-Info Santé en composant le 788-8200 à Winnipeg. Ailleurs au Manitoba, composez le numéro sans frais 1 888 315-9257.







« Fatigue chronique et périodes de dépression – tout ça en raison d'une simple piqure de moustique. Prenez le temps de vous protéger et ceux qui vous sont chers. »
– Wayne, 60 (Diagnostiqué souffrant du VNO en 2005)

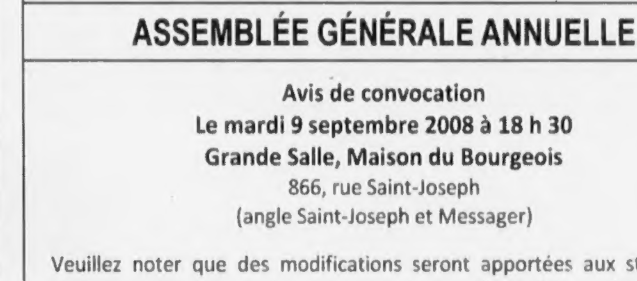
« Les moustiques porteurs du virus du Nil occidental peuvent piquer n'importe qui – et ce « n'importe qui » peut être vous! Prenez les précautions nécessaires pour diminuer le risque. »
– Rachel (Son père de 66 ans est décédé des séquelles du VNO en 2007)

Manitoba

Festival du Voyageur inc.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Avis de convocation
Le mardi 9 septembre 2008 à 18 h 30
Grande Salle, Maison du Bourgeois
866, rue Saint-Joseph
(angle Saint-Joseph et Messager)

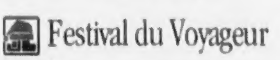


Veuillez noter que des modifications seront apportées aux statuts et règlements. Une copie des changements sera disponible aux bureaux du Festival vingt-et-un jours avant l'assemblée. Les nominations pour les postes vacants au Conseil d'administration seront acceptées par le comité de nomination exclusivement et ce, avant le 30 août 2008. Tous les membres actifs du Festival du Voyageur inc. ont droit de vote. Les cartes de membres seront en vente à la porte au coût de cinq dollars (5 $) chacune.

Déroulement :

18 h 30	Inscriptions
19 h 00	Réunion d'affaires
20 h 30	Léger goûter

S.V.P. confirmer votre présence en composant le 237.7692 ou par courriel info@festivalvoyageur.mb.ca au plus tard le 3 septembre 2008.



L'ÉVÉNEMENT D'ENVERGURE
D'UNE JEUNESSE FRANCOPHONE en action!





Edmonton, Alberta, août 2008

EDMONTON 2008
Une énergie, une passion

Du 14 au 17 août 2008, plus d'un millier de jeunes prendront d'assaut la ville d'Edmonton, en Alberta, alors que se tiendra la quatrième édition des Jeux de la francophonie canadienne.

Lancée à l'origine par la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), l'idée de présenter des Jeux de la francophonie canadienne s'est concrétisée en 1999 avec la tenue de la toute première édition des Jeux à Memramcook, au Nouveau-Brunswick. Depuis, les Jeux ont eu lieu à Rivière-du-Loup au Québec en 2002 et à Winnipeg au Manitoba en 2005.

En misant sur la relève, les Jeux de la francophonie canadienne visent essentiellement à valoriser et à mobiliser la communauté francophone d'expression française de l'ensemble du pays autour d'un même projet national. Une fois sur place, les jeunes de 13 délégations, c'est-à-dire une provenant de chaque province et territoire, bénéficient d'une plate-forme rêvée pour mettre leurs talents respectifs à profit dans trois volets, soit le volet sportif, le volet artistique et le volet leadership.

« Au niveau individuel, les Jeux contribuent à augmenter les compétences des jeunes à plusieurs niveaux ainsi qu'à accroître leur confiance en-soi et leur identité culturelle. Ça leur permet aussi de tisser des liens avec d'autres jeunes de partout au pays », souligne la présidente de la FJCF, Karlynn Grenier.

Cette dernière tient cependant à préciser que les Jeux de la francophonie canadienne génèrent également des bénéfices pour l'ensemble de la population canadienne, et non seulement sur le plan individuel pour les jeunes.

« C'est aussi un événement très important pour les communautés qui accueillent les Jeux. Ça permet entre autres aux résidants non francophones de mieux connaître l'autre groupe linguistique du pays. En même temps, on contribue à former des jeunes qui connaissent bien leur pays et qui désirent contribuer au développement de celui-ci », confirme la présidente de la FJCF.

« On doit également souligner que c'est un projet à long terme et un événement mis sur pied par et pour les jeunes, car ce sont des jeunes qui travaillent à l'organisation des différents aspects des Jeux », poursuit Karlynn Grenier.

NOUVEAUTÉS AU PROGRAMME

Tout événement qui veut continuer d'assurer son propre succès se doit d'innover constamment et les Jeux de la francophonie canadienne ne font pas exception à cette règle. En effet, le comité organisateur des Jeux a décidé d'instaurer certaines nouveautés cette année, misant notamment sur l'aspect environnemental, qui continue d'être au cœur des préoccupations des Canadiens et surtout des jeunes.

Ainsi, on a choisi de désigner l'édition 2008 comme étant les premiers Jeux verts. Du nombre des initiatives prévues à cet effet, on remettra notamment un prix pour la délégation verte en plus de fournir un sac fourre-tout recyclé et réutilisable aux participants.

« Au-delà du sac, l'objectif est de solidifier la conscience environnementale. Adopter une pratique comme celle-ci est une manière de sensibiliser nos leaders de demain à devenir des éco-citoyens responsables », explique Karlynn Grenier.

Quant aux autres nouveautés dont faisait récemment part le comité organisateur, notons que le basketball en fauteuil roulant et la danse comme art de démonstration feront leur entrée aux Jeux de la francophonie canadienne en 2008. Enfin, on compte insister cette année sur l'aspect coopératif auprès des 1200 participants qui sont attendus à Edmonton.

Pour ce qui est de la prochaine édition des Jeux, elle aura lieu soit à Sudbury, en Ontario, ou à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard. L'identité de la ville qui accueillera les Jeux de 2011 sera dévoilée le 14 août, lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux de 2008.

Mais avant de songer à la prochaine édition, laissons la communauté franco-albertaine profiter au maximum de la tenue de cet événement d'envergure pour la jeunesse canadienne-française.



PARTENAIRE MÉDIAS

APF Association de la presse francophone



Encouragez nos annonceurs!

SÉCURITÉ DES ALIMENTS

Plus de responsabilités au privé

Alors qu'Ottawa souhaite céder à l'industrie privée une partie de ses responsabilités en matière d'inspection des aliments, l'opposition s'inquiète pour la sécurité des consommateurs.

Patricia BITU TSHIKUDI

La nouvelle du plan d'inspection des aliments des conservateurs d'Ottawa a suscité de nombreuses réactions au sein de l'opposition.

Le gouvernement conservateur préparé un plan d'inspection des aliments et compte transférer certaines de ses responsabilités en matière de sécurité alimentaire à l'industrie privée. Le plan inquiète les libéraux qui y voient un danger pour la sécurité des consommateurs. « Je suis très préoccupé par ce rapport. C'est extrêmement dangereux. L'industrie sera-t-elle capable de se surveiller elle-même? Je n'en suis pas certain, dit le député fédéral de Saint-Boniface, Raymond Simard. Ce n'est pas à l'entreprise privée de s'inspecter elle-même. On a besoin d'une institution objective pour prendre des décisions sur des questions comme celle de la sécurité des canadiens. »

Le plan prôné par les conservateurs s'inscrit dans le cadre d'un exercice de révision stratégique de l'ensemble de la fonction publique.

« Tous les quatre ans, le gouvernement révise les priorités de ses ministères. Dans le cas de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), on souhaite réorienter 5 % du budget des priorités moindres, soit 113 millions $, vers celles plus importantes, explique le porte-parole de l'ACIA, Alain Charrette. On ne coupe pas, mais on déplace plutôt de l'argent. On transfère les responsabilités des inspecteurs vers les entreprises. »

Ce plan de restructuration a pour effet d'entraîner la fermeture de deux des trois centres d'information de l'ACIA. Le financement alloué à certains tests de dépistages serait aussi revu à la baisse. Selon Alain Charrette, le plan ne représente pas de danger. Il permettrait tout simplement à l'Agence de « mettre en place un bon système d'inspection. Au lieu que les inspecteurs examinent la viande une par une, on veut mettre en place un système basé sur l'expérience, explique Alain Charrette. Avec l'expérience, nous savons exactement où surviennent les problèmes de contamination, lors de la production. On veut donc agir de manière ciblée et mettre plus de ressources et d'attention sur ces étapes critiques de la production. On ne veut pas faire de micro-inspection. »

Au cours des dernières années, la sécurité des aliments a été au cœur des préoccupations avec



Archives La Liberté

La sécurité alimentaire pourrait bientôt devenir une affaire semi-privée.

entre autres les cas de contamination à la bactérie E. Coli ou plus récemment aux États-Unis, l'épidémie de salmonelle dans les tomates et les piments jalapeño. Pourtant, Alain Charrette rappelle que le Canada s'en tire très bien en matière de sécurité alimentaire.

« Je crois qu'il faut regarder dans les faits et non dans les apparences. Nous avons dénombré très peu de cas de contaminations cette année au Canada. Le problème de la vache folle a été complètement réglé. Le Canada se débrouille très bien en matière de sécurité des aliments. Notre niveau de compétence en matière de surveillance est très compétitif », affirme-t-il.

Ce dernier poursuit en précisant que « les entreprises ont tout intérêt à bien faire les choses et à produire des aliments sains au risque de devoir faire face à des poursuites judiciaires. »

« On continuera à les examiner, seulement, on le fera différemment », assure-t-il.

Le Parti libéral a entrepris des démarches pour forcer le gouvernement conservateur à présenter officiellement ce projet de sorte qu'il soit étudié par le Comité permanent de l'agriculture.

Au ministère de l'Agriculture du Manitoba, on s'est abstenu de tout commentaire, alléguant l'attente d'une déclaration officielle de la part du gouvernement fédéral.

« Pour l'instant, il s'agit de rumeurs. Il n'y a pas encore eu de déclaration officielle du fédéral. Nous pourrons nous prononcer à ce moment-là », explique l'attaché aux communications de la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales du Manitoba, Rosann Wowchuk, David Leibl.

Le projet des conservateurs a été rendu public par les médias à la suite du licenciement d'un employé de l'ACIA, le 23 juillet.

SAINT-BONIFACE

Un quartier abordable?

Le quartier de Saint-Boniface essaye d'attirer de nouveaux entrepreneurs, mais les espaces sont-ils disponibles et abordables?

Julien ABORD-BABIN

Les Entreprises Riel et leurs partenaires fournissent de gros efforts afin de développer le quartier de Saint-Boniface et y attirer de nouveaux investisseurs. Pour arriver à leurs fins, un bon marché de l'immobilier est essentiel.

« Il y a encore de la place et le quartier offre plusieurs avantages, remarque l'agent immobilier, Georges Bohémier. On a un parc, un beau boulevard, une bonne ambiance et le Musée canadien des droits de la personne qui s'en vient. On est aussi bien situés, au centre de la ville. Provencher est en quelque sorte une extension de Portage. »

Quant aux loyers des locaux commerciaux, ils sont relativement similaires à ce que l'on retrouve dans le reste de la ville. « Pour des locaux neufs, il faut estimer à environ 20 $ le pied carré, en plus des taxes et des frais communs pour l'entretien, estime Georges Bohémier. Pour un bâtiment qui a entre 20 et 25 ans, il faut compter de 12 à 16 $. On a aussi de plus vieux bâtiments qui peuvent coûter de 7 à 12 $ le pied carré. »

Ainsi, les espaces commerciaux flambant neufs, qui sont encore disponibles à la Place Joseph Royal sur Provencher, coûtent 19,75$ le pied carré, auquel il faut ajouter 8,50 $ en frais divers. « C'est plus cher que les vieux bâtiments de Saint-Boniface, mais si on se compare à d'autres constructions neuves, les prix sont compétitifs », estime l'agent immobilier à Avison Young, Jamie McPetrie.

Il reste aussi plusieurs espaces vides à Saint-Boniface où il serait possible de construire, mais comme les coûts de construction ont beaucoup augmenté ces dernières années, de nombreux entrepreneurs hésitent à se lancer dans des projets d'envergure. « Il y a encore des espaces libres sur Provencher, admet le directeur général d'Entreprises Riel, Normand Gousseau. Ce n'est pas qu'il n'y a pas de demande, mais les coûts de construction sont trop hauts à cause de la grande demande en matériaux. »

Ainsi, des locaux dans un bâtiment plus anciens, mais récemment rénovés coûtent considérablement moins cher. Par exemple, l'ancien restaurant Mékong au 126 Marion, situé dans un édifice construit en 1910 et qui est présentement en rénovation, est à louer pour 14 $ le pied carré.

Les coûts sont d'ailleurs relativement similaires entre le boulevard Provencher et la rue Marion. Des locaux similaires au 126 Marion situés sur le boulevard Provencher, tel les 155, 157 et 159 Provencher, tous administrés par Entreprises Riel, coûtent environ 14 ou 15 $ le pied carré. « Tout dépend de l'entente qu'on a avec le locataire », précise Normand Gousseau.

« Sur Provencher, on peut demander 1 $ de plus par pied carré que sur Marion, remarque Georges Bohémier. Les gens préfèrent Provencher, mais Marion c'est un bon marché quand-même. »

Quant aux bureaux, ils sont généralement un peu moins cher que les espaces commerciaux. Ainsi, les locaux à louer au 205



Archives La Liberté

La Place Joseph Royal sur le boulevard Provencher.

Provencher coûtent 11 $ le pied carré ou 25 300 $ par mois pour 2 300 pieds carrés (700 m²). Soit trois dollars de moins qu'une boutique dans le quartier. Un peu plus loin sur le boulevard, au 475 Provencher, d'autres bureaux sont à louer pour 12 $ le pied carré.

Certains peuvent aussi conclure de bonnes affaires en négociant avec les propriétaires. Par exemple, l'Agence nationale et internationale du Manitoba (ANIM) ne paye que 13 000 $ par année pour 700 pieds carrés au troisième étage de l'ancien hôtel de ville de Saint-Boniface, un bâtiment historique qui appartient à la Ville de Winnipeg. L'organisme a toutefois déboursé 80 000 $, avec l'aide de la Province, pour rénover les locaux, qui étaient jusqu'alors inutilisés en raison de leur piteux état.

En général, le marché de l'immobilier à Saint-Boniface se compare bien au reste de Winnipeg. « Pour des locaux similaires au restaurant Mékong que je loue ici pour 14 $ le pied carré, je pourrais probablement demander 18 $ dans le sud de la ville, vers Pembina, ou dans le centre-ville, explique l'agent immobilier, Curtis Shewchuk. Tandis que dans un quartier comme Saint-James, le prix serait un peu plus bas. »

Le quartier de Saint-Boniface conserve un caractère particulier qui attire certains investisseurs, mais il doit encore faire face à quelques défis, notamment au coût élevé de la construction qui affecte l'ensemble du secteur. Normand Gousseau remarque aussi qu'à Winnipeg la tendance générale vers le développement en périphérie de la ville n'aide pas non plus le quartier. « Les promoteurs sont plus portés à construire sur des terrains verts, non développés, que des terrains bruns en ville, explique-t-il. C'est plus facile pour eux, mais ça entraîne l'étalement urbain. »

Normand Gousseau reste tout de même optimiste. « Saint-Boniface est sur le radar, estime-t-il. C'est clair que la demande est là et pas seulement pour le boulevard Provencher. »

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'un(e)
conseiller(ère) consultant(e)
pour le counselling pour les enfants et les jeunes

Le (La) conseiller(ère) ou le (la) consultante est responsable de fournir du soutien aux enfants qui ont été exposés à la violence familiale et aux jeunes victimes de violence dans les fréquentations.

Responsabilités :

- assurer un accompagnement individuel et de groupe;
- animer des groupes de thérapie et de support;
- donner à la clientèle la possibilité d'exprimer leurs pensées et leurs sentiments;
- aider la clientèle à reconnaître des solutions;
- aider la clientèle à reconnaître les caractéristiques d'une relation saine;
- aider la clientèle à développer des mécanismes pour veiller à leur protection;
- améliorer les aptitudes interpersonnelles;
- préparer des rapports d'évaluation, de progrès, de suivi, d'ateliers, etc.;
- effectuer, au besoin, des recherches pour améliorer les services, mettre de nouveaux services en place et pour présenter des exposés à l'occasion de conférences.

Qualifications :

- formation en counselling, en santé mentale ou dans une discipline connexe des services sociaux.

Compétences :

- bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits;
- solides aptitudes en communication et en animation, tant de vive voix que par écrit;
- bonne connaissance et expérience des besoins et des ressources en counselling;
- bonne connaissance des ressources de la communauté;
- du leadership;
- de l'entregent;
- la capacité de travailler en autonomie et en équipe;
- de la créativité et du discernement.

Contrat : 21 heures par semaine jusqu'au 31 mars 2009
Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme
Date de clôture : le vendredi 22 août 2008
Entrée en fonction : dès que possible

Faites parvenir votre curriculum vitæ, avec la mention « confidentiel », à :

Mona Audet
Directrice générale
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
570, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2W4
Télécopieur : (204) 233-0277

Nous ne communiquerons qu'avec les candidat(e)s retenu(e)s pour une entrevue.





30 ans • 1978-2008

BOURSES D'ÉTUDES ET SUBVENTIONS DE PROJETS

Date de tombée pour les demandes : 15 septembre 2008.

Les **bourses d'études Francofonds** appuient des projets d'études postsecondaires (institution postsecondaire agréée ou programme spécialisé) entrepris par des gens engagés dans la communauté francophone au Manitoba. Si un programme d'études comparable n'est pas disponible en français au Manitoba, les programmes d'études en anglais et/ou hors province pourront être éligibles. Il est à noter que les étudiant(e)s du CUSB et de l'École technique et professionnelle sont prié(e)s de faire demande auprès du Registrariat au CUSB pour le programme de bourses Francofonds disponible au CUSB.

Le programme de **subventions Francofonds** appuie des projets qui favorisent l'épanouissement de la langue et la culture françaises au Manitoba et qui sont entrepris par des gens, un organisme ou groupe communautaire à but non-lucratif ou un auteur / artiste / compositeur francophone qui sont engagés dans notre communauté francophone.

Pour les critères d'éligibilité, veuillez consulter le Guide du requérant et la demande officielle au **www.francofonds.org**. Pour tout autre renseignement, contactez-nous au 1 (866) 237-5852.

SAINT-BONIFACE

Graffitis racistes

Récemment apparus dans le Vieux Saint-Boniface, des tags racistes blessent leurs victimes et vexent la communauté.

Daniel BAHUAUD

Une maison du Vieux Saint-Boniface ainsi que l'école Taché ont été les cibles d'un taggueur raciste.

Dans la nuit du 1er août, un individu a taggué la clôture entourant la résidence d'une famille d'origine mauricienne, rue La Vérendrye, avec des graffitis dépeignant le svastika nazi, ainsi que les mots « White Power » et « bin Ladin » (sic). L'école Taché a été, elle aussi, tagguée de la même façon, cette fois avec le « A » entouré d'un cercle désignant le mouvement anarchiste, ainsi que les mots « White Power », « Do Drugs » et « Satan has your soul ».

Pour les membres de la famille Vadivelu, victimes de ces inscriptions, il s'agit d'un incident fâcheux. « Nous habitons notre maison depuis dix ans et nous trouvons cela bien blessant, déclare Anterpreet Vadivelu. Mon époux, Vella, habite Saint-Boniface depuis 23 ans. Il a fréquenté l'école française et s'est bien intégré dans la communauté francophone. Toute la famille contribue de façon active et positive à notre quartier. Ce qui rend d'autant plus attristant le fait qu'on nous ait ciblés. Nos trois fils, qui fréquentent l'école Taché et le Collège Louis-Riel, sont insultés et fâchés. Leur première réaction a été de vouloir trouver la personne responsable et de la confronter. Ils savent toutefois que s'ils se laissent emporter par la colère ou la crainte, les taggueurs auront gagné.

Ce n'est pas de la première fois que la famille Vadivelu est la cible de propos racistes. Peu après les attentats terroristes du 11 septembre 2001, l'aîné de la famille avait reçu le surnom de « Bin Laden », ce qui laisse entendre aux Vadivelu que le taggueur est peut-être quelqu'un qui connaît la famille.

Qu'il s'agisse de sottises d'un adolescent blagueur ou des délires de gens encore moins bien intentionnés, le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, Denis Ferré, estime qu'il ne faut pas passer l'incident sous silence.



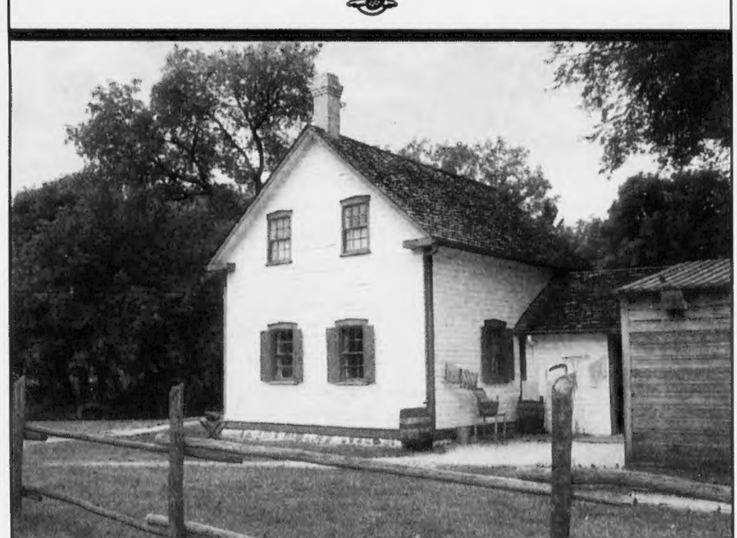
photo : Daniel Bahuaud

Les graffitis apposés sur la clôture de la famille Vadivelu.

« Accueillir les nouveaux arrivants, faire rayonner le pluralisme au sein de notre communauté, c'est un travail proactif, affirme-t-il. On ne peut pas souhaiter la bienvenue à quelqu'un en le laissant tout seul dans son coin. Il faut faire de la place aux gens. Cela veut dire de l'éducation communautaire. Il nous faut des soirées ouvertes dans nos écoles, des partenariats entre nos écoles et les organismes communautaires et du journalisme ciblé sur la question d'acceptation. Il y a du travail à faire. Et si on ne fait rien, il pourrait y avoir de vrais problèmes. Affronter le racisme, c'est un grand défi, mais il ne faut pas avoir peur d'en parler. Et surtout de le condamner. Ça m'attriste de voir quelqu'un ressortir un symbole d'une ancienne guerre et des slogans qui ciblent les minorités visibles. »

Pour sa part, Anterpreet Vadivelu, trouve triste qu'il y ait encore des gens de la trempe du taggueur. « Selon la police, il s'agit d'un incident rare pour lequel il ne faut pas s'inquiéter outre mesure, déclare-t-elle. Je comprends le raisonnement, mais je suis tout de même un peu secouée. Il faut espérer que la plupart des gens sont plus éclairés que le taggueur. »





LE LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE LA MAISON-RIEL

Situé au 330, chemin River à Saint-Vital, invite la communauté à participer aux prochains événements de l'été!

ÉPLUCHETTE ANNUELLE

Le dimanche 31 août de 13 h à 17 h
Musiques traditionnelles
Maïs, galette, jus et café
Artisanat métis
Jeux pour enfants
Prix de participation
Frais d'entrée habituels en vigueur

MATINÉES EN FAMILLE EN FRANÇAIS

Le lundi 18 août et samedi 23 août de 10 h à midi
Une programmation amusante pour les jeunes familles!
Tournées de la maison et du magnifique grand jardin
Fabrication de beurre frais
Ateliers/bricolage pour enfants de tous âges
Mini-spectacle musical
Les familles doivent s'inscrire à l'avance
Frais d'entrée : 9,80 $ par famille

Pour plus de détails : 257-1783





Canada

ÉTUDIANTS DE NIVEAU POSTSECONDAIRE :

Acquérez une expérience professionnelle précieuse et obtenez un revenu supplémentaire pendant la période d'études

Mentorat au Manitoba : Explorez des possibilités d'emploi et établissez des contacts qui pourraient mener à des emplois après vos études. Les employeurs offrent du mentorat et une aide salariale pour un maximum de 200 heures de travail.

Service STEP à temps partiel : Travaillez au sein de ministères provinciaux et d'organismes connexes. Pour vous prévaloir des services de présentation à des emplois à temps partiel, inscrivez-vous en ligne à l'adresse suivante : **www.gov.mb.ca/educate/studentjobs/index.fr.html.**

Les jeunes au service du Manitoba : Participez à des activités de service communautaire au sein d'organismes à but non lucratif constitués en personne morale ou d'organismes de bienfaisance enregistrés et recevez une bourse de 500 $ après avoir effectué 100 heures de travail. charities and receive a $500 bursary upon completion of 100 hours of service.

Téléphone : 204 945-3556, sans frais : 1 800 282-8069, poste 3556
Site Web : gov.mb.ca/opportunities/index.fr.html

Nos possibilités sont ici!
Communautaire. Carrières. Éducation.

JEUNES MANITOBAINS :

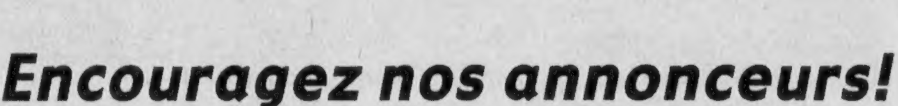
Faites passer votre entreprise à l'étape suivante

Si vous êtes un jeune qui a lancé sa propre entreprise à plein temps ou qui a l'intention de le faire, le ***Programme de perfectionnement des compétences des jeunes entrepreneurs*** pourrait vous aider à améliorer vos connaissances et compétences nécessaires à l'exploitation d'une entreprise prospère.

Vous pourriez être admissible à une subvention de 1 000 $ (1 500 $ pour les résidents des régions du Nord) pour aider à payer des frais de cours de formation agréés dans le domaine des affaires.

Pour obtenir de l'information sur ces programmes ou un formulaire de demande, appelez ou visitez :
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division Jeunesse Manitoba
800, avenue Portage, bureau 310, Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4

Manitoba



INDUSTRIE BOVINE

Nouvel abattoir à Saint-Boniface?

Natural Prairie Beef, une entreprise manitobaine, prévoit ouvrir un abattoir en 2010 à Saint-Boniface.

Daniel BAHUAUD

Un abattoir pourrait voir le jour, dès 2010, dans l'ancienne installation de Maple Leaf située à Saint-Boniface. Initié par Natural Prairie Beef, une entreprise manitobaine regroupant 50 producteurs de bovins du Manitoba, le projet aurait une importance pour les éleveurs de la province, puisque l'installation leur fournirait enfin une destination manitobaine pour faire abattre leur bétail.

Le projet d'envergure, évalué à 25 millions $, permettrait dans un premier temps d'abattre 250 bovins par semaine, et ensuite 500 au plus fort de la production. L'entreprise prévoit par ailleurs embaucher 80 employés pour répondre à la demande prévue.

« Nos chances sont très bonnes de réussir, déclare le président de Natural Prairie Beef, Kelly Penner. Le Conseil manitobain de commercialisation du bétail appuie notre projet, et y a même investi 2,4 millions $. D'autres entreprises ont essayé, sans succès, d'ouvrir un abattoir au Manitoba. Mais c'était il y a quelques années, alors que l'industrie était en pleine crise, due à l'encéphalopathie bovine spongiforme. Et puis ces investisseurs n'avaient pas le capital nécessaire pour mener à bien le lancement d'un projet de cette envergure. Notre situation est déjà bien meilleure, et plus prometteuse. Nous n'avons aucun problème de zonage, ou encore de difficultés en ce qui a trait aux retombées environnementales. »

Il reste cependant plusieurs défis de taille à relever avant que le projet ne voie le jour. Natural Prairie Beef a déboursé 1,4 million $ pour acquérir les locaux de Maple Leaf. Pour le moment, la firme espère financer ses activités grâce à la taxe de 2 $ sur chaque bovin vendu au Manitoba. Mais il reste une vingtaine de millions de dollars à trouver des différents paliers gouvernementaux et du secteur privé.

« Nous sommes très optimistes, affirme Kelly Penner. Nous avons approché des investisseurs potentiels et nous croyons pouvoir trouver suffisamment de fonds pour convaincre les banques, ainsi que la Province et le Fédéral, de contribuer à leur tour. Nous espérons franchir cette étape d'ici trois ou quatre mois. Mais avant tout, nous prendrons le temps qu'il faut pour nous assurer des assises solides. »



photo : Daniel Bahuaud

L'usine Maple Leaf à Saint-Boniface risque de devenir un abattoir d'ici 2010.

CRTC

Avis public de radiodiffusion
CRTC 2008-64

Canada

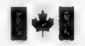
Avis de consultation

Le Conseil a été saisi des demandes suivantes. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le **22 août 2008.**

- **Toronto Raptors Network Ltd.** – Modification de licence d'une entreprise de programmation de télévision spécialisée de catégorie 2 – L'ensemble du Canada
- **Société Radio-Canada (l'associé commandité), et Barna-Alper Productions Inc., CineNova Productions Inc., Galafilm Inc., l'Office national du Film du Canada et Omni Film Productions Ltd. (les associés commanditaires), faisant affaires sous le nom de The Canadian Documentary Channel Limited Partnership** – Modification de licence d'une entreprise de programmation d'émissions spécialisée – L'ensemble du Canada
- **CTVglobemedia Inc., au nom de sa filiale 438350 Canada Inc. (2 demandes)** – Modification de licences d'une entreprise de programmation d'émissions spécialisée – L'ensemble du Canada

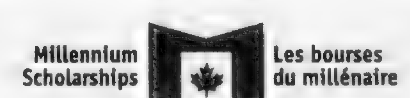
Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public **CRTC 2008-64.** Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis public, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettrez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

#047



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Avis de l'Assemblée publique annuelle des membres

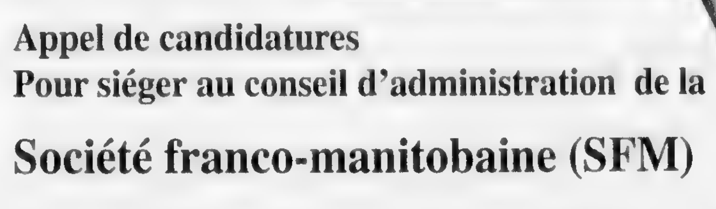
En conformité avec l'article 39, alinéas 1 et 2, de la Loi créant la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (46-47 Elizabeth, Chapitre 21), avis est par les présentes donné que les membres de la Fondation se réuniront en assemblée publique annuelle à :

L'hôtel Marriott Ottawa
Salon Dalhousie
100, rue Kent
Ottawa, Ontario

Le jeudi 11 septembre 2008, à 14 heures

L'Assemblée considérera le Rapport annuel 2007 de la Fondation et toute autre question concernant ses activités, tel que prévu à l'article 39, alinéa 1, de sa Loi.

Toute personne peut assister à l'assemblée publique annuelle des membres.



Appel de candidatures
Pour siéger au conseil d'administration de la

Société franco-manitobaine (SFM)

Si la vie en français vous tient à cœur et que vous désirez contribuer au développement de la communauté francophone du Manitoba, vous êtes peut-être le candidat ou la candidate idéal (e).

Les postes vacants suivants seront comblés lors de l'assemblée générale annuelle de la SFM, le 18 octobre 2008, à la Salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface:

- **Présidence** - mandat de 1 an
- **Vice-présidence** - mandat de 2 ans
- **Secrétaire-trésorier/ère** - mandat de 2 ans
- **Conseiller/ère :**
  - **Région Sud** - mandat de 2 ans
  - **Région Urbaine** - mandat 1 an
  - **Région Ouest** - mandat de 2 ans



SFM
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Date limite des candidatures : 18 octobre 2008 à 15 h 30

INFO : (204) 233-4915 ou 1-800-665-4443

RADIO COMMUNAUTAIRE

De nouveaux cieux pour Michel Allard

Après 17 mois à la direction générale de la radio communautaire Envol 91 FM, Michel Allard quitte ses fonctions. Il travaillera dorénavant au Red River College.

Patricia BITU TSHIKUDI

« J'aurais aimé rester, mais j'ai reçu une offre que je ne pouvais pas refuser, confie-t-il. J'ai obtenu un poste d'enseignant au Red River College. Je vais travailler pour son programme de développement communautaire, mais plus sur l'aspect économique. »

Michel Allard quittera ses fonctions à la radio à la mi-août. « Je commence à travailler au Red River College le 18 août. Je vais rester en poste jusqu'à la fin du mois, et je continuerai à la radio à temps partiel jusqu'en septembre pour faciliter la transition. »

Même s'il accepte ses nouvelles fonctions avec joie, Michel Allard avoue que ses 17 mois à la tête d'Envol ne lui ont pas permis de mener à bien tous ses projets.

« Un an et demi, ce n'est pas assez. J'aurais préféré rester plus longtemps, dit-il. Il y a beaucoup de choses que j'aurais aimé accomplir. »

Il ajoute toutefois que le Red River College profitera davantage de son expérience personnelle et professionnelle. « Je serai vraiment dans mon environnement au Red River College, explique-t-il. Le contexte collégial est idéal pour moi. Le programme pour lequel je vais travailler met l'accent sur le développement communautaire. Je vais aider le département à mettre à jour son programme. »

Il confie avoir énormément appris à Envol. « Quand j'ai commencé à travailler à Envol, je n'avais pas beaucoup d'expérience dans la communauté. J'ai rencontré beaucoup de gens motivés, dit-il. Plusieurs à Envol. J'aurais aimé augmenter la quantité de publicités à la radio et par la même occasion, son revenu. Lui donner une certaine autonomie financière. »

Il dresse toutefois un bilan positif de son passage à la Radio communautaire. « J'ai apporté le changement technologique à Envol. C'est une de mes grandes fiertés, dit-il. J'avais très peu d'expérience, mais j'ai mené à bien ce projet. Je crois aussi avoir contribué à augmenter le niveau de confiance des gens qui travaillent ici. Je fais la promotion de la souplesse au sein de l'organisme. Il y a, par exemple, un règlement tacite qui veut que les membres du conseil d'administration ne puissent pas faire d'animation radio. Je pense toutefois qu'il serait bénéfique de permettre à tout le monde de s'impliquer à tous les niveaux, souligne Michel Allard.

« Il serait bon que la personne qui me succède permette à Envol d'accéder à une certaine autonomie financière. Il ne faut pas avoir peur de parler d'argent, ni d'entreprendre des initiatives commerciales et financières. Envol est un outil formidable pour la communauté. Mais il est sous-exploité. »

Michel Allard reste convaincu qu'une plus grande cohésion de la communauté aiderait beaucoup à l'épanouissement d'Envol. « Je crois que la communauté, les groupes et les commerces de Saint-Boniface pourraient plus utiliser Envol pour véhiculer leurs messages, dit-il. Ce serait intéressant pour eux, et ça aiderait à améliorer la qualité des services offerts par la radio. On gagnerait à travailler encore plus ensemble. »

Michel Allard précise que malgré ses nouvelles fonctions, il continuera de s'impliquer à Envol.

« Je continuerai de m'impliquer à Envol, mais ce sera d'une autre manière et à un autre niveau. Je lève mon chapeau aux bénévoles et aux artisans qui oeuvrent pour la radio », conclut-il.

Le conseil d'administration d'Envol s'est réuni le 12 août pour voir au remplacement de Michel Allard.



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Michel Allard quitte ses fonctions de directeur général de la radio Envol 91 FM.

CHARITÉ ET BÉNÉVOLAT

La touche personnelle

Daniel BAHUAUD

Le 17 juillet, Amanda Furst, une winnipégoise vivant au Rwanda, est passée à la librairie *À la page*, rue Provencher, afin d'acheter un cadeau pour un des élèves de l'école rwandaise où elle travaille en tant que bénévole. Elle en a aussi profité pour demander au propriétaire, Gérald Boily, de faire un don d'un ou deux livres pour l'école. Mais au lieu de quelques bouquins, Gérald Boily lui a offert plus de mille dollars en dictionnaires, romans, atlas et manuels de grammaire.

Ce geste, aussi étonnant qu'inattendu, a tellement épaté Amanda Furst qu'elle a écrit une lettre à un quotidien de Winnipeg, pour souligner la générosité de Gérald Boily. Un geste qui fut par la suite relatée dans un article du journal.

« Je dois avoir confiance en l'être humain, confie Gérald Boily. Le besoin d'Amanda Furst me semblait bien réel. Alors je l'ai aidée. Donner directement à quelqu'un, entrer en relation avec la personne et voir les résultats de son don, voilà des choses qu'on ne peut pas obtenir d'un don à une organisation non gouvernementale (ONG). Je pourrais passer par une ONG pour aider les pauvres du Rwanda, mais le sentiment ne serait pas pareil. On n'y obtient qu'un reçu pour fins d'impôts et la connaissance intellectuelle qu'on a fait du bien. Mais sur le plan émotionnel, et surtout relationnel, on n'a pas l'impression d'avoir fait don de soi-même. Il s'agit d'une transaction plutôt vide. »

C'est pourquoi Gérald Boily parraine directement le village de Yapatera, au Pérou, pays qu'il a par ailleurs déjà visité. « C'est une communauté pauvre, souligne-t-il, peuplée des descendants d'esclaves qui vivent de la culture de la mangue. Je fais mes dons directement de mon compte bancaire, grâce à une carte que j'ai donnée au maire du village. Lorsque le village a un projet à réaliser, les villageois m'en font part. Je donne ce que je peux, et les villageois m'envoient des photos des travaux réalisés, de la nouvelle tôle pour les toits des maisons du village, par exemple. C'est étonnant combien un peu d'argent peut faire. »

Le fait de transiger directement avec les habitants de Yapatera plaît énormément à Gérald Boily, qui peut leur correspondre en espagnol. « Ça me semble plus signifiant, plus authentique, estime-t-il. Je m'investis plus profondément, ce qui donne un sens au don. Alors quand une personne comme Amanda Furst passe dans mon magasin me demandant un don, le geste que j'ai posé pour elle s'inscrit dans la même lignée. Il n'y avait rien d'extraordinaire là-dedans, bien que *Free Press* ait voulu en fait quelque chose de plus. Au fond, c'était un geste privé, personnel. Et je n'ai acquiescé d'en parler que pour augmenter la visibilité de la cause d'Amanda Furst. Son école a besoin d'aide. Les pauvres du monde ont besoin d'appui.

« Et c'est pourquoi j'ai accepté d'en parler à nouveau à *La Liberté*, conclut-il. La pauvreté est d'une grandeur ignoble dans le monde, et je pense qu'on ne s'en rend pas suffisamment compte au Canada. Les gens ont l'embarras du choix quant aux dons qu'ils peuvent faire. Il faut choisir sa cause, et donner. Préférablement avec une touche personnelle, mais avant tout, il faut donner. »



Programme d'aide destiné aux producteurs agricoles de la vallée de la rivière Assiniboine touchés par les inondations

Si vous exploitez des terres agricoles le long de la rivière Assiniboine entre Shellmouth et Brandon et avez subi des pertes de récoltes en 2007 à cause des inondations, vous pourriez être admissible à une aide financière. Les producteurs qui ont subi des pertes de récoltes ou qui n'ont pas pu ensemencer une culture peuvent de nouveau présenter une demande au Programme d'aide destiné aux producteurs agricoles de la vallée de la rivière Assiniboine touchés par les inondations.

Pour obtenir plus de renseignements sur ce programme ou présenter une demande, veuillez communiquer avec le bureau d'assurance de la Société des services agricoles du Manitoba ou le centre GO d'Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba de votre région. La date limite pour présenter une demande est le **2 septembre 2008.**

Manitoba

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

100NONS

NOUS VOUS OFFRONS :

• spectacles
• ateliers de formation
• salle de répétition
• répertoire d'artistes

La musique francophone - au cœur de notre culture!

Infos : www.100nons.com

PAVILLON CANADIEN-FRANÇAIS

Sous le signe des célébrations

Alors que le Folklorama bat son plein, le Pavillon canadien-français a connu son lot de succès. Cette année, c'est sous le signe du centenaire de l'incorporation de Saint-Boniface qu'il avait lieu.

Patricia BITU TSHIKUDI

Les organisateurs du Pavillon canadien-français dressent un bilan positif de la semaine de festivités.

« Le premier spectacle était toujours complet, affirme la responsable des médias du Pavillon canadien-français, Jacqueline Jubinville. De nombreuses personnes viennent manger et profiter du spectacle. On a même manqué de nourriture à un moment donné. On a dû aller en recommander. C'est bon signe, je crois! »

Pour cette nouvelle édition canadienne-française du Folklorama, plusieurs nouveautés ont été ajoutées au programme, pour le plus grand plaisir des festivaliers.

« L'année dernière, l'exposition mettant en vedette des éléments de la culture franco-manitobaine était dans la salle de spectacle, explique Jacqueline Jubinville. Cette année, on l'a sortie de la salle. Ça permet aux visiteurs de mieux en profiter. »

Des œuvres des artistes Denis Savoie et Denis Duguay ont aussi contribué à rehausser le décor du Pavillon canadien-français. Un tableau du peintre Denis Duguay a servi de toile de fond aux danseurs de l'Ensemble folklorique de la Rivière- Rouge ainsi qu'aux différents groupes. « Les deux maisons peintes sur la toile représentent deux maisons qui ont existé à Saint-Boniface dans les années 1908 », explique Jacqueline Jubinville.

Des projections de photos d'archives sur la peinture, ont aussi permis de retracer l'évolution de Saint-Boniface au fil des années.

Selon Jacqueline Jubinville, « la façon de monter le spectacle a été différente des années précédentes. Les numéros ont été incorporés pour former un tout. »

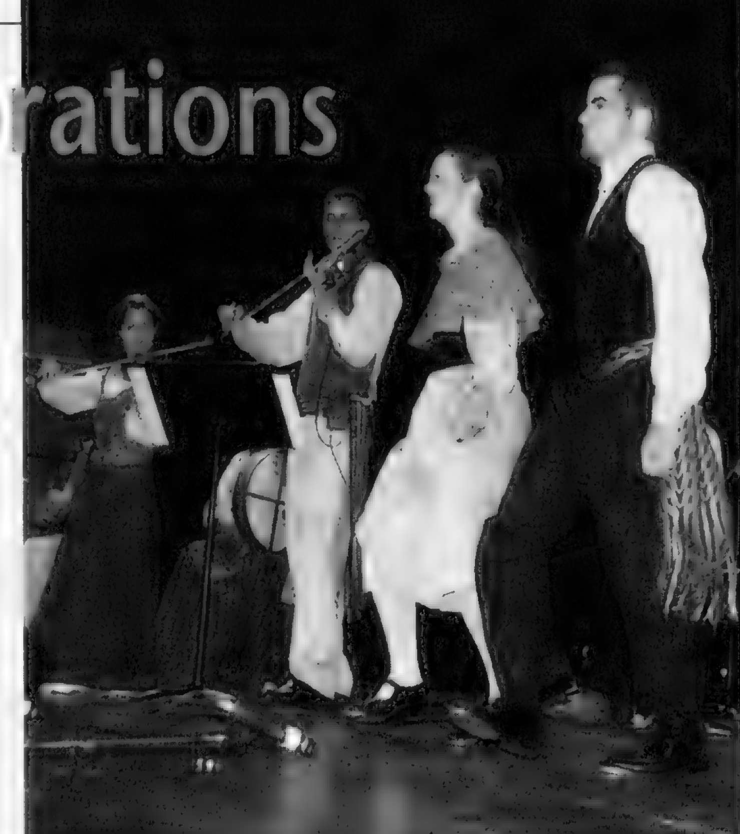


photo : Daniel Bahuaud

Les organisateurs du Pavillon canadien-français dressent un bilan positif du festival Folklorama.

Un avis que partage l'ambassadeur des adolescents du Pavillon canadien-français, Mario Savard. « C'est plus organisé cette année, soutient-il. Cette année, le spectacle a un sens. Il veut dire quelque chose. Il montre la progression de Saint-Boniface. On le voit avec les projections, mais aussi à travers les danses de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge. Le spectacle commence avec une gigue de la Rivière rouge et se termine avec une danse plus moderne dans le métro. Avant, chaque groupe d'artistes arrivait et présentait son spectacle. Alors que cette fois-ci, c'est plus un ensemble. J'aime mieux cette année. »

Sous le signe des célébrations 2008

Cette année, les festivités du Pavillon canadien-français se sont déroulées sous le signe des célébrations 2008. « Étant donné qu'on célèbre cette année le 100e anniversaire de l'incorporation de la ville de Saint-Boniface, on a voulu le souligner pendant le Folklorama », explique Jacqueline Jubinville.

Une fresque de Denis Savoie représentant d'est en ouest, les villages francophones du Manitoba était exposée dans la salle d'exposition du Pavillon canadien-français.

Les visiteurs du Pavillon canadien-français, ont aussi pu apprendre à faire du tissage au doigt, grâce aux conseils de Carol James. « Ça c'est une nouveauté de cette année, et on a eu beaucoup de commentaires positifs », explique Jacqueline Jubinville.

Côté musique, on a pu compter sur la présence d'un incontournable du Pavillon canadien-français, le groupe La Bardasse. En effet, pourquoi changer une formule gagnante?

Le groupe Les Six Croches a quant à lui, remporté un franc succès auprès du public plus jeune, avec ses airs endiablés.

« Les Six Croches ont eu beaucoup de succès avec les jeunes, assure Jacqueline Jubinville. Ils ont su jouer avec la foule. »

Elle ajoute que le succès du Pavillon canadien-français est en grande partie attribuable au travail des nombreux bénévoles. « Toute l'organisation a été faite par les bénévoles. Il y a entre 30 à 40 bénévoles par soir. Ils ont beaucoup contribué. »

Rappelons que cette année, l'organisation de l'événement était sous la direction du Centre culturel franco-manitobain.

Stephen Harper chez les Philippins

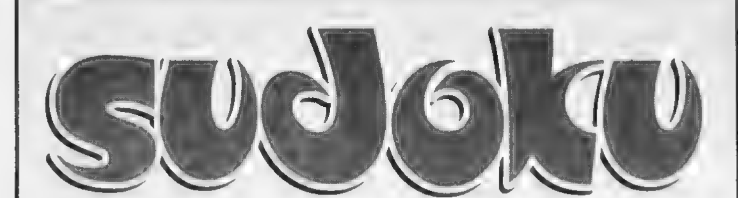


photo : Julien Abord-Babin

Le premier ministre du Canada, Stephen Harper, était à Winnipeg le 5 août. Il a profité de son séjour en ville pour rendre visite à la communauté philippine au pavillon philippin du Folklorama. Il a voulu souligner l'importante contribution de cette communauté au Canada.

« La communauté philippine est reconnue et appréciée pour son travail, a-t-il affirmé. Elle contribue au développement de notre société et devrait être fière de son apport au Canada. »

Il s'est aussi rendu à Saint-Boniface le 6 août, où il a rencontré des enseignants, des parents et des élus municipaux avec lesquels il a parlé de lutte anti-drogue.



PROBLÈME N° 130

4	8				7	6		
			8					4
5				2			9	
6			1		9	7		
		1	4		8			6
	2			4				3
1					5			
		9	6				4	5

RÉPONSE DU N° 130

4	8	2	5	9	7	6	3	1
9	3	7	8	1	6	5	2	4
5	1	6	3	2	4	8	9	7
6	4	3	1	5	9	7	8	2
7	5	8	2	6	3	4	1	9
2	9	1	4	7	8	3	5	6
8	2	5	7	4	1	9	6	3
1	6	4	9	3	5	2	7	8
3	7	9	6	8	2	1	4	5

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Saint-Boniface

✓ ***Activités au Musée de Saint-Boniface*** • pour la famille les samedis et dimanches à 13 h 30 • pour les garderies les mardis et mercredis sur inscriptions • 494, avenue Taché • info. : 237-4500.

✓ 19 août • ***Mârdi Jazz*** • Mira Black • 20 h 30 • Salle Antoine-Gaborieau • Centre culturel franco-manitobain • info. : 233-8972.

✓ 19 août • ***Découvrir ses choix*** • Le centre service Canada pour jeunes de Winnipeg • 14 h 30 • 614, rue Des Meurons • info. et inscriptions : 983-5520.

✓ 21 août • ***44e Omnium de golf des gens d'affaires*** • CDEM • 10 h 30 • Club de golf de Saint-Boniface • info. et inscriptions : 925-2836.

✓ 22 août • ***Groovin' the Grove*** • soirée francophone • Rendez-Vous, Bandaline et Les Vieux Loups • 19 h • Parc Coronation.

✓ 28 août • ***Scène d'esprits*** • LIM, CJP et Théâtre universitaire Chiens de Soleil • théâtre d'été improvisé • metteur en scène : Alain Jacques • 20 h • salle Martial-Caron • CUSB • info. : 226-1693.

✓ 3 septembre • ***Terre ouverte*** • Daniel Lavoie, Robert Charlebois, Zachary Richard, Mara Tremblay et Elisapie Issac • Daniel R0A, Gérald Laroche, Edmond Dufort et Nadia Gaudet • Parc Whittier.

✓ 25 septembre • ***Lancement du livre commémorant le centenaire de Saint-Boniface*** • 16 h 30 • Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest • Collège universitaire de Saint-Boniface.

La Broquerie

✓ 11 septembre • ***Tournoi de golf*** • FAFM • terrain de golf LaVérendrye • midi • info. et inscriptions : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Saint-Malo

✓ 17 août • ***Pèlerinage diocésain annuel à la Grotte Notre-Dame-de-Lourdes*** • messe présidée par Mgr Émilius Goulet • heure d'adoration et bénédiction des malades • confessions • 11 h • info. : 347-5518.

Sainte-Elizabeth

✓ 24 août • Messe et pique-nique annuel • Comité historique • 11 h • info. : 257-5466.

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un événement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'événements peuvent aussi réserver un espace publicitaire. Contactez Sophie Gaulin au 237-4823.

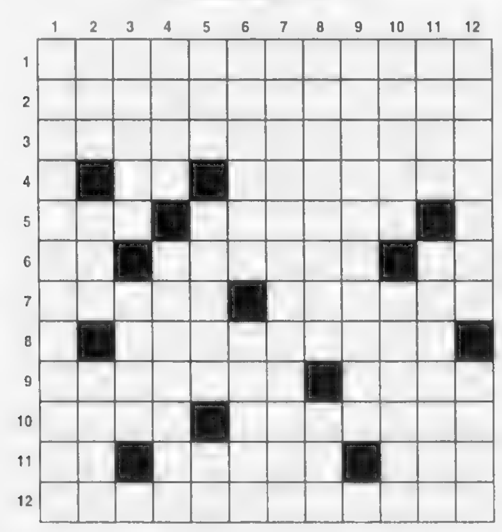
Pour faire la promotion d'un événement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**



233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 500



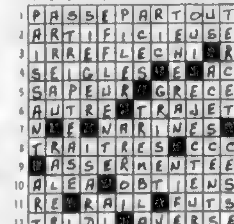
HORIZONTALEMENT

1. Ajout fait à une lettre après la signature.
2. Qui a tendance à craindre.
3. Qualificatif donné à de hauts personnages (p
4. Carte à jouer. – Dont la cime a été coupée (p
5. Ville de Grande-Bretagne. – Décents, convenables.
6. Personne. – Fit un mauvais usage de. – Personnel.
7. Aspect de la structure du papier observable par transparence. – Premières pages de feuillets.
8. Travail d'usure qu'accomplit dans les régions désertiques le vent chargé de sable.
9. Réprimandait. – Nom hongrois du Danube.
10. Concept, notion. – Peuple du Sénégal, parlant une langue nigéro-congolaise.
11. Personnel. – Endroit où se croisent plusieurs voies de communication. – Dont la robe est brun roussâtre, en parlant d'un cheval.
12. Qui reconstitue les tissus organiques après destruction.

VERTICALEMENT

1. Qui fabrique des articles tissés ou tressés.
2. Trou ménagé pour recevoir un bouton. – Lycée d'enseignement professionnel. – Largement fixé sur le pied en parlant d'une lamelle de champignon.
3. Aérosol obtenu avec une bombe de liquide sous pression. – Dermatose caractérisée par des boutons.
4. Indique l'intensité absolue. – Troisième période de l'ère tertiaire.
5. Unité monétaire du Cambodge. – Étreignit. – Indéfini.
6. Grandes quantités. – Moquerie collective.
7. Personne qui répare une œuvre d'art.
8. Fous, extravagants. – République démocratique allemande.
9. Famille d'oiseaux grimpeurs comme la perruche.
10. Nom du quotidien britannique. – Ensemble de personnes qui font nombre, mais que l'on juge méprisables.
11. Tunique moyenne de l'œil. – Récipient en bois.
12. Personnages providentiels. – Émirat de l'Arabie.

RÉPONSES DU N° 499



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	S	S	E	P	A	R	T	O	U	T
2	A	R	T	I	F	I	C	I	E	U	S	E
3	I	R	R	E	F	L	E	C	H	I	■	R
4	S	E	I	G	L	E	S	■	E	■	A	C
5	S	A	P	E	U	R	■	G	R	E	C	E
6	A	U	T	R	E	■	T	R	A	J	E	T
7	N	■	E	■	N	A	R	I	N	E	S	■
8	T	R	A	I	T	R	E	S	■	C	C	C
9	■	A	S	S	E	R	M	E	N	T	E	E
10	A	L	E	A	■	O	B	T	I	E	N	S
11	R	E	■	R	A	I	L	■	F	U	T	S
12	T	R	I	D	I	■	A	V	E	R	S	E

Recette

Millefeuille Graham

Ingrédients :

57 à 60 biscuits Graham
4 tasses (1 L) de lait froid
2 paquets (2 x 113 g) de pouding instantané à la vanille
2 paquets (2 x 250 g) de fromage à la crème Philadelphia
1/2 tasse (125 ml) de crème à fouetter
1 tasse (250 ml) de fraises fraîches ou congelées légèrement écrasées
1 sachet (28 g) de gélatine sans saveur
1/4 tasse (60 ml) de lait

Glaçage :

1 tasse (150 g) de sucre à glacer
2 c. à table (30 ml) de lait
2 c. à table (30 ml) de confiture de fraises fondue

- Garnir le fond d'un moule 13 X 9 de biscuits Graham pour couvrir complètement le moule.
- Battre le lait avec la préparation à pouding pendant 2 minutes.
- Dans un grand bol, battre le fromage jusqu'à ce qu'il soit léger; incorporer délicatement le pouding et la crème fouettée.
- Mettre de côté 3 ½ (875 ml) tasses de cette crème à la vanille. Ramollir la gélatine dans 1/4 tasse (60 ml) d'eau pendant 5 minutes. Dissoudre à feu doux en remuant constamment.
- Mélanger la gélatine aux fraises et incorporer ensuite délicatement au reste de la crème à la vanille. Verser le mélange aux biscuits et verser ensuite la crème à la vanille réservée.
- Couvrir d'une autre couche de biscuits et verser ensuite la crème à la vanille réservée. Couvrir du reste des biscuits et réfrigérer jusqu'à ce que la garniture prenne.
- Si désiré, couvrir de glaçage. Mélanger le sucre à glace avec 2 c. à table (30 ml) de lait. Étendre sur la couche de biscuits. Déposer à la douille ou arroser de lignes droites de confiture de fraises sur le glaçage blanc. Il est important de ne pas laisser prendre le glaçage blanc.

Préparation : 25 minutes • Cuisson : 0 minutes • Portions : 18

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca





Une rencontre avec le Conseil des Arts du Manitoba

Le 26 juin dernier, le Conseil des Arts du Manitoba (CAM) invitait un groupe d'artistes francophones à un dîner à l'hôtel Norwood. J'étais là avec une cinquantaine d'autres artistes et administrateurs d'organismes artistiques pour participer à une consultation sur les besoins des artistes francophones. En fait, la séance a été consacrée en très grande partie à un rapport de Lucien Loiselle, membre du comité organisateur de la consultation, qui portait sur l'histoire des liens entre le CAM et la collectivité artistique francophone. J'ai pris des notes incomplètes au cours de la présentation, mais je crois qu'il est quand même utile de résumer les grandes lignes de celle-ci.

La séance de consultation de 2008 faisait suite à celle qui a eu lieu en septembre 2004, au cours de laquelle le CAM a voulu connaître de la bouche même des artistes et des organismes artistiques les obstacles qui les empêchaient de profiter pleinement des quelque 50 programmes du CAM et au cours de laquelle le CAM a expliqué qu'il avait un rôle à jouer dans le développement de la communauté artistique francophone du Manitoba. Le fait que le CAM considère qu'il a un rôle particulier à jouer est déjà un bon signe et une des répercussions de la politique de services en langue française adoptée par le gouvernement provincial en 1999.

Si on demandait aux artistes francophones en 2008 quels sont les obstacles qu'ils doivent surmonter, on obtiendrait les mêmes réponses qu'en 2004 : capacité de développement des organismes, formation et perfectionnement professionnels, problèmes d'établissement de réseaux et problèmes de diffusion, sauf sur le plan de l'accès aux services en français où, à mon avis, la situation est bien meilleure en 2008.

Quant au rôle du CAM, l'organisme indépendant du gouvernement (1) a entrepris en 2005 une réflexion sur son rôle, son mandat et ses activités. Un examen qui a pris son temps, mais qui a pu dégager certains principes : l'obligation d'offrir des services en français à l'échelle provinciale, le respect de l'équité dans la distribution des subventions et la reconnaissance de l'importance de la collectivité artistique francophone. Le CAM est passé ensuite à la définition des termes utilisés (p. ex., qu'est-ce qu'un artiste franco-manitobain?), à la précision d'un ensemble de principes et d'une politique pour guider son action auprès des artistes et des organismes artistiques francophones.

Après une réunion en janvier 2006 avec les chefs de file de la collectivité francophone, le CAM a créé un comité consultatif des arts qui devait recommander des procédures de demande de subvention pour les artistes et organismes artistiques franco-manitobains. Et ce n'est que l'année suivante (2), en 2007, que le CAM a adopté une série de principes, notamment la reconnaissance que le français est une langue officielle du Manitoba et une langue de travail au CAM, ainsi que la reconnaissance du contexte minoritaire des francophones et de l'importance des arts franco-manitobains, non seulement pour la collectivité qui les produit, mais aussi pour l'ensemble de la province.

C'est aussi en 2007 que le CAM a défini ce qu'est un artiste franco-manitobain. Il s'agit d'une personne qui réside au Manitoba, qui a accès aux services en français du CAM et qui crée en français. Une définition assez large qui va dans le sens du soutien que le CAM veut accorder à l'identité franco-manitobaine de la province. Le CAM veut accorder le même soutien à l'identité autochtone de la province. C'est pourquoi l'organisme fait des efforts pour recruter un personnel bilingue à tous les niveaux, de la réceptionniste aux consultants de programme et aux administrateurs. Il accepte les demandes de subvention en français, qu'il fait traduire, au besoin. Il cherche à intégrer des francophones dans les jurys qui évaluent les demandes de subvention soumises à divers programmes (3), en particulier lorsque des artistes francophones ont soumis des demandes en français.

M. Loiselle a terminé sa présentation en annonçant un nouveau programme d'échange avec le Nouveau-Brunswick : des artistes d'ici pourront aller travailler au Nouveau-Brunswick pendant trois mois et des artistes de là-bas pourront venir ici. Il a ajouté que le programme était réservé aux artistes francophones pour ses deux premières années. Rien de révolutionnaire, mais il fallait annoncer quelque chose de nouveau.

Après la longue présentation de M. Loiselle, on est passé aux questions. Après quelques questions qui visaient à préciser la position du CAM, on a abordé une question très importante : est-ce qu'il faudrait établir un fonds de subvention particulier pour les artistes francophones afin de les encourager? Une sorte de programme de promotion sociale pour tenir compte du fait que les francophones sont minoritaires et qu'ils ont besoin de plus d'aide que les autres artistes. À mon avis, il y a plusieurs problèmes avec une telle approche. Le plus important est qu'elle favorise la formation de ghettos. Il y aurait un ghetto francophone parce qu'on encouragerait les artistes et organismes artistiques francophones à ne soumettre des demandes qu'au fonds spécial. Et c'est comme si on disait ultimement que les artistes francophones ne peuvent se mesurer aux autres dans le cadre des programmes actuels du CAM. Non, je préfère de loin que le CAM continue d'intégrer les francophones dans ses structures, d'encourager les artistes francophones à soumettre leurs demandes en français à tous les programmes qui les intéressent et de promouvoir les arts francophones. C'est comme ça qu'on rapprochera le CAM de nous et qu'on encouragera les francophones à profiter des programmes du CAM.(1) Tous les romans de Vonnegut ont été traduits en français et publiés dans des collections de poche. On a également fait un très bon film en adaptant Abattoir 5 dans les années 1970. Mother Night et Breakfast of Champions sont également devenus des longs métrages intéressants, bien que moins accomplis qu'Abattoir 5.

(1) En anglais on dit « at arm's length » (à longueur de bras), ce qui est assez loin pour agir de manière indépendante, mais le bras peut saisir l'oreille, c'est ce qu'on appelle le « contrôle du financement ». Le Conseil des Arts peut dépenser les fonds qu'il reçoit en fonction de son mandat, mais il ne contrôle pas le montant des fonds reçus.

(2) Les bureaucraties prennent beaucoup de temps pour changer. Le CAM ne fait pas exception.

(3) Si j'ai bien compris ce qu'on m'a déjà dit, toutes les demandes sont examinées par des jurys, sauf celles qui visent des projets à court terme ou de voyage, qui se chiffrent habituellement à moins de 1 000 $.

Musique

Canadian Idol... et après?

À 27 ans, la Winnipégoise Lisa Bell a participé à l'émission de télé-réalité *Canadian Idol*. Retour sur une aventure hors du commun.

Camille SÉGUY

« C'est une opportunité qui ne se présente pas deux fois dans une vie!, affirme Lisa Bell. J'aime relever les défis. J'ai vu comment ça marchait dans ce monde-là, j'ai eu beaucoup de *fun*. C'était une très bonne expérience. »

Chanteuse depuis son plus jeune âge, Lisa Bell s'est présentée aux auditions de *Canadian Idol* en février 2008 parmi 10 000 candidats. « J'étais sceptique car l'environnement de la télé-réalité m'était inconnu et me faisait un peu peur, mais ma sœur Natalie m'a convaincu. »

De 10 000 candidats, ils n'étaient plus que 20 lorsque Lisa Bell a quitté l'aventure par décision du public, début juillet.

Bain de musique

D'origine jamaïcaine, Lisa Bell a grandi dans un univers musical varié. « Mon père avait un groupe de reggae, je l'accompagnais en studio ou dans les concerts. J'ai commencé à chanter avec lui professionnellement à 14 ans », raconte-t-elle.

Elle a fait ensuite partie de plusieurs groupes de styles variés. « Je ne me restreins pas à un style. J'ai différents éléments dans ma voix, analyse-t-elle : du blues, du rock, du R'n'B, du folk, du reggae… Je ne veux pas choisir, je suis mon cœur et je fais du mieux possible. »

À *Canadian Idol*, elle a dû faire preuve de persuasion face aux juges. « Le jury aurait préféré une personnalité musicale définie, mais c'était trop dur de choisir. Varier les styles, c'est ça ma personnalité », affirme-t-elle.

Une aventure humaine

Ce qui a le plus marqué la candidate dans cette aventure, c'est le manque de vie privée et la rapidité d'enchaînement des événements.

« C'est comme une machine en marche, qui ne s'arrête jamais, constate-t-elle. Quand on est dedans, on n'a plus de temps pour nous. Tout va tellement vite, on n'a même plus le temps de penser! L'avantage, c'est qu'on ne s'ennuie jamais. »

Lisa Bell a aussi dû composer avec différentes personnalités, forcées par le hasard à vivre ensemble. « Il y a de nombreuses personnalités, mais il faut faire avec, note-t-elle. Il n'y a ni le temps ni l'espace pour des disputes! »

Pour la plupart, les rencontres qu'elle a faites dans le cadre de *Canadian Idol* étaient heureuses : « L'une des choses les plus difficiles, c'était des voir partir les autres concurrents chaque semaine, confie Lisa Bell. On se voyait 24 heures sur 24, on était devenus comme une famille. Je tire de mon expérience des amitiés à vie. »

Quoi qu'il en soit, l'artiste a apprécié le fait « d'être dans un environnement où tout le monde partage le même but et le même amour pour la musique », quels que soient les gens.

Un tremplin

Participer à *Canadian Idol* a permis à Lisa Bell d'en apprendre plus sur elle-même, sur le plan musical. « J'ai découvert que j'avais du talent pour faire des arrangements de chansons, se réjouit-elle. Dans une compétition comme celle-ci, on veut toujours sortir du lot, et ça passe par les arrangements. L'objectif, c'est que les chansons aient toujours l'air d'être inédites. »

Lisa Bell se produisait déjà avant l'émission, mais cette expérience lui a ouvert d'autres portes. « Grâce à *Canadian Idol*, j'ai pu chanter à la télévision nationale canadienne, souligne-t-elle. C'est un gros avantage pour l'artiste que je suis, car maintenant le Canada entier me connaît! Ça m'ouvre des portes. »

Elle récolte déjà les fruits de son aventure télévisée : « Je suis déjà très occupée tout l'été, annonce-t-elle, et je suis en discussion avec d'autres personnes que j'ai rencontrées à *Canadian Idol* pour former un nouveau groupe! »

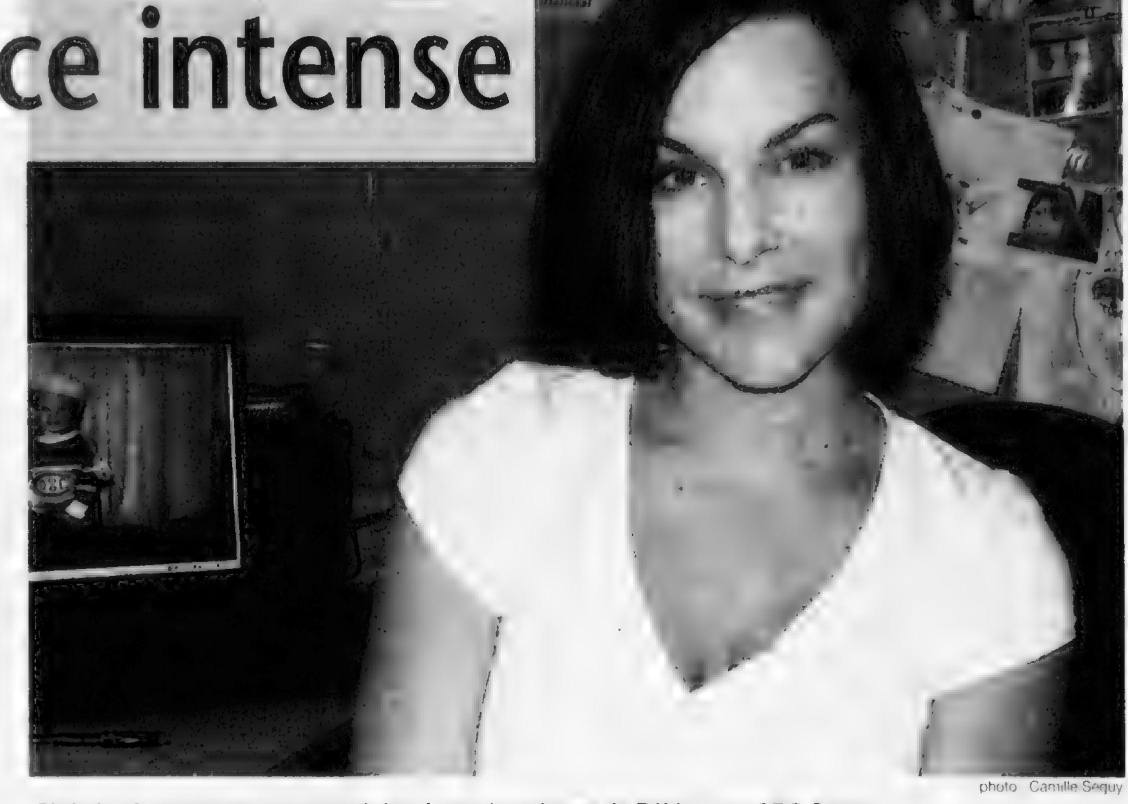
Le public de Saint-Boniface et des environs pourra la découvrir régulièrement sur scène au Garage Café, 166, boulevard Provencher, à partir du mois de septembre 2008. En attendant, la jeune chanteuse va voyager à travers le Canada pendant tout l'été.



JUSQU'AU 31 AOÛT 2008
INFO : 1 866 808-8338

JEUX OLYMPIQUES

Une expérience intense



Christine Lamontagne va couvrir les Jeux olympiques de Pékin pour CBC Sports.

photo : Camille Séguy

Christine Lamontagne part à Pékin pour couvrir les Jeux olympiques. Une expérience qui ne s'annonce pas de tout repos.

Camille SÉGUY

« Faire les Jeux olympiques, c'est rock and roll! », s'exclame la réalisatrice du département de télévision française de Radio-Canada, Christine Lamontagne. Avec une trentaine de collègues de la Canadian Broadcasting Corporation (CBC), dont Joanne Lussier-Demers et Marc Jubinville de son département, la Franco-Manitobaine s'en va couvrir les Jeux olympiques de Pékin au mois d'août.

Déjà présente aux Jeux olympiques d'hiver de Turin en 2006, Christine Lamontagne sait que l'opportunité ne rime pas avec tourisme. « J'arrive à Pékin le 2 août et je travaille sans arrêt jusqu'au 25 août, 12 à 15 heures par jour, explique-t-elle. Je ne vais probablement pas rencontrer de Chinois, ni manger de la nourriture chinoise. On n'a vraiment pas le temps de voir quoi que ce soit, à moins de prendre des vacances. »

Cependant, elle est bien loin de s'en plaindre. « Aux Jeux olympiques, on est très peu à y aller et il y a beaucoup à produire, note-t-elle. Je me sens choyée d'avoir été choisie. Faire les olympiques, ça ne se refuse pas! Ça fait bien sur un CV! »

L'occasion était d'autant plus à saisir que, selon la réalisatrice de télévision, « ça pourrait bien être la dernière fois avant longtemps que CBC couvre les Jeux olympiques, car les deux prochains au moins seront pour CTV ».

Vers l'inconnu

Couvrir les Jeux olympiques est tout un art, comme le décrit Christine Lamontagne : « Ça prend quelqu'un de très calme et patient, qui sait gérer le stress et s'arranger avec tout le monde, souligne-t-elle. Sur place, tout le monde est en rush, alors il faut faire preuve d'autonomie. Il faut aussi être très polyvalent, car les affectations changent tous les jours. »

Mais la réalisatrice de Radio-Canada l'avoue elle-même, elle « panique un peu, car je ne sais pas du tout ce qu'ils attendent de moi là-bas, ce que je dois faire ». En tout et pour tout, elle aura deux jours de formation technique à Toronto avant son départ, pour se familiariser avec les systèmes de serveurs utilisés à Pékin.

« Je sais juste que je vais travailler dans un centre de diffusion international pour CBC Sports. J'aurai une affectation différente chaque jour, mais je travaillerai sur les sports secondaires, qui ne sont pas couverts par les camions mobiles. Je ne ferai pas de mise en ondes, je réaliserai les reportages pour alimenter les nouvelles. »

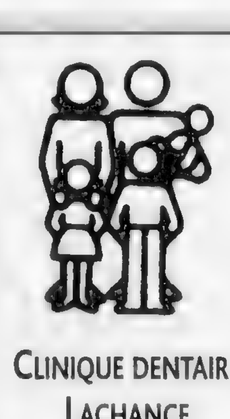
Son expérience à Turin ne lui est d'aucun secours pour deviner la suite : « Ce sera pour sûr totalement différent de Turin, car là-bas je travaillais pour la télévision italienne. Cette fois-ci, je travaille pour la télévision canadienne, pas chinoise. De plus, je travaillais toujours sur le curling à Turin, alors qu'à Pékin ça pourra changer tous les jours. »

Malgré le flou qui entoure sa mission, Christine Lamontagne reste confiante : « Je sais que mon instinct de télévision viendra et que je saurai quoi faire le moment venu, affirme-t-elle. De toute façon on est choisis sur le volet, donc ils doivent savoir ce qu'ils font. »

Elle prend aussi cette expérience comme un moyen de progresser professionnellement, en côtoyant des collègues du monde entier : « J'ai hâte de rencontrer d'autres gens de partout dans le monde, jusqu'à des petits pays d'Afrique où il n'y a presque pas de moyens, qui font de la télévision comme moi. J'ai hâte de voir comment eux font de la télévision, quelles techniques ils utilisent, quels angles. C'est intéressant de travailler avec des gens qu'on ne connaît pas. »



Un billet acheté auprès du bureau des réservations d'Air Canada coûtera 25 $ additionnels par personne, jusqu'à un maximum de 100 $ par réservation (non remboursables, taxes en sus). Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071 Réservation d'hôtel, location de voiture et autres services à destination offerts par des chefs de file de l'industrie du voyage, par l'intermédiaire de WWTMS. Les billets doivent être achetés au plus tard le 14 août 2008. Les taxes, les frais d'aménagement aéroportuaire, le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, le supplément des frais de carburant, les assurances et les redevances de navigation de NAV CANADA ne sont pas inclus et seront appliqués après la réduction. Les billets sont non remboursables. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada, d'Air Canada Jazz^MC, de United Airlines, membre du réseau Star Alliance^MC ou des transporteurs aériens United Express (SkyWest Airlines, Chautauqua Airlines, Shuttle America, Trans States Airlines, GoJet Airlines ou Mesa Airlines). **Destinations canadiennes :** la réduction est calculée en fonction de tarifs habituels de la catégorie Tango, à l'exclusion des tarifs Tango déjà réduits ou faisant l'objet d'une offre spéciale. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 16 décembre 2008. **Destinations américaines :** la réduction est calculée en fonction de tarifs habituels des catégories Tango ou Tango Plus, à l'exclusion des tarifs Tango ou Tango Plus déjà réduits ou faisant l'objet d'une offre spéciale. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 20 novembre 2008. **Concours Rendez-vous à Paris :** aucun achat requis. Le concours s'adresse aux résidents du Canada ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Les personnes admissibles qui réservent leur vol en ligne sur aircanada.com entre le 6 et le 14 août 2008 sont automatiquement inscrites au concours. Chaque réservation en ligne équivaut à une chance de gagner. Les chances de gagner dépendent du nombre total de réservations et d'inscriptions reçues. La valeur totale approximative des prix est de 229 076 $ CA. Une question réglementaire d'arithmétique sera posée. Pour obtenir le règlement complet du concours, visitez aircanada.com/rendezvousaparis. La vidéo sur demande est disponible à bord de la plupart des appareils d'Air Canada; le reste de notre flotte en sera équipé d'ici la fin de l'année. La vidéo sur demande est également disponible à bord de certains appareils sélectionnés d'Air Canada Jazz^MC. ^MC Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. ^MD Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan, société en commandite



CLINIQUE DENTAIRE LACHANCE
Dr Christine Lachance-Piché
Dr Richard Santos
275, avenue Taché
coin Horace
Winnipeg (Manitoba)
R2H 1Z8
Bureau :
(204) 233-7726
Télécopieur :
(204) 233-7725

Sports

L'été de mes premiers Jeux

Ils ont 14 ans. Ils partagent la même passion pour les sports. Lui c'est le basketball, elle c'est la natation. Leurs noms : Miguel Fiola et Sarah McAvoy. Ils participent aux Jeux d'été du Manitoba.

Patricia BITU TSHIKUDI

Des centaines de jeunes athlètes manitobains participeront aux Jeux d'été du Manitoba (*The 2008 Power Smart Manitoba Summer Games*) qui ont lieu jusqu'au 17 août prochain.

Le jeune basketteur Miguel Fiola et la nageuse Sarah McAvoy sont du nombre.

« Je suis très excité de faire partie de la compétition, confie le jeune garçon de 14 ans, Miguel Fiola. C'est la première fois que je participe aux Jeux d'été. »

Les Jeux d'été du Manitoba réunissent des athlètes des quatre coins de la province.

« Nous recevons près de 14 équipes différentes par région. Elles nous arrivent de sept régions de la province, en plus de Winnipeg, explique la directrice exécutive de l'événement, Tara Kido. Les Jeux suivent le cycle des Jeux olympiques. Ils ont lieu depuis 1974. »

Âgés entre dix et 21 ans, les athlètes s'affronteront dans 12 catégories sportives. Compétions de tir à l'arc, athlétisme, baseball, basketball, volleyball de plage, golf, soccer, softball féminin, natation, tennis de table, voile et triathlon seront au programme.

« On a voulu créer un événement pour tous les jeunes manitobains et leur donner une occasion de pratiquer des activités qui leur plaisent », explique Tara kido.

Plus qu'une compétition provinciale, les Jeux d'été du Manitoba sont aussi une occasion pour les organisateurs d'identifier la relève.

« L'événement nous permet d'identifier les athlètes qui pourraient continuer dans le sport et devenir notre relève sportive », dit-elle.

La relève se prépare tant bien que mal en vue des Jeux. Pour Miguel Fiola, il s'agit d'une étape comme une autre. Les quatre années passées au sein de son club lui ont donné la confiance nécessaire pour progresser dans son sport. « On s'entraîne une fois par semaine. Je pense que nous allons bien jouer, dit-il. On va jouer contre huit ou neuf équipes. Je crois qu'on a de bonnes chances de gagner parce qu'on a une bonne équipe. »

Comme les autres participants, il lui a fallu se qualifier pour les Jeux. « Mon équipe a remporté la première place de notre ligue lors du tournoi régional », raconte Miguel Fiola.

« Ça fait trois ans que je fais de la natation. J'ai l'habitude des compétitions, explique Sarah McAvoy. J'ai participé aux essaies régionaux et je me suis qualifiée parmi les quatre meilleurs de chaque catégorie. J'étais très contente. J'ai hâte de participer aux Jeux et surtout de rencontrer les autres jeunes. »

Près de 1 600 athlètes participent aux tournois qui ont lieu à travers la ville.

Pour l'horaire et les lieux des compétitions, visitez le site Internet manitobagames.ca.



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Sarah McAvoy participera aux Jeux d'été du Manitoba dans la catégorie natation.

Planche à roulettes

Concours à la Fourche

Patricia BITU TSHIKUDI

Les amateurs de planche à roulettes seront servis! La Fourche organise pour une deuxième année consécutive le ***Winnipeg amateur skateboard contest*** (WAM), un concours mettant en vedette les amoureux du rouli-roulant. Quelque 50 planchistes auront la chance de mettre en valeur leurs talents du 14 au 17 août.

« Ce concours attire des compétiteurs venant des quatre coins de l'Amérique du Nord », explique la directrice du marketing et des communications à la Fourche, Clare MacKay. Il s'agit selon les organisateurs d'une opportunité pour les planchistes amateurs de se faire connaître et de montrer leur talent. « C'est aussi très bénéfique pour la Fourche, souligne Clare MacKay. On espère que ce concours prendra de l'ampleur avec le temps et attirera encore plus de participants. »

L'année dernière, le WAM avait attiré une cinquantaine de planchistes et près de 10 000 spectateurs pendant la fin de semaine du concours.

« C'est très intéressant de voir le type de personnes qui viennent assister au concours, confie Clare MacKay. La Fourche est vraiment un lieu de rassemblement et ça se voit à ce moment-là. Des parents, des grands-parents avec leurs enfants. C'est très intéressant à voir. »

Les compétiteurs doivent trouver des sponsors pour pouvoir prendre part à la compétition.

Des essais auront lieu les deux premiers jours du tournoi et permettront ainsi aux planchistes de se qualifier.

« Des juges connus du milieu identifieront les meilleurs concurrents et auront la tâche de choisir les vainqueurs des différentes épreuves », explique Clare MacKay.

Les planchistes s'affronteront dans quatre catégories. Les participants courent la chance de gagner des prix qui varient entre 100 et 8 000 $.

Les quatre journées de compétitions seront ponctuées de concerts et de démonstrations ouvertes à tous les amateurs, pour le plus grand plaisir des spectateurs. Les places sont limitées et les inscriptions se font sur la base du premier arrivé, premier servi. Le coût d'inscription pour les planchistes est de 50 $.

Pour plus de détails, visitez le site du WAM au wamattheplaza.com.



Créez de l'ombre pour économiser.

Les arbres et arbustes créent de l'ombre pour les fenêtres en été et un coupe-vent pour protéger la maison des vents froids en hiver.

Les petits changements s'accumulent.

Pour connaître d'autres façons d'économiser de l'énergie, visitez : **manitobapowersmart.ca**



CRTC

Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2008-9

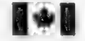
Canada

Avis de consultation et d'audience

Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 24 septembre 2008 à 9 h 30, à l'administration centrale, 1, Promenade du Portage, Gatineau (Québec). Le Conseil se propose d'étudier les demandes suivantes, sous réserve d'interventions, sans la comparution des parties. La date limite pour le dépôt des interventions/observations : **21 août 2008.**

- **The Fight Network Inc.** – Demande de licence d'une entreprise de programmation d'émissions de télévision spécialisées de catégorie 2 – L'ensemble du Canada
- **CTV limitée** – Acquisition d'actif d'entreprises de programmation d'émissions spécialisées analogiques, d'entreprises de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 1 et d'entreprises de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 – L'ensemble du Canada
- **Le5 Communications Inc.** – Acquisition d'actif d'entreprises de programmation de radio commerciales – L'ensemble du Canada
- **Clovys Media Corporation** – Demande de licence d'une entreprise de programmation d'émissions de télévision spécialisées de catégorie 2 – L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis d'audience publique **CRTC 2008-9.** Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis d'audience publique, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettrez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

FOOTBALL MANITOBA

Déception...

À l'issue de la Coupe de Football du Canada, l'équipe provinciale des moins de 17 ans est reléguée à la cinquième place.

Camille SÉGUY

« On n'a pas très bien joué, confie le joueur francophone de l'équipe des moins de 17 ans de Football Manitoba, Gilles Belair. On n'a gagné qu'un seul match sur trois, et on est cinquièmes sur six équipes. Je ne sais pas si c'est les autres équipes qui étaient meilleures, mais en tous cas on est déçus. »

L'équipe du Manitoba a rencontré cinq autres équipes à Sherbrooke, au Québec, du 5 au 13 juillet : deux équipes de l'Ontario, deux équipes de l'Alberta et une du Québec.

Les Manitobains ne s'attendaient pas à être mis en difficulté de la sorte : « Cette année c'était notre seconde participation à la compétition, et l'an passé on était deuxièmes », se souvient Gilles Belair avec regrets.

Lui-même blessé à l'épaule lors du premier match contre l'équipe du Québec, Gilles Belair est donc doublement déçu : il n'a pas pu participer à la compétition et son équipe n'a pas obtenu de bons résultats.

Préparation

Pourtant, l'équipe provinciale des moins de 17 ans avait suivi une préparation fin juin qui laissait espérer de belles choses à Sherbrooke. « On avait neuf sessions d'environ deux heures, raconte Gilles Belair. On a fait beaucoup d'entraînements pour nous préparer. C'était intense, mais ça nous a donné une chance de pratiquer nos jeux avant la compétition. »

L'entraîneur des receveurs, Dan Sylvestre, ajoute : « On avait l'équipe pour aller à la médaille d'or cette année, mais il y a toujours une part de hasard. »

Positif

De l'avis du joueur comme de l'entraîneur, la compétition a quand même eu du bon. « C'est toujours une bonne expérience d'être avec les autres joueurs de l'équipe et de rencontrer ceux des autres équipes », affirme Gilles Belair.

Dan Sylvestre remarque aussi qu'excepté le second match qui était, selon tous, vraiment mauvais, l'équipe du Manitoba a plutôt bien joué malgré les résultats défavorables.

« Au premier match, contre le Québec, on était largement menés, commente-t-il. Mais on a bien remonté, et finalement on a perdu 16 à 15. C'était un beau jeu, on a tout donné. On a gagné aussi le troisième match 23 à 13, contre l'Ontario. »

L'entraîneur a bien apprécié « la deuxième partie du troisième match, car les receveurs ont été très bons. » Les mois de préparation en vue de la compétition nationale ont donc tout de même porté leurs fruits, au moins partiellement.

Football Manitoba emmenait aussi une équipe des moins de 19 ans à la Coupe de Football du Canada à Sherbrooke. Ces derniers se sont placés troisièmes à l'issue de la compétition.



photo : Gracieuseté Gilles Belair

L'équipe des moins de 17 ans du Manitoba sort déçue de la compétition nationale de football.



Foyer Valade

Nous sommes présentement à la recherche d'un(e) :

TRAVAILLEUR(SE) EN LOISIRS
(poste à temps plein)

Qualifications requises :

- diplôme en récréologie ou certificat en animation de loisirs pour adultes ou l'équivalent;
- toute combinaison d'études pertinentes et/ou d'expérience de travail sera prise en considération;
- certificat de préposé à la manutention des aliments;
- expérience de travail avec les résident(e)s d'un établissement de soins de longue durée et/ou avec des personnes qui souffrent de démence;
- expérience et/ou études relatives à l'utilisation d'un ordinateur personnel (par ex. : Windows);
- capacité de parler, de lire et d'écrire couramment en français et en anglais;
- entregent;
- aptitude pour l'animation de groupes;
- capacité de travailler de façon autonome ou au sein d'une équipe multidisciplinaire;
- aptitude à organiser la charge de travail et à établir l'ordre de priorité des tâches à accomplir;
- aptitude à résoudre les problèmes inhérents au poste;
- capacité physique d'accomplir les tâches inhérentes au poste : soulever, déplacer et pousser divers objets;
- capacité de travailler en soirée et les fins de semiane, selon les exigences du programme;
- l'adhésion à la Manitoba Association of Therapeutic Activity est recommandée;
- l'embauche est conditionnelle à l'examen du casier judiciaire.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature sont priées de faire parvenir leur demande **avant le 22 août 2008** à :

Ressources humaines
Foyer Valade
450, chemin River
Winnipeg (Manitoba), R2M 5M4
télécopieur : (204) 254-0329
courriel : jdupas@tachevalade.org

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, nous ne communiqueront qu'avec celles qui seront convoquées en entrevue.

BLUE BOMBERS

Une blessure : la saison sera dure

Camille SÉGUY

Lorsque Dominic Picard approche, on remarque un léger boitillement. « Ça va mal, je me suis blessé à la cheville lors du premier match de la saison! », s'exclame l'athlète des Blue Bombers d'entrée de jeu.

Sa blessure gâche sa nouvelle saison de football dans l'équipe des Blue Bombers. « Les moments les plus durs de ma carrière, confie-t-il, c'est quand j'ai eu des blessures. En ce moment c'est le cas. Mon rêve, c'est de guérir ma cheville et de revenir au sport le plus vite possible. »

L'enjeu est de taille : cette année, Dominic Picard espère enfin remporter la Coupe Grey avec son équipe des Blue Bombers.

« On a été en finale de la Coupe Grey l'an passé, raconte-t-il, mais on a perdu contre la Saskatchewan. C'était mon meilleur souvenir de carrière, un rêve qui se réalisait d'être là-bas. Maintenant, la prochaine étape c'est de gagner la Coupe. C'est ça mon nouvel objectif. »

Sport de collision

Originaire de la ville de Québec, Dominic Picard a commencé à jouer au football canadien il y a 15 ans. Il était alors âgé de 11 ans.

« Personne dans ma famille ne jouait au football avant moi, se souvient-il. C'est moi qui ai trouvé que ce sport avait l'air le *fun*, en voyant certains de mes amis jouer. J'ai voulu essayer, et dès que j'ai commencé j'ai aimé ça. Alors j'ai continué. »

Pendant ses études, Dominic Picard faisait partie de l'équipe du Rouge et Or de l'Université de Laval, à Québec, avec laquelle il a gagné la Coupe Vanier. Il a aussi joué à l'École secondaire Samuel-De Champlain, à Québec, et au Séminaire Saint-François, en banlieue québécoise, pendant son secondaire.

Ce qu'il apprécie dans le football, c'est le contact. « J'aime la collision, analyse-t-il. J'aime punir l'adversaire. Ce sport, c'est un moyen pour moi de passer mes émotions. »

Pour l'heure il ne participe plus aux matchs à cause de sa blessure à la cheville, mais la saison ne fait que commencer et durera jusqu'à la mi-novembre.



photo : Camille Séguy

Dominic Picard.

Patiner, c'est bien. Courir, c'est mieux!

Sophie DESRUISSEAUX

Hockey ou football? Le joueur des Blue Bombers de Winnipeg, Pierre-Luc Labbé, s'est longtemps posé la question. Il a finalement opté pour le football au grand plaisir des amateurs de Winnipeg.

« J'ai pratiqué les deux sports jusqu'au cégep. Je me débrouillais bien dans les deux, mais en bout de ligne, je devais choisir. J'aimais bien l'esprit de gang qui régnait dans un vestiaire de football. En plus, en choisissant le football, ça me permettait de continuer à étudier. J'ai pu aller à l'université tout en jouant au football. Le hockey ne me permettait pas cela », raconte, le secondeur, Pierre-Luc Labbé.

Et le joueur des Bombers ne regrette pas son choix. C'est sa première année avec l'équipe et il apprécie tout ce qu'il vit. « C'est fantastique. Les Blue Bombers nous traitent vraiment bien. C'est encore mieux que ce que j'imaginais », affirme-t-il.

D'ailleurs, il le dit lui-même, le plus beau moment de sa carrière est lorsqu'il a appris qu'il faisait partie de l'équipe : « J'étais en état de choc. J'ai téléphoné au Québec pour avertir mes parents qui étaient eux aussi en état de choc. Je venais à peine d'être repêché et déjà je faisais partie de l'équipe. Bref, j'étais bien content. »

La seule chose qui manque à son bonheur est la victoire. Au moment d'écrire ces lignes, les Bombers ont une fiche de trois défaites en trois parties. Une situation qui n'inquiète pas trop Pierre-Luc Labbé. « La saison est longue et nous avons le temps de nous reprendre. Notre situation est loin d'être la meilleure, mais il ne faut pas paniquer. Nous travaillons plus fort, c'est tout », dit-il.

Quand il ne joue pas au football, Pierre-Luc Labbé s'intéresse aux affaires et à la nutrition. Il détient un baccalauréat en Administration des affaires. Depuis un et demi, il suit les conseils d'un nutritionniste. Pendant la saison morte, il souhaite joindre les deux et donner un coup de main à son nutritionniste pour promouvoir ses services.

L'an dernier, Pierre-Luc Labbé jouait avec le Vert et Or de l'Université de Sherbrooke. Les Blue Bombers l'ont sélectionné au 47e rang du dernier repêchage de la Ligue canadienne de football.

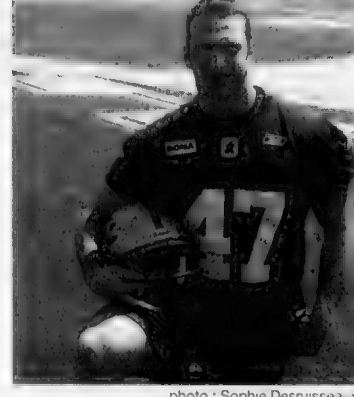


photo : Sophie Desruisseaux

Pierre-Luc Labbé.

En route pour Edmonton!

L'Équipe Manitoba a plié son drapeau et rangé son équipement le temps du trajet qui l'a menée à Edmonton pour les Jeux de la francophonie.

Patricia BITU TSHIKUDI

Les 86 jeunes et 22 accompagnateurs de l'Équipe Manitoba ont quitté Winnipeg le 12 août, direction Edmonton. Ils représenteront le Manitoba lors des Jeux de la francophonie qui ont lieu jusqu'au 17 août.

« Il y a toujours un peu de pression quand on porte les couleurs de sa province », dit d'entrée de jeu, la chef de mission de l'Équipe Manitoba, Josée Vaillancourt.

Interrogée quelques jours avant le grand départ, elle a confié « avoir participé à plusieurs conférences avec les autres chefs de mission chaque semaine pour préparer le départ.

« On doit bien se préparer avant de partir, explique-t-elle. Il y a beaucoup de préparatifs à faire », assure Josée Vaillancourt.

Elle ajoute que les « jeunes sont prêts pour le départ et très impatients de participer aux Jeux. »

La délégation manitobaine s'est réunie le dimanche 10 août lors d'un rallye prédépart au parc Assiniboine. L'objectif : « Permettre aux jeunes de se rencontrer et d'apprendre à se connaitre », explique Josée Vaillancourt.

À l'approche du jour J, une certaine fébrilité s'est installée au sein du groupe. « Il y a toujours un certain stress quand on représente sa province. En 2005, les Jeux de la francophonie avaient eu lieu ici, alors il y a cette pression supplémentaire de vouloir bien représenter sa province », dit-elle.

Son ambition pour l'Équipe Manitoba est toutefois bien simple : « Faire en sorte que le voyage soit une expérience mémorable pour chacun des jeunes. C'est une très belle expérience pour eux. Ça permet de faire de belles rencontres, explique-t-elle. Certains membres de l'équipe ont participé aux Jeux en 2005. Encore aujourd'hui, ils sont en contact avec certains amis qu'ils se sont faits à l'époque. C'est une expérience qui va leur permettre à tous de se créer de beaux souvenirs. On espère bien remporter plusieurs médailles. Mais en bout de ligne, on souhaite surtout que chacun fasse de son mieux. »

L'Équipe Manitoba s'est recueillie au pied de la tombe de Louis-Riel avant le départ.

« On a voulu faire un arrêt symbolique sur la tombe de Louis-Riel avant de partir car on va passer par Batoche avant de se rendre à Edmonton, précise-t-elle. C'est un lieu important. »

Batoche rappelle en effet la dernière bataille des Métis lors de la Rébellion du Nord-Ouest.

L'équipe sera de retour au Manitoba le 18 août.



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Les 107 membres de l'Équipe Manitoba ont quitté la ville le 12 août. Direction Edmonton.

VOX POP

Jeux olympiques

Les Jeux olympiques de Pékin sont enfin arrivés. Quels sports allez-vous absolument regarder? Quel sport élimineriez vous et lequel aimeriez-vous que l'on ajoute?



CHANTAL LAFRENIÈRE

« J'espère pouvoir regarder les matchs de soccer. »
« Si je devais enlever un sport, ça serait le ping-pong. C'est le *fun* dans ton sous-sol, mais ça n'a pas vraiment sa place aux Jeux olympiques. »
« J'ajouterais le canotage et le portage. Ça serait un peu comme un triathlon et tout aussi intense. »

STÉPHANIE GRAFF

« Je n'aime pas du tout le sport, mais je regarderai peut-être la natation. »
« J'enlèverais le tennis. Je n'aime pas ça et je n'ai jamais été bonne au tennis. »
« Si je devais ajouter un sport, ce serait le ballon chasseur. Ça serait différent puis c'est un sport que tout le monde connait. Ça serait assez drôle à regarder aussi. »



MARIO SAVARD

« Je vais essayer de regarder le sprint sur 100 m. C'est un sport vraiment intense. La motivation des athlètes est vraiment impressionnante car ils doivent constamment essayer de battre leur record. »
« J'enlèverais la nage synchronisée. C'est plate à regarder et il n'y a pas grand-chose de physique là-dedans. »
« Ils devraient organiser des compétitions pour voir qui peut jouer du violon le plus vite. C'est difficile et ça demande beaucoup de pratique pour développer la vitesse dans les doigts. »



GILLES CREVIER

« Je vais essayer de regarder les courses de 100 mètres. C'est tellement spectaculaire de voir la vitesse à laquelle les athlètes courent. »
« J'enlèverais la nage synchronisée. C'est trop artistique à mon goût. On n'a pas de danse aux Olympiques, alors pourquoi de la nage synchronisée ? »
« J'ajouterais la crosse, parce que c'est notre sport national et ça *rock*! »



MÉLANIE GRÉGOIRE

« Je vais regarder les courses parce que je cours moi aussi. »
« J'enlèverais le tir à l'arc. C'est vraiment trop plate à regarder. »
« Ça serait cool d'ajouter le wakeboard. C'est différent, c'est nouveau et ça attirerait sûrement beaucoup de jeunes. »



Yoga

Quand corps et esprit ne font qu'un

La pratique du yoga gagne en popularité et les adeptes de cette discipline nous en parlent.

Patricia BITU TSHIKUDI

Bien s'alimenter, faire du sport et être à l'écoute de son corps n'auront jamais été aussi importants. Adopter un style de vie équilibré fait maintenant partie des défis quotidiens de milliers de personnes.

Pour atteindre cet équilibre entre physique et psychique, plusieurs se tournent désormais vers le yoga, une discipline vieille de plusieurs millénaires. Sa pratique gagne en popularité et des milliers de personnes de tous âges et toutes classes sociales s'y adonnent de façon régulière.

« Le yoga est une pratique dynamique, explique le professeur de yoga, Serge Salvador. Ça permet de nettoyer l'esprit et le corps, et ça aide à faire circuler le sang. Chaque inspiration dans le yoga est un mouvement. Bien entendu, il existe plusieurs types de yoga. »

Le sens étymologique du mot yoga exprime l'union entre le corps et l'esprit. Le yoga répondrait à des besoins variés. S'il en existe plusieurs types, presque tous ont des vertus thérapeutiques physiques et psychiques.

Pourtant, selon Serge Salvador, les personnes qui s'adonnent au yoga ne s'y intéressent pas nécessairement pour son aspect spirituel. Du moins, pas au début.

« Beaucoup des personnes recherchent d'abord les effets physiques du yoga, explique Serge Salvador. Ils veulent faire uniquement des étirements. Et c'est plus contraignant que tout autre exercice. C'est très exigeant. Mais le côté spirituel du yoga finit toujours par ressortir. L'aspect physique ne représente que 30 à 40 % de la pratique du yoga. »

Et c'est ce mélange entre physique et mental que recherche Marina Caillé, adepte de yoga depuis deux ans.

« C'est bon pour le corps entier, affirme-t-elle. Il y a de très gros avantages psychologiques dans la pratique du yoga. »

« Le côté spirituel du yoga permet de soigner le stress irrationnel de l'homme moderne », assure le chanteur Marcel Soulodre qui, lui, s'adonne à cette pratique depuis quatre ans.

Pour les adeptes, le yoga est utile dans le quotidien et même dans la vie professionnelle. « Ça me donne plus de discipline sur scène, explique Marcel Soulodre. Ça me permet aussi de mieux gérer mon stress quand je dois préparer des concerts par exemple. »

Le 100 Nons a organisé deux ateliers de Yoga du chanteur, dirigés par la chanteuse Geneviève Toupin, les 19 et 20 mai dernier. Cette activité semble avoir remporté un certain succès auprès des artistes.

« C'est un atelier que nous avons offerts à nos membres parce que nous avons entendu parler des bienfaits du yoga, explique la directrice de la programmation du 100 Nons, Marianne Moquin. Le yoga est bon pour les chanteurs car ça les aide à s'enraciner. Ça aide aussi à canaliser le stress et à redistribuer l'énergie. Pour un chanteur, c'est une bonne façon d'apprendre à entrer en contact avec son esprit et d'être bien présent et concentré sur scène. Les gens le sentent quand un artiste est distrait. »

La soudaine popularité du yoga est-elle un phénomène de mode? Une quête d'un équilibre spirituel? Pour Serge Salvador, cette popularité s'explique en partie par un phénomène de mode mais aussi par l'accessibilité de cette discipline.

« Il y a un effet de mode dans la soudaine popularité du yoga, explique le professeur de yoga. Le yoga était à la mode dans les années 1930 et 1970. Mais ça n'a rien à voir avec tout ce qui a été apporté comme sports au cours des dernières années. C'est à la mode, mais ça ne l'est pas en même temps puisqu'on le pratique depuis plus de 2 000 ans. »

« Si le yoga est tellement populaire, c'est parce que tout le monde peut en faire. On peut commencer n'importe quand et à n'importe quel niveau, dit pour sa part Marina Caillé. Ça ne coûte pas cher. On a besoin d'une natte et de vêtements de sports. C'est accessible à tous. »

« Le yoga suit un cycle. Mon père pratiquait le yoga au début des années 1960, raconte Marcel Soulodre. Pourquoi ça revient aujourd'hui? Je crois que beaucoup de gens vivent énormément de stress de nos jours. Les gens veulent mieux manger et veulent faire plus attention à leur santé. Le yoga est un investissement dans la qualité de vie. »

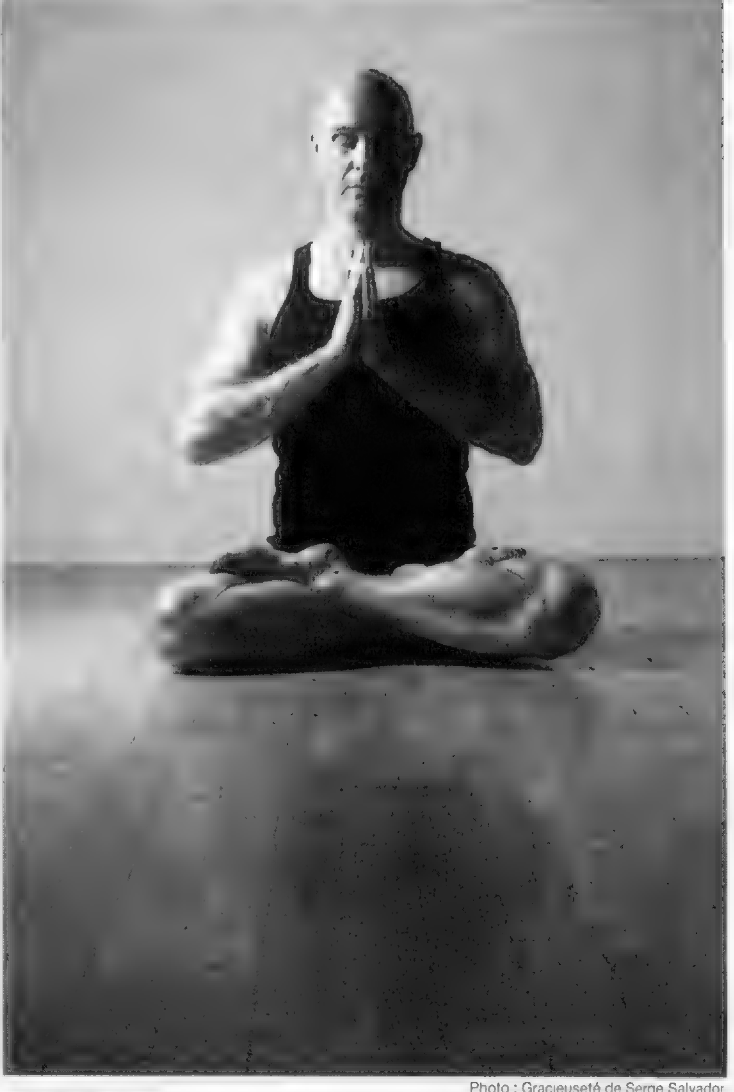


Photo : Gracieuseté de Serge Salvador

Serge Salvador.

JFC, bien plus qu'un acronyme!

Le but des Jeux de la francophonie canadienne est de promouvoir la francophonie chez les jeunes provenant de partout autour du Canada en les permettant de former des liens entre eux. C'est reconnu comme étant un des plus grands rassemblements jeunesse dans le pays. Du 14 au 17 août, la quatrième édition des Jeux se déroulera cette année à Edmonton. Les arts, les sports et le leadership sont les trois volets auxquels les jeunes de 13 ans à 18 ans peuvent participer.

Depuis plusieurs mois, les jeunes se préparent pour ce grand événement, y compris le volet de leadership. Les participants des divisions d'organisation d'événements, des médias et des chefs de mission apprentis ont déjà commencé leur formation dans le but de développer des habiletés se rapportant à chaque catégorie.

« Le but de la catégorie que j'entreprends pour les Jeux de la francophonie canadienne est de devenir un individu capable d'être un leader idéal pour un groupe; explique Justin Johnson, qui sera un chef de mission apprenti. C'est aussi de travailler comme une équipe, une équipe forte qui a de l'enthousiasme, de la fierté et de l'esprit en tout ce qu'elle réalise!

« Cette catégorie existe pour que nous, les jeunes, ayons la chance d'acquérir de l'expérience en leadership, en coordination et en organisation lors d'un événement extraordinaire, les JFC!»

Le groupe travaille de plus en plus fort à mesure que les Jeux approchent. Au cours de leur formation, il y a des occasions uniques qui se présentent. « J'ai eu une chance inoubliable que je réalise en ce moment, continue-t-il, une expérience qui m'implique davantage dans les Jeux. J'ai eu l'opportunité de travailler pour les Jeux de la francophonie comme Agent de projet Équipe Manitoba. C'est une bonne expérience qui me donne de nouvelles habiletés en coordination administrative! »

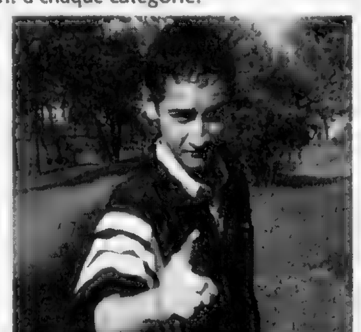


Photo : Yan Dallaire

Justin Johnson, chef de mission apprenti, Équipe Manitoba

Chaque division du volet de leadership a un rôle bien particulier. En organisation d'événements, les jeunes doivent planifier et organiser deux projets qui seront réalisés dans le cadre des Jeux. Les compétences et les aptitudes reliées à la gestion d'événement seront développées.

En médias, les participants gagneront de l'expérience en journalisme écrit. Ils couvrent des activités et des sujets qui entourent les Jeux. Les articles seront publiés dans un journal consacré aux jeux. Les chefs de mission apprentis ont la fonction importante de recevoir une formation afin de devenir les chefs de mission pour les Jeux à venir. Ils auront besoin d'expérience à gérer un groupe ou une délégation en vue d'être bien préparés pour leurs responsabilités à venir.

Justin Johnson est bien impliqué : «J'ai décidé de participer aux Jeux 2008 car je voulais m'impliquer davantage dans de nouvelles choses afin de ressortir des habiletés et de l'expérience qui m'aideront dans mon plan pour l'avenir. Pour moi, tout ce que je fais à mon âge, incluant les Jeux, je prends à cœur. Je crois que si tu t'impliques, il est toujours important de t'impliquer à 100%! Si tu donnes ton 100% dans tout ce que tu fais, c'est incroyable de voir où cela peut t'apporter dans la vie. »

Il ajoute : « Vas-y Équipe Manitoba!!! WOOOOO! »

Marise Svitovski
Équipe Manitoba





VOYAGE

Sauver les tortues

Un voyage au Costa Rica a permis à Simone Davindson de réaliser un rêve d'enfance.

Patricia BITU TSHIKUDI

Étudiante en biologie à l'Université de Winnipeg, Simone Davindson s'est rendue au Costa Rica pour sauver les tortues.

« J'ai passé un peu plus de deux semaines à Gandoca, un village au Costa Rica avec plusieurs jeunes. J'y suis allée avec un organisme australien, raconte l'étudiante de 19 ans. C'était vraiment l'fun! »

La jeune femme était bénévole pour l'organisme International students volonteers (ISV).

« Les deux premières semaines, nous avons travaillé sur une plage protégée du village de Gandoca. Les tortues de ce village sont en danger à cause de la pollution humaine, explique Simone Davindson. Les tortues mangent les méduses. Or, on retrouve beaucoup de matières plastiques sur les plages et les tortues les prennent pour des méduses et les mangent. C'est très mauvais pour elle. »

La pêche industrielle ainsi que les problèmes d'érosion contribuent aussi à mettre les tortues en danger.

Une des tâches de Simone Davindson et ses collègues était de nettoyer la plage et de recycler les sacs plastiques.

« On allait aussi à la rencontre des tortues pour les examiner. On marchait entre huit et 13 heures par soir. C'était très fatiguant. Les renseignements récoltés servent au travail des scientifiques. On ramassait les œufs des tortues. On les comptait et les couvrait dans le sable jusqu'à ce qu'ils éclosent, raconte la jeune femme. »

La sensibilisation locale occupait aussi une grande partie de son temps.

« Nous faisions beaucoup de sensibilisation auprès de la population, raconte la jeune bénévole. C'est dans la culture locale de manger les tortues et leurs œufs. Il fallait donc parler aux gens, les informer sur l'importance de protéger les tortues. Ce n'était pas facile. Une partie de la population était très réceptive, alors que l'autre plus attachée à la tradition, voyait d'un mauvais œil notre présence. »

Malgré les difficultés rencontrées, la jeune femme demeure convaincue de l'importance de son travail. « C'est très important d'éduquer les gens. Sauver les œufs des tortues permet d'assurer la survie de l'espèce, explique-t-elle. »

Cet intérêt pour les tortues, Simone Davindson la tient de son enfance. « Je me suis toujours intéressée aux tortues, raconte-t-elle. Quand j'étais plus jeune, j'aimais attraper les petites tortues au chalet de mes parents. Ce voyage, c'est la réalisation d'un rêve et c'est aussi un bonheur : celui d'avoir rendu service. »

Simone Davindson revient donc au bercail la tête pleine de souvenirs. « Je me souviens de la taille immense des tortues!, dit-elle. Ça a été une expérience inoubliable. Il est certain que j'y retournerais si l'occasion se présentait de nouveau. »



photo : Patricia Bitu Tshik...

Simone Davindson est allée sauver les tortues au Costa Rica.

HUMANITAIRE

Ambassadeur de Saint-Boniface

Camille SÉGUY

Arrivé à Saint-Boniface en 2003 après avoir, tour à tour, vécu au Bénin, au Cameroun, en France, à Madagascar et à Montréal, Raïmi Osseni connait bien les problématiques d'intégration. Mais il a les clefs pour y faire face.

« La meilleure façon de s'intégrer à sa communauté, affirme-t-il, c'est d'y être actif, d'apporter quelque chose. » C'est dans cet esprit qu'il est parti faire un stage de six mois à Riobamba, en Équateur, dans une Organisation non-gouvernementale locale qui promeut les droits de la femme autochtone.

« Être actif ne veut pas forcément dire dans les rues de Saint-Boniface, précise-t-il. On peut aussi être ambassadeur de Saint-Boniface à l'étranger. C'est ce que j'ai voulu faire. »

En Équateur, il a œuvré comme conseiller en marketing et en gestion de micro-entreprise au Centre de développement, de diffusion et de recherche sociale (CEDIS). Il était mandaté par le Centre de solidarité internationale (CSI), un organisme québécois.

« J'ai monté une école d'entreprenariat et formé des agents de développement économique sur place, pour qu'ils puissent à leur tour former des femmes. L'idée, c'est que les femmes soient capables de monter et gérer leur entreprise en sortant de cette école. Ce sont déjà toutes des entrepreneuses. Elles vendent leurs produits sur les marchés, mais il fallait mettre ça plus en forme. »

La nouvelle école, qui prend modèle sur une école des droits des femmes déjà existante au sein du CEDIS, propose des modules de formation entrepreneuriale étalés sur cinq mois.

Difficile pour les francophones

Pour partir, cet « indigène du monde », comme il se définit lui-même, a dû faire preuve de persévérance. « Il n'y avait pas d'organisme francophone basé au Manitoba, déplore-t-il, j'ai dû en trouver un ailleurs. Je suis parti dans le cadre du Programme des jeunes stagiaires internationaux (PJSI) de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), au Québec. »

Il souligne aussi le manque de publicité autour de ces opportunités de stages internationaux au Manitoba, quelle que soit la langue. « Il existe de nombreux organismes au Manitoba pour faire des stages, dit-il, mais ils sont seulement anglophones et ils ne font pas beaucoup de publicité, même pas dans les universités. »

Mais au-delà des stages humanitaires, qui selon Raïmi Osseni, « ne sont pas la meilleure solution car ils enrichissent l'association plus que le pays d'accueil », le jeune homme souhaite entrainer les jeunes sur la voie du développement durable. « Il faut concentrer les ressources sur l'essentiel, faire des choses concrètes qui vont vraiment durer. Le temps d'un stage, c'est trop court. »

À Riobamba, il a dû lui-même délimiter son action. « Je devais organiser la formation et monter un plan de marketing pour l'association, raconte-t-il. Mais comme les femmes ne savaient rien de ma mission, je voulais d'abord bien leur expliquer pour qu'elles comprennent ce qu'on allait faire ensemble. Donc j'ai mis l'accent sur le volet formation, au détriment du volet marketing. »

Sur la durée, avec les francophones

L'objectif de Raïmi Osseni, c'est de tourner sa communauté francophone vers l'international, de « l'embarquer avec lui » dans son expérience humanitaire. « Je veux m'associer à des francophones pour qu'ils soient enfin reconnus comme actifs. »

C'est dans l'observation d'associations comme Sous le baobab ou Hand in Hand for Peace qu'il puise sa motivation : « De voir ces associations qui fonctionnent, ça prouve bien qu'il y a des jeunes francophones intéressés par le développement international, et qui veulent y apporter des solutions ».

Dès son retour à Saint-Boniface, Raïmi Osseni a monté le projet À priori, avec six jeunes francophones du Québec et du Manitoba, en partenariat avec la fondation Fortiori en Équateur.

« Depuis deux ans, Fortiori transforme et commercialise l'amarante, une céréale très nutritive, explique-t-il. Avec le projet À priori, on essaie de voir si on peut les aider, par exemple en envoyant des machines d'agriculteurs manitobains quand elles ne leur servent plus. »



Photo : Gracieuseté Raïmi Osseni

Après six mois en Équateur, Raïmi Osseni monte un projet humanitaire avec des Franco-canadiens.

PROTÉGEZ-VOUS – PROTÉGEZ NOTRE FAUNE

Gare aux ours

Les ours noirs se mettront à manger plus en prévision de la période d'hibernation plus tard cet automne. Il se peut que vous constatez un plus grand nombre d'ours à la recherche d'aliments naturels, tels des baies ou des glands mûrissants, dans les bois ou à proximité de votre maison, chalet ou emplacement de camping. Comme les ours possèdent un odorat très développé et sont attirés par l'odeur de nourriture, ils entrent souvent en contact direct avec des humains.

Veuillez suivre ces conseils pour garder les ours à distance :

- Ne nourrissez jamais un ours et ne vous en approchez jamais.
- Rangez toute nourriture dans un récipient ou une structure hermétique ou à l'intérieur d'un véhicule.
- Supprimez toutes les mangeoires d'oiseaux de votre propriété. Ne nourrissez les oiseaux qu'en hiver.
- Si vous avez des arbres fruitiers, recoltez tous les fruits mûrs ou qui sont tombés au sol tôt le matin et avant le crépuscule afin de décourager les ours en quête de nourriture.
- Doublez vos sacs à ordures ménagères et déposez-les dans un contenant à l'épreuve des ours ou dans un bâtiment verrouillé.
- Ne brûlez pas vos ordures. Les ours pourraient être attirés par les résidus.
- Évitez de mettre de la nourriture, surtout des déchets de viande, de la graisse ou de l'huile, dans un composteur.
- Si vous cueillez des fruits ou des baies, rappelez-vous : les ours sont attirés par ce genre de nourriture aussi. Restez vigilant.
- Lorsque vous êtes sur le territoire des ours, soyez conscient qu'ils sont dans les parages, même s'il n'y a pas eu de problèmes ou d'observations d'ours récemment.



Pour plus d'information sur les mesures à prendre si vous rencontrez un ours, visitez le site manitoba.ca/blackbear (en anglais seulement), appelez le numéro sans frais 1 800 214-6497 pour commander la brochure Gare aux ours ou communiquez avec le bureau de Conservation Manitoba de votre région.

Les collectivités ou les associations de propriétaires de chalet qui désirent organiser un atelier gratuit Gare aux ours peuvent composer le 204 945-7775

Protéger *et* gérer *notre avenir*

Manitoba

Télé-horaire de la semaine du 18 au 24 août 2008

Le Jour du Seigneur : le dimanche 24 août à 10 h à la SRC
À confirmer.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	6h00 **Variées**								Variées	**Jeux Olympiques de Pékin 2008**								
RDI	RDI en direct						Téléjournal/ Midi	RDI Pékin 2008	RDI en direct								Le Téléjournal	
TV5	Variées	Variées	Variées	Ma Palaces	Variées	Variées	Variées	Variées	Relais G.	Variées		Variées	Variées	Journal Suisse	Variées	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Cinémas variés				Annie et ses hommes		Le TVA midi	TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 18 août

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	12h30 **Jeux Olympiques 2008**		Téléjournal	Zigzag rétro	L'heure de la Chine	La zone olympique			Téléjournal	**Jeux** Qualifications d'athlétisme, demi-finales de plongeon masculin, quarts de finale volley-ball féminin, demi-finales de volley-ball de plage féminin, triathlon masculin							Hors d'ondes	
RDI	RDI Pékin 2008	RDI en direct	RDI en direct	400 fois Québec	Grands Reportages "Les enfants soldats"		Téléjournal	L'heure de la Chine	Téléjournal	Le National	Téléjournal	RDI en direct	Le journal RDI	Le National	Téléjournal	L'heure de la Chine	Grands Reportages "Les enfants soldats"	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Toute une histoire		**Vie privée** Grâce à leur formidable réussite, les invités ont réalisé leurs rêves d'enfant.				Passez au vert	Ville, style "Miami"	TV5lejournal / 25UnLivre	Le plus grand cabaret du monde				Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Sucré salé	Qui perd gagne 1/2		Laura Cadieux	Histoires de filles	**Monk** "Monk va a la ferme"		Le TVA 22 heures		Sucré salé	Le coeur a ses...	**"Portrait craché d'une famille modèle"**('89) Mary Steenburgen, Steve Martin.					Infopublicité

Mardi 19 août

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	12h30 **Jeux Olympiques 2008**		Téléjournal	Un soir seulement	L'heure de la Chine	La zone olympique			Téléjournal	**Jeux** Qualifications de cyclisme BMX, quarts de finale water-polo masculin, quarts de finale volley-ball masculin, demi-finales de volley-ball de plage masculin, préliminaires de Taekwondo							Hors d'ondes	
RDI	RDI Pékin 2008	RDI en direct	RDI en direct	400 fois Québec	Grands Reportages		Téléjournal	L'heure de la Chine	Téléjournal	Le National	Téléjournal	RDI en direct	Le journal RDI	Le National	Téléjournal	L'heure de la Chine	Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		**Pas bête** "Savane"		Prophétie d'Avignon	50 Le jour de gloire	Vietnam, le culte des ancêtres		TV5lejournal / 25UnLivre	Viva Américas	**Sur les traces** "Béjar! Vous avez dit Béjart!"		Nouvo	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Sucré salé	Anges de la réno "Famille Arena"		KM/H "Le procès"	Caméra café	La grande évasion "Le chantage"		Le TVA 22 heures	Sucré salé	**"Batman et Robin : 40 ans plus tard"**('02) Burt Ward, Adam West				Infopublicité			

Mercredi 20 août

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	12h30 **Jeux Olympiques 2008**		Téléjournal	Téléjournal Magazine	L'heure de la Chine	La zone olympique			Téléjournal	**Jeux** Qualifications et décathlon d'athlétisme, demi-finales de plongeon féminin, finales de cyclisme BMX feminin et masculin, finales de volleyball de plage feminin, qualifications de taekwondo							Hors d'ondes	
RDI	RDI Pékin 2008	RDI en direct	RDI en direct	400 fois Québec	**Grands Rep.** "Pourquoi la lutte antidrogue?"		Téléjournal	L'heure de la Chine	Téléjournal	Le National	Téléjournal	RDI en direct	Le journal RDI	Le National	Téléjournal	L'heure de la Chine	Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		**"18 ans après"**('03) Roland Giraud, André Dussollier.			Missing/:45 Rencontre	Vivre à vélo	Route des festivals	TV5lejournal / 25UnLivre	Partir Autrement	Mondial d'impro		Hep Taxi!	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Sucré salé	P.-dessus marché	Poule aux oeufs d'or	**Jean-Michel Anctil** Pt. 2 de 2 **suite du 13 août**		La grande évasion "Panama"		Le TVA 22 heures		Sucré salé	**"Mauvais garçons"**('95) Will Smith, Martin Lawrence				45 Infopublicité		

Jeudi 21 août

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	12h30 **Jeux Olympiques 2008**		Téléjournal	Peu importe	L'heure de la Chine	La zone olympique			Téléjournal	**Olympiques** Decathlon d'athletisme, demi-finales de water-polo masculin, finales de volley-ball de plage masculin, qualifications de taekwondo féminin et masculin							Hors d'ondes	
RDI	RDI Pékin 2008	RDI en direct	RDI en direct	400 fois Québec	**Grands Rep.** "Les pilleurs de tombes"		Téléjournal	L'heure de la Chine	Téléjournal	Le National	Téléjournal	RDI en direct	Le journal RDI	Le National	Téléjournal	L'heure de la Chine	**Grands Rep.** "Les pilleurs de tombes"	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		On n'est pas couché				Partir pour ses idées	Design	TV5lejournal / 25UnLivre	Cinérama	**Pas bête** "Savane"		Cité guide	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Sucré salé	**"Jerry la grande gueule"**('67) Buddy Lester, Susan Bay.				**Les Héros** "0.07%"		Le TVA 22 heures	Sucré salé	**"Treize Ans"**('03) Nikki Reed, Evan Rachel Wood.				15 Infopublicité			

Vendredi 22 août

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	12h30 **Jeux Olympiques 2008**		Téléjournal	Peu importe	L'heure de la Chine	La zone olympique			Téléjournal	**Jeux Olympiques de Pékin 2008** Couverture des Jeux Olympiques d'été 2008. Demi-finales de plongeon masculin, qualifications de taekwondo féminin et masculin							**"Filles perdues, cheveux gras"**('02)	
RDI	RDI Pékin 2008	RDI en direct	RDI en direct	400 fois Québec	**Grands Report. Imax** "Vite, vite!"		Téléjournal	L'heure de la Chine	Téléjournal	Le National	Téléjournal	RDI en direct	Le journal RDI	Le National	Téléjournal	L'heure de la Chine	**Grands Report. Imax** "Vite, vite!"	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	**Toute histoire** "Quel âge leur donnez-vous?"		Faut pas rêver				Mondial d'impro		TV5lejournal / 25UnLivre	**"18 ans après"**('03) Roland Giraud, André Dussollier.			Missing	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Sucré salé	Caméra témoin	**"Le Grand Frisson"**('68) Michele Carey, Elvis Presley.			**Dieu Merci!** "Francis Reddy"		Le TVA 22 heures	Sucré salé	**"L'avocat du diable"**('97) Keanu Reeves, Al Pacino.						15 Infopublicité	

Samedi 23 août

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	6h00 **Olympiques** Athlétisme, finales par équipes de nage synchronisée, finales de plongeon masculin, vélo de montagne masculin, finales de volley-ball féminin, finales de canoë-kayak								Téléjournal/ Midi	**Jeux Olympiques de Pékin 2008** Les faits saillants et compétitions intégrales.								
RDI	4h30 RDI en direct			L'heure de la Chine	RDI en direct	Rendez-vous	Téléjournal/ Midi	RDI Pékin 2008	**RDI en direct** L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.							Journal de France 2	Téléjournal	Planète prise 2
TV5	Potlach / 20 Ratz	C Comme ç@	SaintEx,Années/ 20Silva	C'est pas sorcier	Allo la terre, Ici	Cinérama	TV5lejournal / 20Afrique	**Invité de marque** /:55 **Soccer** Marseille c. Le Havre **FFF**					Champions nature	Journal Suisse	Cité guide	Chiffres et lettres	30 millions d'amis	Nouvo/.55 Champion
TVA	5h00 Salut, bonjour!		Anges de la réno "Famille Dolan" 2/2		Génération 80	P.-dessus marché	Le TVA midi	Via TVA	Les pierrafeu	Shopping TVA		Infopublicité			**"Columbo: Un seul suffira"**('92) Tyne Daly, Peter Falk.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	12h30 **Jeux Olympiques 2008**		Téléjournal	**Le match des étoiles** "Quart de finale"		La zone olympique			Téléjournal	**Jeux** Marathon d'athlétisme masculin, finales pour le bronze de volley-ball masculin, finales de gymnastique rythmique, match de classement de water-polo masculin							**"Noeuds et dénouements"**('01)	
RDI	RDI Pékin 2008	L'heure de la Chine	Le journal RDI	Le monde en parlait	**Découverte** "L'homme qui élevait les grizzlys"		Téléjournal	L'heure de la Chine	Téléjournal	Planète prise 2	Téléjournal	Le monde en parlait	Le journal RDI	Le journal RDI	Téléjournal	L'heure de la Chine	**Découverte** "L'homme qui élevait les grizzlys"	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Le 3950		**Le plus grand cabaret du monde** Les numéros de variétés sensationnels du monde entier.				**Les bleus** "Rien ne va plus"		TV5lejournal / 25UnLivre	Festivals tous azimuts			Prophétie d'Avignon	50 Le jour de gloire	Les oubliées	
TVA	Le TVA 18 heures	**"Le premier chevalier"**('95) Richard Gere, Sean Connery.					**"Retour vers le futur III"**('90) Christopher Lloyd, Michael J. Fox.				.15 Le TVA réseau	.45 **"Broken Arrow"**('96) Christian Slater, John Travolta				45 Infopublicité		

Dimanche 24 août

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	**Jeux Olympiques de Pékin 2008** "Ceremonie de clôture"						Le Jour du Seigneur		Téléjournal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Histoires oubliées	**"Mississippi Masala"**('91) Denzel Washington, Sarita Choudhury.				
RDI	4h30 RDI en direct				RDI en direct	Le monde en parlait	Téléjournal/ Midi	RDI Pékin 2008	**RDI en direct** L'actualite en continu grâce à une equipe disseminee aux quatre coins du Canada							Journal de France 2	Téléjournal	L'heure de la Chine
TV5	Déclic! Le magazine	Nez de fer / :45 Ratz	Allo la terre, Ici	PorCité	Science on tourne!		TV5lejournal /.15Afrique	Passe-moi les jumelles		**Pas bête** "Savane"		Questions pour un super champion		Journal Suisse	**Carte, trésors** La station balnéaire d'Etretat est célèbre pour ses imposantes falaises			
TVA	5h00 Salut, bonjour!		**"La légende vivante du Rock n' Roll"**('89) Winona Ryder, Dennis Quaid.				Le TVA midi	Infopublicité	La victoire de l'amour	Shopping TVA			Infopublicité		**Bugs et ses amis** /:15 **"Papa en fuite"**('93) Sabrina Lloyd, Patrick Swayze			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	La petite séduction		Téléjournal	Laflaque	**Jeux Olympiques de Pékin 2008** "Cérémonie de clôture"						Téléjournal	La belle rencontre Acadie-Québec			**"La justice au coeur"**('97) J.T. Walsh, Billy Bob Thornton			
RDI	RDI Pékin 2008	1-888-OISEAUX	Le journal RDI	Rendez-vous	**Découverte** "Au-delà de la grande muraille"		Téléjournal	QuébecD-epuis1608	**Jeux Olympiques de Pékin 2008** "Cérémonie de clôture"						Téléjournal	QuébecD-epuis1608	**Decouverte** 'Au-dela de la grande muraille'	
TV5	Fourchette 'Grèce'	Le Journal de France	Mondial d'impro		Festivals tous azimuts			Sur les traces de...		Grand musée	TV5lejournal / 25UnLivre	Faut pas rêver				Acoustic	**Performance** "Les athlètes paralympiques"	
TVA	Le TVA 18 heures	Bête et surdouée	Drôle de vidéos	Le sketch show	**"Rien que pour vos yeux"**('81) Carole Bouquet, Roger Moore.					Humour PQ		Le TVA réseau	**"Folies de graduation: Le camp musical"**('05) Tad Hilgenbrink			45 Infopublicité		

ENTREPRENEUR

Unique au monde

Grâce aux machines extraordinaires qu'il a conçues, Léon Trudeau a lancé une révolution dans le domaine de la construction, ainsi que du rasage et la démolition des édifices, même ceux érigés en haute mer.

Daniel BAHUAUD

En 1996, Léon Trudeau a eu un *flash* d'inspiration. Son entreprise winnipégoise de construction, LBT Enterprises Ltd, fabriquait et opérait déjà des godets-rétro, ainsi que des briseurs, et déblayeurs de béton, pour aider les bâtisseurs et raseurs d'édifices, et ce depuis 1985. Pourquoi pas des coupe-pieux, qui permettraient de trancher ces énormes supports en ciment préfabriqués? Un seul problème : personne ne les avait inventés!

« J'ai donc relevé moi-même le défi, raconte le natif de Sainte-Anne. Après quelque temps, j'avais conçu une machine hydraulique pouvant couper des pieux, sans pour autant couper les barres d'acier qui servent à les renforcer. Et elle ne prend que deux hommes pour l'opérer, grâce au système de télécommande qui la contrôle. On peut faire dix fois plus de travail qu'autrefois dans une journée avec des scies diamantées, des coupeuses manuelles ou des marteaux pneumatiques.

« J'ai roulé ma bosse pendant plusieurs années, presque dix ans, avant de connaître le succès à l'échelle internationale, poursuit-il. Il en a fallu des démonstrations pour convaincre les bâtisseurs qu'il y avait de nouvelles façons de faire les choses! »

Les bâtisseurs manitobains furent les premiers convertis. Ont suivi ceux des autres provinces et des États-Unis. À un point tel que l'entreprise a ouvert un deuxième bureau à Lafayette, en Louisiane.

En 2001, LBT Enterprises Ltd s'est mis à démolir des ponts, grâce à une version modifiée du coupe-pieux, une machine submersible contrôlée par des jets, qui peut trancher un pieu de deux pieds d'épaisseur en 25 secondes. Le tout sans plongeurs.



photo : Daniel Bahuaud

Le propriétaire et fondateur de LBT Enterprises Ltd et Prime Marine Services, Léon Trudeau pose devant un de ses nouveaux coupe-pilons, fabriqués à Winnipeg et déployés en Louisiane.

À la suite de l'ouragan Katrina, en août 2005, il a fallu remplacer des ponts tout le long du golfe du Mexique. De nombreuses plateformes de forage d'huile et de gaz naturel ont été endommagéespar l'ouragan, au point qu'elles devaient être abandonnées.

C'est alors que les affaires de Léon Trudeau sont montées en flèche. « Nous avons lancé une deuxième entreprise, Prime Marine Services, pour répondre à la demande, raconte l'homme d'affaires. Deux équipes ne sont pas suffisantes. Elles sont obligées de se relayer, alors on travaille 24 heures par jour. Nous avons des machines téléguidées qui peuvent descendre à plus de 2 000 pieds de profondeur pour couper les pieux. Pour protéger l'environnement, nous les coupons sous le fond de la mer, à une quinzaine de pieds dans la boue. »

Malgré une économie américaine qui roule au ralenti, les deux entreprises sont en plein expansion. Leur chiffre d'affaires est passé de 3 millions $ par année à près de 9 millions $.

« Nous venons de nous installer dans de plus grands locaux à Winnipeg, explique Léon Trudeau. Nous avons 20 employés, cinq au Canada et 15 aux États-Unis. Mais nous prévoyons en embaucher une autre dizaine en Louisiane. La demande est énorme, surtout aux États-Unis, où les différents paliers gouvernementaux n'entravent pas les gens d'affaires. Au Canada, on a trop tendance à punir les entrepreneurs qui gagnent de l'argent. »

Reste à conquérir le marché international. Léon Trudeau estime qu'il est bien placé pour le faire. « Le golfe du Mexique permet l'accès à bien des pays du monde, explique-t-il. Nous avons déjà plusieurs clients à l'étranger. Et nous avons des machines uniques au monde. Personne n'offre un service semblable. Elle n'est pas finie, l'expansion! »



Le Conseil jeunesse provincial tiendra son

Assemblée générale annuelle

le 15 septembre de 17 h à 19 h

à la Salon Sportex du Collège universitaire de Saint-Boniface

Un goûter chaud vous sera offert.

Déroulement :

17 h • Inscription
17 h 30 • Session d'affaires (Ordre du jour proposé)

Mot de bievenue - Jean-Michel Beaudry, président

1. Élection d'une présidence d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal de l'AGA 2006-2007
4. Rapport du comité de nomination
5. Adoption des états financiers 2007-2008 et nomination des vérificateurs 2008-2009
6. Rapport d'activités 2007-2008
7. Élection du nouveau conseil d'administration
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

Dans le cadre de ses nouveaux projets d'identités culturelles, le CJP dévoilera PIC 3 dans le cadre de l'assemblée annuelle.



PIC 3 aura comme objectif la création, par des jeunes, d'une série d'objets et de vêtements permettant aux francophones de s'afficher comme tel.

Les postes suivants seront à combler lors de l'AGA :

Présidence (mandat de deux ans)
Secrétaire (mandat de deux ans)
Conseiller(ère) jeune travailleur (mandat de deux ans)
Conseiller(ère) secondaire (mandat de deux ans)

VENEZ PARTAGER VOTRE VISION POUR VOTRE AVENIR!

CONFIRMEZ VOTRE PLACE EN COMPOSANT LE 237-8947 D'ICI LE MERCREDI 10 SEPTEMBRE
www.conseil-jeunesse.mb.ca

NOTRE VISION :

Assurer le plein épanouissement de la jeunesse francophone du Manitoba.

NOTRE MISSION :

Le CJP est l'organisme porte-parole de la jeunesse francophone du Manitoba âgée entre 14 et 25 ans qui développe la capacité et la volonté de celle-ci à participer activement à sa francophonie.



DEMANDE DE SOUMISSION

Dans le but d'offrir une programmation appropriée à tous les élèves, nous acceptons des propositions pour le poste de conseiller auprès des élèves malentendants inscrits dans les écoles urbaines de la Division scolaire franco-manitobaine. Cette personne devra être disponible 3 à 4 jours par mois pour se rendre dans les écoles et rencontrer les équipes scolaires afin de fournir de l'appui à ces élèves. De la formation et de l'expérience dans le domaine de la programmation des élèves malentendants sont essentielles.

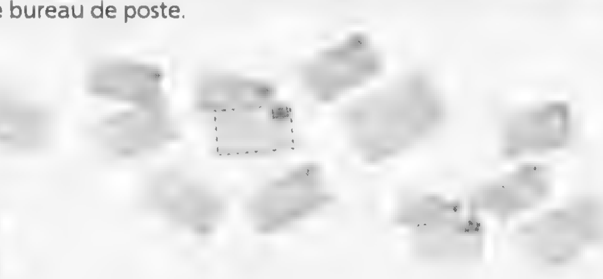
Les personnes intéressées sont priées de manifester leur intérêt avant le 29 août 2008 auprès de :

Madame Jacqueline Gosselin
Directrice des Services aux élèves
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204, 1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Courriel : jgosselin@atrium.ca
Téléphone : (204) 878-4424 poste 235
Télécopieur : (204) 878-9413

N.B. : Nous communiquerons seulement avec les candidat(e)s choisi(e)s.

Vous déménagez ?

Assurez-vous que votre courrier vous suive en vous inscrivant au Service de changement d'adresse à **postescanada.ca/nouvelleadresse** ou à votre bureau de poste.





RESTAURANT

Le sud dans vos assiettes!

Les amateurs de barbecues et de viande fumée seront servis! Le restaurant Lovey's BBQ and Smokehouse a ouvert ses portes rue Marion.

Patricia BITU TSHIKUDI

Nourrissez votre âme, pas seulement votre corps, c'est le slogan du tout nouveau restaurant Lovey's BBQ and Smokehouse. La spécialité du chef : le barbecue du sud. Ses armes : sa passion pour son métier et son *Southern Pride*.

« Le *Southern Pride* est un genre de barbecue que l'on utilise pour fumer la viande dans le Sud des États-Unis », explique le propriétaire du nouveau restaurant, Roger LeBleu.

Pour l'homme de 54 ans, le Lovey's BBQ and Smokehouse est l'aboutissement d'un rêve chéri depuis de nombreuses années. « Ça faisait au moins une dizaine d'années que je pensais ouvrir un restaurant BBQ fidèle à la tradition du sud des États-Unis, explique Rober LeBleu. »

Sa passion pour la cuisine, il la tient de ses parents. « Ma mère avait un petit *Greasy spoon*, rue Taché où j'ai commencé à travailler à l'âge de 13 ans, jusqu'à mes 16 ans. C'était une excellente cuisinière et c'est un héritage qu'elle nous a transmis, confie-t-il. Cuisiner est une passion familiale. Ma fille Jocelyne, avec qui je travaille, est elle aussi, une excellente cuisinière. On aime la bonne nourriture! »

C'est au cours de nombreux voyages aux États-Unis, que Roger LeBleu a fait la découverte des célèbres barbecues du sud.

« Lors de mes voyages dans le sud des États-Unis, je me suis procuré un barbecue comme ceux qu'on utilise là-bas, raconte-t-il. C'est un ami qui m'a initié à la cuisine locale. J'ai ensuite commencé à faire des barbecues dans ma cour pour la famille et les amis et à chaque fois, les gens me disaient qu'il fallait que j'ouvre un restaurant. Ce type de cuisson est complètement nouveau ici. Je me suis associé avec ma fille et c'est comme ça que nous avons lancé le projet. »

Roger LeBleu promet à ses hôtes un goût nouveau et un style unique.

Côtes de porc, ailes de poulet, poutines, salades de pommes de terre, rondelles d'oignons à la mode sudiste, les amateurs de viandes y trouveront leur compte. « Ça se mange avec les mains. C'est tellement beau de voir les gens se lécher les mains!, assure-t-il. On a voulu créer une atmosphère conviviale.

La devise de Roger LeBleu n'est autre que : « des produits frais, faits maison ».

« Nous ne servons pas ce que nous ne voudrions pas manger nous-même, affirme Roger LeBleu. J'ai dix employés et tout le monde goûte à la sauce quand on la prépare ».

Sans tambours ni trompettes

« Nous avons vraiment commencé les recherches pour un local en décembre dernier, explique la copropriétaire de 24 ans, Jocelyne LeBleu. Nous avons trouvé ce local en janvier. On a travaillé fort! Des amis nous ont aidés et nous sommes ouverts depuis quelques jours. »

L'ouverture a été discrète, sans tambours, ni trompettes. « Nous n'avons pas fait d'ouverture officielle, explique Roger LeBleu. Nous avons tout simplement ouvert nos portes. Certaines personnes nous demandaient quand est-ce qu'on ouvrait avant même qu'on ait terminé les préparatifs. Jusqu'à présent, nous avons de très bons commentaires. Les gens aiment beaucoup. »

Le service? Simple. « Il n'y a pas de service à la table, précise le restaurateur. Les gens arrivent, placent leur commande et dès que c'est prêt, on les appelle. On peut manger ici ou commander pour emporter. »



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Jocelyne et Roger LeBleu sont les copropriétaires du tout nouveau restaurant, Lovey's BBQ and Smokehouse.

Pour parfaire son art, Roger LeBleu s'est inspiré des meilleurs restaurateurs du sud des États-Unis. « J'ai fait la tournée des restaurants les plus réputés du sud des États-Unis, explique-t-il. J'ai rencontré les propriétaires et travaillé dans leur cuisine. Lovey's BBQ and Smokehouse est donc le résultat du travail des dernières années. »

« Nous aimerions éventuellement agrandir le restaurant et ainsi avoir une salle de réception où les gens pourraient organiser des réunions, des fêtes ou des mariages », confie Roger LeBleu.

Le Lovey's BBQ and Smokehouse est situé au 208, rue Marion et est ouvert du lundi au dimanche de 11 h à 20 h.

Avis public

Demande d'augmentation des tarifs perçus par les chauffeurs de taxi régulier et les chauffeurs de taxi accessible aux personnes handicapées dans la ville de Winnipeg

La Commission de réglementation des taxis a reçu une demande d'augmentation de tarifs de la part des sociétés Duffy's Taxi (1996) Ltd. et Unicity Taxi Ltd. Les demandeurs proposent une augmentation de 15 % des tarifs pour les trajets en taxi régulier et en taxi accessible aux personnes handicapées en raison de l'augmentation du coût du carburant.

La grille tarifaire proposée prévoit un tarif initial de 3,30 $ à la prise en charge, lequel comprend les 67 premiers mètres; un tarif de 0,10 $ pour chaque tronçon de 67 mètres suivant, et de 0,10 $ pour chaque période de 13 secondes d'attente calculées par le taximètre.

La grille tarifaire actuelle prévoit un tarif initial à la prise en charge de 3,05 $ plus un supplément pour carburant de 0,25 $, ce qui représente un tarif initial combiné à la prise en charge de 3,30 $, lequel comprend les 79,65 premiers mètres; un tarif de 0,10 $ pour chaque tronçon de 79,65 mètres suivant, et de 0,10 $ pour chaque période de 13,18 secondes d'attente calculées par le taximètre

Avec la nouvelle tarification au compteur, un trajet de 10 kilomètres dans un taxi régulier ou accessible aux personnes handicapées à Winnipeg passerait de 15,75 $ à 18,10 $. Cet exemple ne tient pas compte du temps d'attente, donc le tarif final au compteur sera plus élevé.

La Commission organise une audience publique au sujet de cette demande d'augmentation tarifaire le mercredi 10 septembre 2008, à compter de 10 h, au 301, rue Weston, bureau 204, à Winnipeg. Toute personne souhaitant faire une présentation au cours de cette audience publique doit déposer auprès du secrétaire de la Commission, à l'adresse ci-dessous, un avis écrit à cet égard ainsi qu'une déclaration de position relativement à l'augmentation demandée, au plus tard le mercredi 3 septembre 2008, à 16 h 30.

Les avis écrits doivent être envoyés à l'adresse suivante :
M. Jerry Kozubal, secrétaire
Commission de réglementation des taxis
301, rue Weston, bureau 200
Winnipeg (Manitoba) R3E 3H4
Téléphone : 204 945-8919
Télécopieur : 204 948-2315

Manitoba

PRÊTS SUR SALAIRE

La Province imposera des taux raisonnables

Julien ABORD-BABIN

Les compagnies de prêts sur salaire, connues pour leurs taux d'intérêt exorbitants, devront bientôt se soumettre à une réglementation stricte. Après avoir reçu l'autorisation du gouvernement fédéral au début du mois, le Manitoba deviendra la première province canadienne à réglementer les taux d'intérêt dans ces institutions qui avaient jusqu'alors carte blanche.

« On est très satisfaits de la décision du fédéral et d'avoir obtenu son approbation assez rapidement, explique le porte-parole du ministère des Finances, Colin Lemoine. D'habitude c'est le fédéral qui s'occupe des questions liées aux taux d'intérêts criminels, mais nous avons obtenu un transfert d'autorité qui nous permettra de mettre en place notre propre législation. »

En vertu de la nouvelle loi, les institutions de prêts sur salaire devront obtenir un permis de la Province et leurs taux d'intérêt seront réglementés pour éviter les abus. L'intérêt variera selon le montant du prêt et augmentera par tranche de 500 $. Ainsi, l'intérêt maximum sur le premier 500 $ sera de 17 %, pour la deuxième tranche, il pourra aller jusqu'à 50 %, puis tout autre ajout de 500 $ entraînera une augmentation du taux d'intérêt de 6 %.

Les nouveaux règlements protégeront aussi les personnes à faible revenu en bloquant le taux d'intérêt à 6 % si la somme due représente plus de la moitié de la prochaine paie de l'emprunteur.

Le seul règlement qui régissait les prêts sur salaire avant cette réglementation était le code criminel qui empêche une institution d'exiger un taux d'intérêt de plus de 60 %. Mais beaucoup de prêteurs sur salaire en faisaient fi et demandaient des taux d'intérêt de plus de 200 %.

Les prêteurs sur salaire devront aussi obtenir un permis d'opération de la Province. Pour l'obtenir, ils devront se soumettre aux nouvelles réglementations et payer annuellement la somme de 5 500 $ par commerce. Ils seront aussi sujets à des inspections et pourront être sanctionnés s'ils ne respectent pas ce qui est mis en place par la Province.

Ces réglementations font suite aux recommandations de la Régie des services publics du Manitoba qui a tenu des audiences publiques sur la question en novembre. L'organisme gouvernemental, dont les décisions ont un poids quasi-juridique, avait alors exigé la mise en place de réglementations afin de mieux protéger les consommateurs manitobains.

Les conclusions de la Régie des services publics sont toutefois contestées devant la Cour d'appel du Manitoba par la compagnie Cash Store Financial Services Inc. La Province attendra qu'un jugement soit rendu pour mettre en place de façon définitive la réglementation. Au ministère des Finances, on reste quand même optimiste.

« L'Office de la protection des consommateurs du Manitoba accepte déjà les demandes de permis pour prêteurs sur salaire, confie Colin Lemoine. Mais comme nous sommes présentement en cour, il est difficile de dire exactement quand la nouvelle réglementation entrera en vigueur. »



Emplois & Avis chaque semaine

Pourquoi annoncer ailleurs?

Pour recruter vos candidats bilingues contactez-nous 237-4823 ou 1 800 523-3355





Nous sommes présentement à la recherche d' :

ACCOMPAGNATEURS(TRICES) DU PROGRAMME DE LOGEMENT SUPERVISÉ

Nous aurons des postes à temps plein, temps partiel et occasionnels de jour, de soirée et de nuit. L'accompagnateur(trice) aura pour responsabilité de promouvoir l'autonomie du locataire, de l'aider dans ses tâches quotidiennes tout en respectant sa dignité et en favorisant l'estime de soi.

Qualifications requises :

- diplôme d'études secondaires ou l'équivalent;
- certificat d'aide-soignant ou un domaine connexe est préféré;
- expérience professionnelle et personnelle dans le domaine du service aux personnes aînées et d'aide ménager;
- capacité de communiquer efficacement en français et en anglais oralement et à l'écrit;
- capacité de travailler efficacement avec un minimum de supervision;
- embauche conditionnelle à la vérification satisfaisante du casier judiciare.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature sont priées de faire parvenir leur curriculum vitæ **avant le 20 août 2008** à :

courriel : careers@tachevalade.org



Le Directorat de l'activité sportive (DAS) cherche à combler le poste :

Coordonnateur(trice) de projets sports

Responsabilités :

- appuyer le coordonnateur des jeux provinciaux du Manitoba 2008-2009;
- coordonner le Bonspiel de la francophonie;
- coordonner un voyage de ski alpin communautaire;
- appuyer la direction avec des fonctions administratives telles que :
  - coordonner des mises à jour du site Web;
  - coordonner l'envoi de la lettre aux membres;
  - coordonner la recherche de bénévoles pour des événements divers;
  - coordonner des campagnes publicitaires pour des événements divers.

Qualités et compétences requises :

- maitrise du français parlé et écrit;
- expérience et/ou formation en coordination et/ou gestion de projets;
- expérience et/ou formation en fonctions administratives seraient un atout;
- très bonne connaissance de la communauté francophone du Manitoba;
- nous sommes à la recherche d'une personne créative, motivée et enthousiaste.

Durée des fonctions : 6 mois avec possibilité de renouvellement;
Rémunération : Selon l'expérience du candidat
Disponibilité : L'entrée en fonction est le 2 septembre 2008

Faites parvenir votre curriculum vitæ **avant 16 h 30 le 22 août 2008** au :

Directeur général du Directorat de l'activité sportive
383, boulevard Provencher, bureau 300A
Winnipeg (Manitoba) R2H 0G9
téléphone : (204) 231-701, **télécopieur :** (204) 237-5076
courriel : direction@directorat.mb.ca

Seuls les candidats retenus seront appelés pour une entrevue.



Prestation des soins infirmiers dans les collectivités Premières nations du Manitoba

— Réalisez-vous **pleinement**

Des emplois à temps plein, à temps partiel et occasionnels visant les infirmiers et les infirmières sont actuellement disponibles dans les domaines suivants :

Des infirmiers ou infirmières autorisés offriront des soins primaires, lesquels comprennent la prestation de traitements, de services d'urgence et la mise en œuvre de programmes de santé publique dans des postes de soins infirmiers ruraux ou éloignés.

Des infirmiers ou infirmières de la santé publique travailleront à la mise en œuvre de programmes d'immunisation et de surveillance de la tuberculose.

Exigence:

Le candidat ou la candidate doit être inscrit(e) comme infirmier ou infirmière autorisé(e) auprès du College of Registered Nurses of Manitoba.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le site Web au : **www.santecanada.gc.ca/emploisinfirmiers**

Vous pouvez obtenir une trousse de demande d'emploi en composant le 1-866-766-6784 ou en nous écrivant à l'adresse postale :

Recrutement du personnel infirmier
Programme de la santé des Premières nations et des Inuits
Santé Canada
391, avenue York, 3[e] étage, bureau 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 4W1

ou

à l'adresse courriel : manitoba_nurse_recruiter@hc-sc.gc.ca



Canada

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Conseiller des services d'emploi - Bilingue – A01,
poste de durée déterminée, Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce Manitoba, Emploi Manitoba, Morden
Numéro de l'annonce : 19766
Échelle de salaire : 41 514 $ à 48 777 $ par année
Date de clôture : le 25 août 2008

Qualités requises : La personne choisie doit posséder une formation postsecondaire (diplôme ou certificat) en counseling, en sciences sociales, en éducation ou dans un domaine connexe, ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience. Une expérience de travail avec le public, qui doit comprendre la tenue d'entretiens et l'évaluation des besoins des clients, est exigée. La personne choisie doit posséder d'excellentes compétences en matière de communication et de relations interpersonnelles, avoir une aptitude à faire preuve d'un bon jugement, à résoudre des problèmes et à prendre de bonnes décisions. Une expérience dans l'utilisation de divers outils informatiques (p. ex. : la suite Microsoft Office, Internet) est un atout. Une expérience pratique des techniques et des méthodes de recherche d'emploi, des ressources en matière d'emploi et de l'évaluation des acquis est désirée. La personne choisie doit être capable de travailler efficacement en équipe. La capacité de travailler avec aisance dans les deux langues officielles est exigée.

La préférence sera donnée aux Autochtones, aux minorités visibles et aux personnes handicapées.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ doivent clairement démontrer que vous possédez les qualités requises.

Fonctions : Les conseillers des services d'emploi procèdent à l'évaluation initiale d'un groupe varié de clients afin de déterminer leurs besoins et leur admissibilité aux programmes et aux services de la Direction. Ils offrent à la clientèle du soutien en recherche d'emploi, des présentations aux services de counseling ou communautaires et des renseignements sur le marché du travail. Ils valident les offres d'emploi et aident les employeurs à utiliser le guichet emplois national.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 19766
Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce Manitoba
Services de la gestion des ressources humaines
305, Broadway, bureau 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3J7
Téléc. : 204 948-3635
Courriel : edushrdhrs@gov.mb.ca
(veuillez inscrire votre nom et le numéro de l'annonce dans l'objet)

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en detail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.





OFFRE D'EMPLOI

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba est à la recherche d'un(e) :

Secrétaire de bureau (poste contractuel à temps plein)

Les responsabilités comprennent :

- s'occuper de la réception;
- ouvrir et distribuer le courrier interne;
- couvrir certains besoins de dactylographie du bureau y compris la révision et la mise en forme;
- maintenir la base de données Salesforce;
- garder un contrôle sur les archives et l'entreposage du CDEM;
- s'assurer des réservations de salles;
- créer des présentations PowerPoint;
- toutes autres tâches assignées au besoin.

Les compétences requises sont :

- bonne connaissance orale et écrite du français et de l'anglais;
- bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine;
- bonne connaissance des programmes Microsoft Office : Word, Excel, Outlook, PowerPoint et autres;
- deux ou trois ans d'expérience pertinente;
- excellent entregent et grande flexibilité;
- capacité de travailler seul(e) ou en équipe.

Salaire : à négocier.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur dossier de candidature, **au plus tard le 22 août 2008, 16 h.** Nous contacterons seulement les personnes retenues pour une entrevue.

Par courriel : cmethot@cdem.com

Par la poste : indiquez « confidentiel » sur une enveloppe à l'attention de Christiane Méthot, responsable des opérations et des ressources humaines, Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, 614, rue Des Meurons, bureau 200, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P9.







Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d' un(e)

spécialiste en communications et marketing

Vous aimez les communications et le marketing et vous recherchez un super défi? Vous vous décrivez étant une personne fortement organisée, dynamique, motivée? Vous favorisez le travail d'équipe et aimez gérer plusieurs projets à la fois?

Responsabilités :

- gérer les plans de communication et de marketing,
- concevoir le contenu marketing pour la saison de spectacles (brochures, publicité écrite, etc.),
- trouver les idées et concevoir le contenu web,
- effectuer des analyses comparatives de la concurrence,
- uniformiser les communications;
- voir à la bonne marche de la production du rapport annuel;
- recevoir, analyser, recommander et effectuer le suivi des demandes de commandites, dons et souscriptions;
- tenir à jour le bilan des sommes octroyées.

Compétences recherchées :

- bilingue (français anglais) à l'oral et à l'écrit,
- diplôme en communication ou marketing;
- 2 ans d'expérience dans un poste similaire.

Au plaisir de vous rencontrer!

Entrée en fonctions : le plus tôt possible

Taux horaire/ salaire annuel : selon expérience + avantages sociaux

Pour soumettre votre candidature :

Envoyer votre curriculum vitae en français avec une lettre de présentation et références sous pli confidentiel à

Madame Agnès Champagne, directrice générale
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7
Téléphone : 233-8972 poste 424 • Télécopieur : 233-3324
Courriel : achampagne@ccfm.mb.ca

Le CCFM remercie tous les candidates et candidats pour leur intérêt cependant seules les personnes retenues seront convoquées en entrevue.



APPEL DE CANDIDATURES

Collège universitaire de Saint-Boniface

LE SERVICE DE PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE (SPL) cherche une personne pour faire du tutorat et, au besoin, de la relecture de textes. Le nombre d'heures peut varier de 20 à 37,5 par semaine.

Si vous êtes en cours d'études ou avez un diplôme universitaire en langue, en traduction ou en éducation, ou si vous possédez de l'expérience dans l'un ou l'autre de ces domaines, le SPL vous invite à soumettre votre candidature. La capacité à effectuer les tâches susmentionnées en français et en anglais est un atout.

À l'heure actuelle, le SPL cherche un candidat ou une candidate apte à travailler régulièrement à compter du 8 septembre 2008 jusqu'à la fin du mois d'avril 2009 pour combler un poste de remplacement. Il y aurait cependant possibilité de prolongement pendant l'été et l'automne suivant. En outre, les demandes d'emploi sont acceptées sur une base continuelle et conservées dans les dossiers du SPL pour une période d'un an. Elles sont prises en considération lorsque vient le temps d'embaucher du personnel.

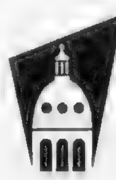
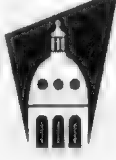
Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonction : le 8 septembre 2008

Veuillez soumettre votre curriculum vitae et votre lettre de motivation **au plus tard le vendredi 22 août** à :

Madame Gisèle Barnabé, directrice
Service de perfectionnement linguistique
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7

Pour de plus amples renseignements sur le Service de perfectionnement linguistique, veuillez consulter notre site Web à l'adresse **http://www.ustboniface.mb.ca/cusb/spl/**.

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler, la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



Division scolaire de Lord Selkirk

Enseignant(e) maternelle immersion (50 %)

La Division scolaire de Lord Selkirk est à la recherche d'un(e) enseignant(e) au **centre d'immersion** de l'école Bonaventure à Selkirk. Il s'agit d'un contrat temporaire. L'entrée en fonctions se fera le 2 septembre 2008 pour prendre fin le 30 juin 2009.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae avant **midi le lundi 18 août 2008** à :

Rachelle Tougas, directrice
c/o 205, rue Mercy
Selkirk (Manitoba)
R1A 2C8

Téléphone : (204) 482-5942
Télécopieur : (204) 482-3000
Courriel : rtougas@lssd.ca

Nous remercions toutes les personnes qui font demande; cependant, nous ne communiquerons qu'avec les personnes qui seront convoquées pour une entrevue.

L'embauche d'une personne à la Division scolaire de Lord Selkirk, une personne à la vérification satisfaisante du Registre des cas d'enfants maltraités ou du casier judiciaire.



Nous recherchons des candidat(e)s pour les postes suivants :

POSTE :	**Enseignant(e) • 4e à 12e année**
	Matières variées
	Contrat temporaire 95 %
OÙ :	École communautaire Gilbert-Rosset
	Diane Poiron-Toupin, directrice
COURRIEL :	dpoiront@atrium.ca
DATE LIMITE :	Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé.
POSTE :	**Enseignant(e) • 3e à 5e année**
	Musique générale
	Contrat temporaire 20 %
OÙ :	École Lacerte
	Bernard Gagné, directeur
COURRIEL :	bgagne@atrium.ca
DATE LIMITE :	Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé.
POSTE :	**Suppléant(e)s • année scolaire 2008-2009**
OU :	Division scolaire franco-manitobaine
	Marc Ratté, directeur général adjoint
N° DE TÉLÉPHONE :	(204) 878-9399

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca



Chez Cora
340, boulevard Provencher
est à la recherche de
serveur(euse)
bilingue, du lundi au vendredi
cuisinier(ière)
temps plein du lundi au vendredi
cuisinier(ière)
temps partiel les fins de semaine
plongeur(euse)
temps plein.

Envoyez votre curriculum vitæ à : Tina Wood
Courriel : chezcora@shawbiz.ca
Téléphone : (204) 928-1204
Télécopieur : (204) 928-1206

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Adjoint administratif bilingue ou adjointe administrative bilingue
AY2, Finances Manitoba, Commission de la location à usage d'habitation, Consommation et Corporations Manitoba
Numéro de l'annonce : 19773
Échelle de salaire : de 30 639 $ à 34 743 $ par année
Date de clôture : le 25 août 2008

Qualités requises : La personne choisie doit maîtriser le français et l'anglais. Elle doit avoir une vaste expérience des relations avec le public et du soutien administratif, y compris la rédaction et le formatage de documents complexes et de la correspondance. Elle doit être flexible et posséder d'excellentes compétences en matière d'organisation et en gestion du temps; et être capable de travailler sous pression et dans un milieu de travail occupé et exigeant pour pouvoir fournir un excellent rendement dans la plus entière exactitude. Elle doit faire preuve d'entregent et d'excellentes aptitudes de communication écrite et orale, et être capable de mettre en œuvre et d'expliquer les politiques et les procédures au public en personne ou par téléphone de manière professionnelle et courtoise. Elle doit avoir de bonnes connaissances informatiques et savoir utiliser de manière experte divers logiciels, plus particulièrement MS Office Word, Outlook, et des logiciels de travail fonctionnant à partir de Windows. On considèrera comme atout la connaissance du domaine de la location à usage d'habitation et une certaine expérience dans le domaine juridique. Une liste d'admissibilité sera établie pour combler de futurs postes vacants; cette liste demeurera en vigueur pendant six mois à partir de la date des entrevues. La personne choisie fera l'objet d'une vérification de casier judiciaire avant d'être nommée à ce poste.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ devront clairement démontrer que vous possédez les qualités requises.

Fonctions : La personne titulaire de ce poste reçoit les avis d'appel et offre un soutien administratif et de secrétariat à la Commission, en particulier au registraire, ainsi qu'au commissaire en chef et à son adjoint s'il y a lieu. Elle traite les demandes d'appel reçues électroniquement, et effectue le balayage optique et le traitement des documents requis. Elle s'occupe, avec précision et un grand souci du détail, du traitement des ordonnances, des motifs de décisions, de la correspondance et de divers autres documents. Elle offre du soutien administratif aux membres du comité de la Commission, en aidant à gérer et à maîtriser leur horaire, en traitant toute la documentation qui leur est nécessaire et en archivant les dossiers du bureau.

Présentez votre candidature bilingue à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 19773 -
Adjoint administratif bilingue ou adjointe administrative bilingue
Finances Manitoba
Service des ressources humaines
379, Broadway, bureau 304
Winnipeg (Manitoba) R3C 0T9
Télécopieur : 204 945-4907
Courriel : dept.hrservices@gov.mb.ca
Veuillez indiquer le numéro de l'annonce et le titre du poste dans la ligne Objet de votre courriel.



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Manitoba

Déclaration d'intérêt

Locaux à bureaux à louer à Winnipeg (Manitoba)

Financement agricole Canada (FAC) invite à soumettre une déclaration d'intérêt les personnes intéressées à louer des locaux à bureaux à FAC. Les propositions doivent répondre aux critères suivants.

a) Une superficie utilisable d'environ 325 mètres carrés dans un seul édifice et l'ensemble de la superficie doit être sur un seul étage. La préférence sera accordée à un espace qui offre une grande visibilité et qui permet un affichage extérieur illuminé. Un minimum de onze (11) places de stationnement électrifiées réservées au personnel est requis ainsi que de l'espace de stationnement pour les clients.
b) Les locaux à bureaux doivent être situés dans la ville de Winnipeg.
c) FAC doit avoir accès à l'édifice 24 heures sur 24. Le chauffage, la climatisation et l'éclairage doivent être disponibles en tout temps et FAC doit pouvoir les régler.
d) Les caractéristiques physiques de l'édifice et des environs, y compris l'utilisation des terres dans le voisinage, doivent être compatibles avec l'utilisation envisagée par FAC, soit un immeuble de bureaux. Nous considérerons aussi des projets sur mesure.
e) Veuillez préciser la date à laquelle l'espace serait prêt à aménager. Les conditions du bail pourront être négociées, mais le bail devra être d'une durée de cinq (5) ans avec l'option de le prolonger pour un autre cinq (5) ans.
f) Le nettoyage en soirée/service de conciergerie doit faire partie du bail.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Diane Anaquod, directrice, aménagement des locaux, Financement agricole Canada, par téléphone au 306-780-6025, par télécopieur au 306-780-8641 ou par courriel à diane.anaquod@fac-fcc.ca.

Veuillez nous faire parvenir, par écrit, tous les détails pertinents des locaux à bureaux en question, accompagnés d'un plan simple de l'édifice. Les agents qui soumettent une déclaration d'intérêt doivent aussi fournir à FAC une lettre de la part du propriétaire de l'édifice qui les autorise à le faire.

Afin d'être considérées, les déclarations d'intérêt doivent avoir été reçues à l'adresse suivante d'ici le lundi 25 août 2008 à 17 h au plus tard, et elles peuvent aussi être envoyées par télécopieur au 306-780-8641.

Financement agricole Canada
Services administratifs
a/s de Diane Anaquod
1800, rue Hamilton, C.P. 4320
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3

REMARQUE : Ne soumettez pas un prix, car il ne s'agit pas d'un appel d'offres. Il s'agit seulement d'une demande de renseiguements sur la disponibilité d'espace à louer. FAC se réserve le droit de faire un appel d'offres pour ce projet ou des projets semblables auprès des bailleurs intéressés, de tout autre bailleur ou par soumission publique.

fcc Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Canadä



Nous recherchons des candidat(e)s pour le poste suivant :

POSTE : **Travailleur social ou travailleuse sociale scolaire**
Contrat temporaire 100 %
du 1er octobre 2008 au 30 juin 2009
OÙ : DSFM
PERSONNE CONTACT : Madame Jacqueline Gosselin
Directrice - Services aux élèves
COURRIEL : jgosselin@atrium.ca
DATE LIMITE : Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Travailleur (ou travailleuse) des services communautaires - bilingue
SP4, Poste permanent (une liste d'admissibilité sera établie pour des postes bilingues et non bilingues), Services à la famille et Logement Manitoba, Direction des services ruraux et du Nord, Région de l'Est, Ste. Anne
Numéro de l'annonce : 19782
Échelle de salaire : de 47 661 $ à 66 082 $ par année
Date de clôture : le 27 août 2008

Qualités requises : La personne choisie sera titulaire d'un baccalauréat en travail social et possédera deux ans d'expérience connexe dans ce domaine. Une combinaison acceptable de formation et d'expérience dans un domaine connexe pourrait être prise en compte. La personne choisie doit avoir une bonne connaissance des Services spéciaux pour enfants et des programmes d'aide à la vie en société. Elle doit avoir de l'expérience professionnelle spécifique dans le domaine des services de gestion des cas, en counseling, en évaluation de la performance, en planification et gestion des cas, en évaluation des risques et utilisation des services de protection, ainsi qu'en coordination de services en vue de fournir une gamme complète d'appuis aux adultes vulnérables et aux familles ayant des enfants avec des besoins spéciaux. Elle devra aussi savoir établir des priorités et organiser son travail, et devra démontrer d'excellentes habiletés en communications interpersonnelles, plus particulièrement dans le domaine de la résolution de conflits et de problèmes, ainsi que de fortes aptitudes de communication orale et écrite. La personne choisie doit pouvoir travailler de manière indépendante et en tant que membre d'une équipe multidisciplinaire. Elle doit posséder les connaissances et l'expérience nécessaires pour mettre en œuvre des ressources communautaires. Une certaine connaissance des ressources communautaires actuellement au service des enfants et des adultes ayant une incapacité, ainsi que de la *Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale*, serait souhaitable. La personne choisie doit posséder un permis de conduire valide et un véhicule utilisable. Elle doit pouvoir travailler en soirée et pendant les fins de semaine et jours fériés. Elle doit également avoir de bonnes connaissances informatiques. La personne choisie fera l'objet d'une vérification du casier judiciaire et du Registre concernant les mauvais traitements. **Le poste actuellement vacant est situé dans un centre de services bilingues et la personne choisie devra bien maîtriser le français et l'anglais. Cependant, en prévision des prochains postes à pourvoir, une liste d'admissibilité sera établie pour combler d'autres postes permanents et à durée déterminée de travailleur (ou travailleuse) des services communautaires à divers endroits de la Région de l'Est. De ce fait, on encourage également les candidats non bilingues à postuler.**

Fonctions : La personne choisie sera responsable de la prestation et de la coordination d'un large éventail de services communautaires, y compris : counseling, évaluation des besoins individuels et familiaux, planification et coordination de services aux personnes ayant des troubles du développement et aux familles ayant des enfants avec des besoins spéciaux. La personne choisie devra : déterminer l'admissibilité des clients aux services; évaluer les besoins des clients en matière de services; participer au travail social individualisé et à la gestion continue des plans financiers, ainsi qu'à l'achat de services auprès d'organismes externes; et mettre les familles en contact avec d'autres ressources communautaires.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ devront clairement démontrer que vous possédez les qualités requises.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 19782
Services à la famille et Logement Manitoba
Gestion des ressources humaines
300, rue Carlton, bureau 4089
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9
Télécopieur : 204 945-0601
Courriel : fshhr@gov.mb.ca



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.



LA DIVISION SCOLAIRE DE BRANDON

www.brandonsd.mb.ca/hr

Veuillez consulter le site Web
de la division scolaire de Brandon
pour voir les postes disponibles
aux années secondaires,
aux années de cycle intermédiaire
et aux années de la jeune enfance
pour les enseignant(e)s.

Veuillez à chaque fois citer le numéro du concours auquel vous postulez.

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Préposé ou préposée à l'accueil bilingue – CL3, Finances Manitoba, Office de la protection du consommateur
Numéro de l'annonce : 19726
Échelle de salaire : de 35 406 $ à 40 190 $ par année
Date de clôture : le 25 août 2008

Qualités requises : La personne choisie doit maîtriser le français et l'anglais. Elle doit avoir plusieurs années d'expérience du travail de bureau, notamment savoir s'occuper du public en personne et par téléphone. Elle doit avoir des compétences informatiques et avoir une expérience considérable dans tous les aspects des logiciels Microsoft Office, Word, Excel et Outlook, ainsi que la capacité d'apprendre d'autres applications connexes. Avoir de l'expérience dans la prise de décisions et dans l'évaluation de l'admissibilité en fonction de critères établis sera considéré comme un atout réel. La personne choisie doit avoir un sens développé de l'organisation, de fortes compétences en communication et beaucoup d'entregent, et savoir gérer les interruptions dans ses tâches quotidiennes tout en veillant à effectuer son travail de manière ponctuelle et professionnelle. Elle doit être capable de travailler de manière autonome et en équipe, tout en faisant preuve d'initiative et de jugement. Une liste d'admissibilité sera établie pour combler les postes permanents ou à durée déterminée qui deviendront vacants. Cette liste demeurera en vigueur pendant six mois à partir de la date des entrevues. L'obtention de ce poste exige une vérification de casier judiciaire.

Priorité sera accordée aux Autochtones, aux minorités visibles et aux personnes handicapées. On encourage les personnes qui postulent à cet emploi à indiquer dans leur lettre d'accompagnement si elles font partie d'un de ces groupes.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ devront clairement démontrer que vous possédez les qualités requises.

Fonctions : La personne titulaire du poste est responsable du standard téléphonique; des services de réception; du traitement du courrier quotidien; de l'encaissement des droits payables et de la délivrance des reçus, le cas échéant; de l'évaluation et du traitement des plaintes selon le système de suivi de l'Office; et de la réception et du traitement des demandes de permis, d'autorisations, de certificats et d'inscriptions qui sont émis en vertu de la *Loi sur la protection du consommateur*, de la *Loi sur la validation des œuvres de charité*, de la *Loi sur les appareils auditifs* et du *Règlement sur les articles de literie et les articles rembourrés* de la *Loi sur la santé publique*.

Présentez votre candidature bilingue à l'adresse suivante :
Annonce n° 19726 : préposé à l'accueil bilingue (CL3)
Finances Manitoba
Gestion des ressources humaines
379, Broadway, bureau 304
Winnipeg (Manitoba) R3C 0T9
Télécopieur : 204 945-4907
Courriel : dept.hrservices@gov.mb.ca
Veuillez indiquer le numéro de l'annonce et le titre du poste dans la ligne Objet de votre courriel.



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Manitoba

PARENTY REITMEIER

TRANSLATION SERVICES

est à la recherche d'un(e)

COORDONNATEUR/TRICE DE PROJETS DE TRADUCTION
Poste à temps plein

Habiletés requises

- maîtrise de la langue française et anglaise, parlées et écrites,
- bonne connaissance du logiciel MS Office,
- bon sens de l'organisation et des échéanciers
- esprit d'initiative et d'autonomie,
- bonnes aptitudes pour le travail d'équipe

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à

Parenty Reitmeier Inc.
123-B, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T3

Courriel :
parenty@parenty.mb.ca
Télécopieur :
237-9997

LA DIVISION SCOLAIRE PEMBINA TRAILS

La Division scolaire de Pembina Trails est à la rcherche d'**enseignant(e)s bilingues (français et anglais)** pour :

- 4e année • Poste permanent • Temps plein (1,0) • 08-234-VW
- 7e et 8e années français • Poste temporaire • Temps partiel (0,583) • 06-227-CH REPOSTED • Du 2 septembre 2008 au 30 juin 2009
- 1re année • Poste temporaire • Temps plein (1,0) • 05-062-SA REPOSTED • Du 2 septembre 2008 au 23 février 2009 ou jusqu'à ce que le titulaire reprenne ses fonctions

Qualifications :
Baccalauréat en éducation connaissance des méthodologies en immersion française, et bilingue français et anglais.

- 8e et 9e années Éducation physique et 8e sciences naturelles • Poste temporaire • Temps plein (1,0) • 08-230-VA • Du 2 septembre 2008 au 31 février 2009 ou jusqu'à ce que le titulaire réintègre ses fonctions

Qualifications :
Baccalauréat en éducation Baccalauréat en Éducation physique, connaissance des méthodologies en immersion française et bilingue français et anglais

Les personnes intéressées sont priées de poser leur candidature en visitant notre site Web qui se trouve à www.pembinatrails.ca cliquez sur « Employment Opportunities » et le numéro de poste

Veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes convoquées à une entrevue

Date de clôture : 15 août 2008

L'embauche de personnes est conditionnelle à l'examen du casier judiciaire et à l'approbation du registre des cas d'enfants maltraités

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'un(e) **formateur(trice) en informatique** pour les aînés.

La personne sera responsable de fournir de l'information, d'assurer le soutien individuel, d'organiser et d'animer la formation pour Pluri-elles (Manitoba) inc.

Responsabilités :

- assurer un accompagnement individuel et de groupe;
- animer des groupes de formation en informatique pour les personnes aînées;
- élaborer, préparer et mettre en œuvre le programme de formation en informatique ainsi que les plans et le matériel de formation portant sur l'utilisation du Logiciel Windows, Word, le réseau Internet, le courriel, le clavardage, ou selon les besoins des participants;
- préparer des rapports d'évaluation, de progrès, de suivi, etc.

Qualifications :

- avoir plusieurs années d'expérience en formation avec les adultes;
- détenir un certificat ou un diplôme en informatique ou dans un domaine connexe serait un atout.

Compétences :

- être patient, responsable, flexible, créatif;
- avoir d'excellentes compétences en informatique;
- avoir de l'expérience en formation;
- bonne connaissance du français et de l'anglais oral et écrit;
- solides aptitudes en communication et en animation, tant de vive voix que par écrit;
- la capacité de travailler de façon autonome et en équipe
- avoir une connaissance approfondie de Microsoft Office, de l'Internet, de Tape touche.

Contrat : 14 heures par semaine jusqu'au 31 mars 2009
Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme
Date de clôture : le 29 août 2008
Entrée en fonctions : le 8 septembre 2008

Faites parvenir votre curriculum vitæ, avec la mention « confidentiel », à :

Mona Audet
Directrice générale
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
570, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2P8
Télécopieur : (204) 233-0277
Courriel : pluridg@shaw.ca



Nous ne communiquerons qu'avec les candidat(e)s retenu(e)s pour une entrevue.



INFIRMIER(ÈRE) AUTORISÉ(E), CHAMP D'EXERCICE ÉLARGI (INFIRMIER.IÈRE PRACTICIEN.NE)

Lieu: Notre-Dames-de-Lourdes
Poste permanent à temps plein
Concours 08-NRS-14

INFIRMIER(ÈRE) AUTORISÉ(E) 2

Lieu: St. Claude
Poste permanent à temps plein
Concours 08-NRS-22

INFIRMIER(ÈRE) AUXILIAIRE AUTORISÉ(E)

Lieu: St. Claude
Permanent à temps partiel
Concours 08-NRS-18

Pour consulter le présent avis et d'autres possibilités de carrière, visitez le site
www.rha-central.mb.ca
ou
composez le (204) 428-2036

Intégrité
Compassion
Excellence



Agent(e) de service à la clientèle

EPIC Information Solutions est à la recherche d'un agent(e) du service à la clientèle pour leurs clients francophones pour le territoire du Manitoba.

L'agent(e) de service à la clientèle travaillera sous la direction du vice-président des ventes et du marketing. Le rôle inclut la vente professionnelle des services et produits offerts par EPIC Information Solutions aux petites et moyennes entreprises.

Critères de sélection :

- au moins 3 ans d'expérience dans un poste de vente professionnel;
- une formation d'un programme technique et/ou professionnel;
- excellente habileté à communiquer et à rédiger en français et en anglais;
- connaissance du domaine de l'informatique pour les PME;
- capacité de travailler de façon autonome et de prendre l'initiative de faire avancer la stratégie de l'équipe du bureau de vente.

Nous offrons un milieu de travail stimulant ainsi qu'une rémunération selon les normes de l'industrie - un salaire de base de 35 000$ à 50 000$, de plus, un pourcentage déterminé selon les diplômes. Un régime d'assurance collective est aussi offert.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ à :

Anne-Marie Lussier
730, avenue Taylor
Winnipeg (Manitoba)
R3M 2K8
Télécopieur : (204) 453-2400
Courriel : a.lussier@epic.ca

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,35 $	14,70 $	17,85 $	21,00 $	24,14 $	27,30 $	30,45 $	33,60 $	36,75 $	39,90 $
21 à 25	8,40 $	16,80 $	21,00 $	25,20 $	29,40 $	33,60 $	37,80 $	42,00 $	46,20 $	50,40 $
26 à 30	9,45 $	18,90 $	24,15 $	29,40 $	34,65 $	39,90 $	45,15 $	50,40 $	55,65 $	60,90 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 9,45 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. B.C.L.
699-

GRATUIT POUR VOUS! 2 pages pleines d'infos sur tout ce qu'il y a à louer/acheter : « votre » chalet, appartement, lot de plage, prairie ou boisé; ferme, terrain, maison, entreprise; à Saint-Laurent, Manitoba. Tél. : Luc-Paul Fontaine, (204) 646-2397.
704-

REMERCIEMENTS à Sainte-Anne-de-Beaupré et au Sacré-Cœur de Jésus pour faveurs obtenues. D.L.
705-

À VENDRE



TOUT ÉQUIPÉE : Avalanche 2004 Z71 - achetée neuve en octobre 2004, extérieur gris métallique, intérieur en cuir charcoal foncé, sièges baquets à l'avant, comprend plusieurs forfaits inclus lors de l'achat à neuf, radio-lecteur CD (6 disques) RDS avec hauts-parleurs de marque BOSE, équipée pour tirer un trailer, toit ouvrant électronique, et plusieurs autres options. Vérification de sécurité. Prix original : 53 515 $. Demande 21 500 $. Info : (204) 453-6740.
701-

À VENDRE : Superbe variété de vêtements, tissus, bijoux et objets d'arts africains. Il y en a pour tous les goûts. Appelez Pauline au 237-3833.
706-

RECHERCHE

À LA RECHERCHE d'une gardienne à domicile pour des jumelles de 4 ans, débutant au mois de septembre. Heures flexibles. Contactez Nicole au 793-5269.
693-

Les Guid'Amies franco-manitobaines recherchent une **directrice générale**. 15 h/sem. 9 $/h. Administration générale, secrétariat, préparation des demandes de subventions et coordination des activités du district. Contactez Yvette 231-1625.
707-

Les Guid'Amies franco-manitobaines recherchent des **animatrices** et des **aide-animatrices bénévoles** (15 ans et plus) pour animer des groupes de jeunes filles en réunions hebdomadaires et en camps. Voici une très belle occasion de développer ses habiletés de leadership et de servir sa communauté francophone! Contactez Yvette 231-1625.
708-

Nécrologies

Marie Laurine Landry

24 mars 1921 - 25 juillet 2008



Marie est décédée le 25 juillet au Centre Taché, à l'âge de 87 ans. Au terme d'une maladie difficile d'une durée de 7 mois, elle nous a quittés pour un monde meilleur. Notre amie Marie vous a quittés vendredi soir pour rejoindre son Seigneur.

Native de Saint-Boniface, Marie y a vécu toute sa vie. Marie a été prédécédée de ses parents Clara St-Laurent (1951) et Aimé Landry (1961) et de sa meilleure amie Léona Desaulniers. Marie laisse dans le deuil ses ami(e)s de voyage et les nombreux ami(e)s de Place DesMeurons, de la Paroisse-Cathédrale, de l'Ambulance Saint-Jean et du Centre Taché.

Marie a été aimée et respectée de tous ceux et celles qui l'ont connue. Remerciements sincères de la part des amies de Marie, soit Carmel et Albert, Joanne et Marcel, et Patricia et Steve, à tous les travailleurs en soin de santé qui ont contribué au mieux-être de Marie durant sa maladie. Nous remercions en particulier le personnel des soins palliatifs du 3ABC du Centre Taché. Merci pour vos soins compatissants et pour votre soutien.

La messe des funérailles, présidée par M. l'abbé Léonce Aubin, a eu lieu le mardi 29 juillet à 10 h 30, à la Paroisse de la Cathédrale, avec soirée de prières, le lundi 28 juillet à 19 h, au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue DesMeurons. L'inhumation de Madame Marie Landry aura lieu au cimetière Green Acres à une date ultérieure.

Plutôt que d'offrir des fleurs lors des funérailles, vous êtes invité(e)s à poursuivre l'œuvre d'amour de Marie, en versant un don monétaire envers l'achat d'une nouvelle orgue pour la chapelle du Centre Taché, en mémoire de Marie Landry. Merci d'adresser votre don à : Les amis de Taché en mémoire de Marie Landry, Centre Taché, 185 rue Despins, Winnipeg (Manitoba) R2H 2B3.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 888 233-4949.

Souvenez-vous



Albert Ronceray (1917-2008)



C'est avec beaucoup de tristesse que la famille d'Albert Ronceray annonce son décès. Albert est décédé paisiblement au Foyer Notre-Dame-de-Lourdes, le mercredi 30 juillet 2008 à l'âge de 91 ans.

Albert est né à Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, le 20 juillet 1917 et a épousé Virginie Chanel en 1943. Ensemble, ils se sont occupés de l'hôtel de Somerset, dont ils étaient propriétaires, pendant plus de 40 ans. Albert siégeait au conseil du village et était membre des Chevaliers de Colomb et de l'organisme Seed Growers of Manitoba; il était aussi membre à vie de la Manitoba Hotel Association. Albert aimait s'occuper de la terre et, avec sa famille, a exploité une ferme dans la région de Somerset pendant bien des années. Il aimait les voyages, le travail et passer les hivers en Arizona.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Diane (Lawrence) Zimmer, Georges (Linda) Ronceray et Sylvia Oosterveen; ses petits-enfants Julia Oosterveen, Cheryl (Brian) Broszeit, Kevin (Kirstin) Zimmer et Chantal (Toby) Barter, Daniel (Christine) Ronceray, et Cherylyne Ronceray; ses arrière-petits-enfants Tylo Broszeit et Eric Zimmer; ses beaux-frères et belles-sœurs Julie (André) Mabon, Beatrice Chanel, Guy (Rolande) Chanel, Rolande (Albert) Bazin, Alixe Bosc; et ses demi-sœurs Carmen (Stanley) Kolt et Dolores Lavoie.

Albert a été précédé de sa première femme Virginie en 1981 et de sa deuxième femme Berthe (Brouzes, Monchalin) Ronceray en 1995. Il a aussi été précédé de ses parents Pierre en 1955 et Marie en 1933, de sa belle-mère Isabelle (Lavoie) Ronceray, de sa sœur Marie (Charles) Jamault et de son frère Paul (Yvonne) Ronceray, et de ses beaux-frères Joseph et Antoine Chanel.

Les prières ont été récitées au salon Adam's Funeral Home le vendredi 1er août 2008 à 19 h 30. La veille du corps, l'eulogie et un hommage vidéo pour commémorer sa vie ont eu lieu avant les funérailles. La messe des funérailles a été célébrée dans l'église Notre-Dame-de-la-Nativité, à Somerset, au Manitoba le 2 août 2008 à 10 h 30, présidée par l'abbé Gabriel Lévesque. L'enterrement a suivi dans le cimetière paroissial de Somerset.

Les porteurs étaient Kevin Zimmer, Daniel Ronceray, Marc Chanel, Gilbert Chanel, André Bosc et Paul Bosc.

Au lieu de donner des fleurs, les personnes intéressées peuvent faire un don en mémoire d'Albert à l'organisme de charité de leur choix.

Lorsque je devrai te quitter,
pendant un court moment,
ne sois pas triste,
ne pleure pas de larmes sauvages
et ne retiens pas ton chagrin contre
ton cœur pendant des années.
Plutôt, arme-toi de courage et
d'un sourire galant et,
par égard pour moi et
en mon nom,
continue ta vie et fais comme
d'habitude.
Ne laisse pas la solitude te gagner
Mais emplis chaque jour,
chaque heure d'activité
Tends la main pour réconforter,
pour égayer
Et je ferai de même; je serai à tes côtés.
Et n'aie jamais peur de la mort,
Parce que je t'attends là-haut!

La direction des funérailles a été confiée au salon Adam's Funeral Home de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba. Téléphone : 248-2201 ou 1-888-400-2326. www.afh.ca

Frère Aimé-Onil, C.S.V. (1929-2008)



Le frère Aimé-Onil Dépôt, clerc de Saint-Viateur, est décédé subitement à Outremont le 31 juillet 2008, à l'âge de 79 ans, dans sa 63e année de profession religieuse. Né à Montréal le 9 mars 1929, le frère Dépôt a prononcé ses premiers vœux chez les Clercs de Saint-Viateur le 15 août 1945.

Après une période d'étude à notre École Normale de Rigaud, le frère Dépôt, de 1948 à 1964, a enseigné dans diverses écoles de la région de Montréal tout en complétant sa formation professionnelle. En 1964, il rejoint nos confrères qui travaillent au Manitoba. Il se dévouera auprès de la communauté francophone pendant une quinzaine d'années : d'abord à Otterburne, puis à Saint-Claude et à Sainte-Anne. Il a laissé le souvenir d'un éducateur dévoué qui ne comptait pas son temps et qui avait le souci de promouvoir la vie culturelle chez les francophones. On se rappelle spécialement de ses « boites à chansons ». À partir de 1978, on le retrouve à Rome au service de la Direction générale où on a pu apprécier sa compétence et son dévouement infatigable pendant plus de 25 ans. Il s'est occupé principalement des diverses publications de la congrégation et a aidé au secrétariat. En 2007, il est rentré au Canada et a vécu à la Maison provinciale d'Outremont.

Outre sa famille religieuse, le frère Dépôt laisse dans le deuil son frère Georges, ses deux sœurs Aline et Cécile, Missionnaire de l'Immaculée Conception, quelques neveux et nièces et de nombreux amis.

Le frère Aimé-Onil Dépôt a été exposé à la Résidence Louis-Querbes au 450, avenue Querbes, Outremont à Montréal le vendredi 1er août, de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h.

Les funérailles ont été célébrées au même endroit le samedi 2 août, à 10 heures, et ont été suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation, à Rigaud.

Sœur Dolores Lussier



Paisiblement, après plusieurs mois de lutte courageuse contre le cancer, sœur Dolores Lussier est allé à la rencontre du Seigneur le 3 août 2008 entourée de ses compagnes sœurs grises, et de sa famille.

Dolores est née le 28 mars 1923, d'Alcide Lussier et de Léonide Maurice à Mariapolis, Manitoba. Après avoir complété ses études au couvent Sainte-Marie à Bruxelles sous la direction des Ursulines, elle débute une carrière dans l'enseignement. Ayant une tante et une cousine chez les sœurs grises, sœur Dolores se montre intéressée aux différentes œuvres de cette congrégation. Après prière et discernement, elle entre chez les Sœurs Grises à Saint-Boniface le 15 août 1942 où elle se donne avec ardeur et un don de soi exemplaire pendant 66 ans.

Femme de foi et de prière, femme généreuse et douée de nombreux talents, sœur Dolores se montre toujours disponible pour aider dans les tâches qu'elle accomplie avec joie et entrain.

Sœur Dolores est décédée le 3 août 2008 au Centre Taché. En plus de sa famille religieuse, sœur Lussier laisse dans le deuil son frère Maurice (son épouse Florence), trois neveux : Claude (Thérèse) Lussier, Marc (Eileen) Lussieur, Eric (et son ami Chris), une nièce Jocelyne (Gordon Morison, un oncle Marcel Maurice et une tante Simonne, ainsi que de nombreux ami(e)s.

Les prières pour sœur Dolores Lussier ont eu lieu à la Résidence Despins au 151, rue Despin, le dimanche 10 août 2008 à 19 h, et les funérailles ont été célébrées le lendemain à 13 h au même endroit.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 888 233-4949.

Pèlerinage diocésain annuel à la Grotte Notre-Dame-de-Lourdes à Saint-Malo le dimanche 17 août 2008.

11 h **Messe présidée par Mgr Émilius Goulet**
14 h **Heure d'adoration et bénédiction des malades**

Confessions sur les lieux à partir de 9 h 45.

Apportez votre pique-nique. Sur les lieux, il y aura une cantine avec hot-dogs, boissons gazeuses, etc.

LA PLUS CORDIALE BIENVENUE À TOUS!

Note : nous allons arroser contre les moustiques.

Chronique RELIGIEUSE



ANNETTE SAINT-PIERRE, O.C.

Pour un meilleur équilibre

Certains jours, je me rends compte que bien des choses peuvent fragmenter ma vie. Je peux alors oublier de faire le point et me sentir agitée et nerveuse. Je sais maintenant que cela m'indique qu'il est temps de me reposer. Dans le calme, je peux faire un retour vers l'intérieur, me détendre et me tonifier.

— Ellen White

Notre vie est une trajectoire dans le temps et l'espace. Comme une flèche, elle peut filer trop vite et risquer de se perdre dans l'immensité. Qui de nous n'a pas été tenté d'être partout à la fois, de combattre sur tous les fronts, sans faire de choix, c'est-à-dire sans donner au souhaitable la priorité sur le possible?

Oh! je sais, la course tyrannique des événements ne se laisse pas toujours maîtriser. De là, la nécessité d'un arrêt quotidien car, avant toute chose, une solide base spirituelle, seule condition du développement ultérieur, doit être bien établie. Il ne faut surtout pas négliger l'écoute de la voix intérieure pour savoir ce que l'on veut et, ensuite, diminuer le FAIRE pour mieux cheminer en s'attachant au désir d'ÊTRE. D'ailleurs, notre destin n'est-il pas de toujours avancer? « Avance au large » a dit le Seigneur à ses disciples.

Pourquoi ne pas essayer de retrouver comme un sens à la prière dans l'invocation de notre monde intérieur et à l'âme qui le produit? Allons, descendons en nous-mêmes, examinons à la loupe ce qui nous motive et faisons le partage de ce qui alimente ou étouffe notre vie intérieure, sans négliger de désherber les plates-bandes de notre vie extérieure.

Il y a quelques semaines, l'évangile du 16e dimanche du Temps de l'Église nous rappelait la parabole de l'ivraie semé dans un champ de blé. À ce propos, Noël Quesson faisait la réflexion suivante : « Les autres ont besoin de ta foi, de ton espérance, de ta joie, de ta pureté, de ton courage et de ton bon sens... Es-tu un bon levain? ».

Pour ce, laissons-nous porter par la grande force intérieure qui demande à se déployer et ouvrons-nous à ceux que le Seigneur met sur notre chemin. Toutefois, ne manquons pas de nous réserver des temps de méditation et de solitude, car c'est dans le silence que le Seigneur nous parle et qu'il vivifie notre vie intérieure en nous insufflant son Esprit.

Le secret d'une vie bien équilibrée se trouve dans la division intelligente d'une journée de 24 heures : 8 heures de travail, 8 heures de sommeil et 8 heures de détente (repas, prière, méditation, télévision, exercice physique, etc.). Chaque soir, avant de se mettre au lit, on peut déterminer si notre journée s'est déroulée sous le signe de l'équilibre et de l'unité de notre vie intérieure et extérieure.

Le 8-8-8 demeure une formule magique pour vivre pleinement; elle nous fait faire l'économie d'une visite chez le psychologue ou le physiothérapeute. Oui, notre vie intérieure influe grandement sur notre vie extérieure et vice versa. Elle nous invite à nous arrêter quand la vie tourne trop vite et nous étourdit. Sa petite voix nous demande alors : « Où sont tes priorités? ». C'est en retrouvant un meilleur équilibre que nous serons des chrétiens plus vivants et des citoyens de meilleure qualité.

ATTRAIT TOURISTIQUE

Petite chapelle, grande histoire

C'est l'été, il fait beau et vous voulez faire une balade en voiture. Pourquoi ne pas se rendre dans la région de la Montagne et visiter la chapelle Sainte-Thérèse?

Sophie DESRUISSEAUX

Il ne reste plus grande chose du village de Cardinal : une route en terre, quelques maisons, aucun commerce et aucune école. Mais au milieu du village, la chapelle Sainte-Thérèse se dresse fièrement et rappelle que Cardinal a déjà été un village bien plus vivant.

Site historique, la chapelle Sainte-Thérèse de Cardinal vaut le détour. Son histoire est particulière et démontre la volonté des résidants de Cardinal. « Il s'agit d'une histoire qui diffère de celle des églises retrouvées dans les autres villages. En 1927, les résidants de Cardinal ont décidé de construire leur église. Ils voulaient avoir leur endroit pour pratiquer leur foi », indique la recherchiste du site historique de la chapelle Sainte-Thérèse, Michelle Bernard.

Or, le clergé de Notre-Dame-de-Lourdes, endroit où les paroissiens de Cardinal allaient à la messe, ne l'entendait pas ainsi. « Le clergé s'est opposé à ce projet qu'il nommait la chapelle du Diable. Il a même écrit des lettres à Rome pour que ce projet ne soit pas autorisé. D'ailleurs, les hauts placés de l'église catholique à Rome n'ont pas appuyé le projet », raconte le président du site historique de la chapelle de Sainte-Thérèse, Luc Durand.

Les citoyens de Cardinal n'ont pas abandonné leur projet pour autant. Ils ont construit à leurs frais leur chapelle. Une décision qui sera tout de même gagnante puisqu'en 1935, la chapelle a finalement été reconnue par le clergé. Le père Rodrigue Beauregard de Notre-Dame-de-Lourdes y célébrera la première messe. Ensuite, une messe par mois sera donnée à la chapelle.

Histoire de Cardinal

Le site historique n'explique pas seulement l'histoire de la chapelle Sainte-Thérèse. Il raconte aussi celle du village de Cardinal. « Cardinal avait beaucoup de potentiel à l'époque. Le chemin de fer passait à Cardinal et le développement du village était important. Il était même possible que Cardinal devienne plus grand que Notre-Dame-de-Lourdes. Cela dit, le clergé était à Notre-Dame-de-Lourdes et il avait beaucoup de pouvoir. Ce dernier privilégiait Notre-Dame-de-Lourdes, ce qui a eu des impacts sur Cardinal », explique Luc Durand.

Des photos d'époque et des portraits des premiers résidants du village sont exposées dans la chapelle. Il y a même une petite section réservée à la célèbre écrivaine manitobaine, Gabrielle Roy. « Elle a enseigné un an à Cardinal », précise Michelle Bernard.

Site historique

C'est en 1989 que la chapelle Sainte-Thérèse est devenue un site historique. « Le village était sur le déclin. En 1960, il avait perdu la compagnie de chemin de fer. Les magasins et les autres industries avaient fermé et beaucoup de personnes avaient déménagé. Bref, il ne restait que la chapelle pour nous rappeler ce qu'avait été Cardinal. En 1989, on a décidé de la conserver pour en faire un site historique », raconte Luc Durand.

Depuis, d'année en année, le comité développe le site historique. Une recherchiste, Michelle Bernard, a été embauchée pour informer les touristes qui s'arrêtent à la chapelle, mais aussi pour retrouver des informations perdues. Par exemple, une des statues de la chapelle a été vendue à une autre paroisse. Michelle Bernard a donc la tâche de la localiser et de négocier une entente pour que la statue retrouve sa place originale dans la chapelle Sainte-Thérèse.



photo : Sophie Desruisseaux

La recherchiste Michelle Bernard devant la chapelle Sainte-Thérèse de Cardinal.

Environ 500 personnes visitent la chapelle par année. Pendant l'été, la chapelle est ouverte en tout temps. Michelle Bernard est présente pour répondre aux questions du mercredi au dimanche de 11 h 30 à 19 h.

Le village de Cardinal se situe entre Notre-Dame-de-Lourdes et Somerset. On peut s'y rendre à partir de la route 244. Pour plus de détails, contactez le 204-248-2372 ou le 204-248-7293.

SAINT-LAZARE

Nouvelle croix, nouveau repère

Patricia BITU TSHIKUDI

Les visiteurs de la vallée de Saint-Lazare n'auront plus de difficultés à trouver leur chemin. La nouvelle croix illuminée leur servira désormais de boussole.

La structure en fer a été érigée le 24 juillet dernier en remplacement de l'ancienne qui datait de 1950.

« La première croix avait été installée sur la colline en hommage à la retraite religieuse de 1950 », raconte l'organisateur de l'événement, Ivan Tremblay. En effet, un groupe de jésuite mené par le Père Tremblay avait choisi Saint-Lazare comme lieu de retraire cette année-là.

Le projet de remplacer l'ancienne croix a vu le jour à la suite du constat de son état de délabrement avancé. « Elle était finie, kaput!, affirme Ivan Tremblay. On s'en est rendus compte quand on est montés sur la colline pour la repeindre. »

Le remplacement de l'ancienne croix a été un travail collectif. Toute la communauté de Saint-Lazare a contribué à l'effort. Que ce soit sur le plan financier ou pour donner le matériel.

« On a reçu des dons des paroissiens, explique Ivan Tremblay. Certaines personnes ont donné de l'argent, d'autres ont offert le métal fer et la peinture. Ça démontre les valeurs de nos ancêtres pionniers et de notre communauté. »

La nouvelle croix mesure 21 pieds de haut et est érigée à l'est de Saint-Lazare. Elle est illuminée par 34 ampoules spirales écoénergétiques de 13 watts. Un choix plus écologique selon Ivan Tremblay.

« Nous avons acheté des ampoules supplémentaires pour plus tard », explique-t-il.

Selon Ivan Tremblay, la nouvelle croix suscite l'enthousiasme de toute la communauté. Elle a aussi une portée très symbolique. « Ça donne du courage et du réconfort à tout le monde au village », dit-il.

Et les compliments viennent de partout. « Les étrangers trouvent ça vraiment très beau, affirme Ivan Tremblay. C'est au sommet de la colline et ça attire les regards. »



photo : Gracieuseté Lorraine et Ivan Tremblay

La nouvelle croix de Saint-Lazare servira d'étoile du berger aux visiteurs de la région.

CRTC

Avis public de radiodiffusion CRTC 2008-62

Canada

Avis de consultation

Appel aux observations sur d'éventuelles modifications à la politique relative aux avantages énoncée dans La politique télévisuelle au Canada : Misons sur nos succès. La date limite pour le dépôt des observations est le **8 septembre 2008.**

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public **CRTC 2008-62.** Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis public, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettrez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC.

#044

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

PRÉVOIR ET PLANIFIER

Pour le bien de vos êtres chers.

Dans les 72 heures suivant le décès d'une personne, ses êtres chers ont la difficile tâche de régler 87 affaires importantes.

Épargnez ce lourd fardeau à vos proches. Découvrez les décisions que vous pouvez prendre dès maintenant!

Appelez-nous aujourd'hui pour obtenir votre copie **GRATUITE** de cette liste exclusive!

87 Decisions, Choices and Things to Do



CIMETIÈRE, SALON FUNÉRAIRE ET CENTRE D'INCINÉRATION

455, boulevard Lagimodière (en face de la Monnaie royale canadienne)

204-982-7557 • En cas d'urgence : 204-982-7550 • www.glenlawn.ca

À VOTRE SERVICE

SERVICES









GÉRALD BERNARD
Votre conseiller immobilier
Tél. : (204) 488-9000
www.geraldbernard.com
• Ventes
• Achats
• Locations
RISCHUK PARK REALTY LTD





483, rue Main, Île-des-Chênes (Manitoba)
Nous serons heureux de vous accueillir.

TOUT NOUVEAU, TOUT COMPRIS!
Suites de luxe pour la retraite comprend des repas préparés par un chef, l'entretien ménager, la télévision par satellite, un système d'alerte médicale et un service de surveillance.
(204) 878-4004





SERVICES

Excel-langue
Louise DANDENEAU GRANGER
10 ans d'expérience
Traduction et révision
- générale
- domaine de la santé
- documents administratifs
- manuscrits

Références disponibles sur demande
louisedandeneau@shaw.ca
256-5635 ou 770-2974

ASSUREURS



MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté* :

Communiqués de presse, lettres, sujets d'articles, etc., Sylviane Lanthier :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Pour tout ce qui concerne vos placements publicitaires, Sophie Gaulin :
promotions@la-liberte.mb.ca

Envoi de matériel publicitaire à l'infographiste, Véronique Togneri :
production@la-liberte.mb.ca

Abonnements, facturation, changements d'adresse, Roxanne Bouchard :
administration@la-liberte.mb.ca

Journalistes : **redaction@la-liberte.mb.ca**
Pages dans nos écoles, Daniel Bauhaud : **dansnosecoles@shaw.ca**

Cet espace est à votre disposition!

COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Yves Lagassé, c.a.
Michelle Kunzler, c.a.
Cedric Paquin, c.a.
Raymond Genest, c.m.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers

Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337

www.bdo.ca

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

TAYLOR McCAFFREY s.r.l.
AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

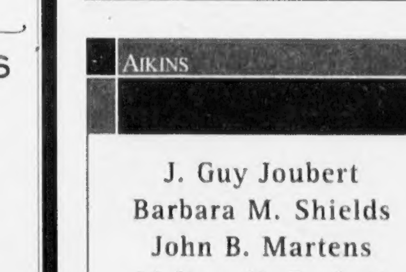
Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.

Me MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle • marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.

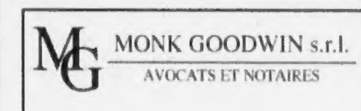
Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945



J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens
Melissa N. Burkett

Tél.: (204) 957-0050
www.aikins.com

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
• CABINET JURIDIQUE •



Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus
Scott A. Lancaster

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ❒	36,75 $ ❒
2 ans	56,00 $ ❒	63,00 $ ❒

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Je choisis de payer par :

❒ Visa :

❒ MasterCard :

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4